

Nouvelle Série

N° 44

BULLETIN

TRIMESTRIEL

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 1969

ACADEMIE DE NIMES

16, Rue Dorée

NIMES

1969

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

Table des Matières de l'Année 1969

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Chauffage des locaux de l'Académie	5
M. Jean Théron est élu Président	6
M. le Pasteur Brunel est élu Vice-Président	6
M. Sablou, Chevalier de la Légion d'Honneur ..	6
Installation du Président et du Vice-Président de l'année	8
Séance Publique du 2 février 1969	16
Comptes 1968 et budget 1969	17
Rappel de l'article 6 du règlement	18
A propos de l'installation de M. Lassalle	18
M. Modeste reste membre non-résidant	18
M ^e Maurice Chauvet, Commandeur du Mérite National	22
Mariage de M. Jean-Louis Frainaud, fils de M. Frainaud, membre résidant	22
Trois places de membres non résidants vacantes	22
Candidatures au fauteuil de M. Flaugère	23
Obsèques de M ^e Octave Hugues	31
M ^e Léon Fosse, représentant de l'Académie de Nîmes à la Séance de l'Académie Française du 11 avril 1969	41
M. Joachim Durand, désigné pour représenter la Compagnie aux manifestations du 27 avril en souvenir des déportations de 1940-1945	46
M. Bernardy et M. Pierre Hugues, désignés pour représenter la Compagnie le 4 septembre à Uzès aux fêtes du Centenaire des <i>Lettres de</i>	

<i>mon Moulin</i>	46
Réception de M. le Professeur Maurice Auméras, membre résidant	51
Election de M. Charles Juge-Chapsal, comme membre non résidant	59
Election de M. Gaston Chauvet comme membre non résidant	60
M. André Modeste, membre non résidant, succède à M. Jean Paulhan	60
Election de M. le Professeur Hervé Harant, com- me membre non résidant	60
Election de M. Paul Troy et de M. Maurice Penin, comme membres correspondants	60
Remerciements de MM. Paul Troy et Juge-Chap- sal	62
Lettre de M. Le Berger Carrière, de Bruxelles, au sujet de Claude de Carrière (1715-1793), di- recteur de l'Académie de Nimes en 1752	62
MM. Roger Chastanier et Pierre Hugues, repré- sentants de l'Académie de Nimes aux fêtes du Centenaire des <i>Lettres de mon Moulin</i> à Uzès le 28 août 1969 à Uzès	
Remerciements de M. le Professeur Hervé Harant et de M. Gaston Chauvet, élus membres non résidants	
L'Académie de Nimes échangera ses publications avec la <i>Revue Artistique de l'Ile Maurice</i>	
M. André Bernardy a représenté l'Académie de Ni- mes à la session d'été de l'Académie Racinien- ne à Uzès	
Déclaration de vacance du fauteuil de membre résidant occupé par Maître Octave Hugues, décédé	
Allocution de bienvenue adressé par M. Jean Thé- ron, président, à M. Weber, Oberstadtdirektor de Brunswick et à M. le Professeur Harant ..	
M. Jacques Larmat est élu membre résidant ..	
L'étude de M. Le Berger Carrière sur Claude de Carrière sera présentée à la Commission des Mémoires	
Trois séances par an pourront être consacrées à des réunions purement amicales	
M. l'Amiral Jozan, M. le Commandant de Seguins-	

Cohorn, M. Chistian Giudicelli et M. Victor Lassalle sont élus membres correspondants ..	
Fixation de la date et du programme de la séance publique ..	
M. Félix Villeneuve et M. le Procureur Général R. du Colombier sont élus membres non résidents ..	
M. Le Berger Carrière, M. Aimé Vielzeuf et M. le Pasteur Fabre sont élus membres correspondants ..	
Réception de M. Jacques Larmat, élu membre résident ..	
Remerciements de M. le Commandant de Seguins-Cohorn ..	

COMMUNICATIONS

M. le Professeur Dupont : La Seigneurie d'Anduze-Sauve au cours de la première moitié du XIII ^e siècle ..	6
M. Robert Chastanier : Un meurtre sous Louis XIV ..	13
M. le Pasteur Brunel : Le secret des tourbières ..	17
M. Frainaud : Cyrano de Bergerac, libertin et... cosmonaute ..	19
M. Douël : Frédéric Chopin ou le spectre de la Rose ..	23
M. Bernardy : Cartes anciennes du Languedoc ..	23
M. Ivan Gausson : Le marquis de Villevieille et les Encyclopédistes ..	44
Mgr Homs : Le jour de Noël 1394, interdiction de la fête des fous en la Cathédrale de Nimes ..	46
M. Guillaume Abauzit : Henri Nègre, musicien nimois et ses disciples ..	49
M. Douël : Clara Wieck et Robert Schumann ..	58
M. Louis Boyer : La vigne et le vin dans la Gaule Narbonnaise à l'époque gallo-romaine ..	50
M. Gaston Chauvet : Une grande dame de l'Ancien Régime : la duchesse douairière d'Uzès ..	63
M. Weber : Les institutions municipales dans la République Fédérale Allemande ..	
M. Henri Chabrol : Aubanel et Verlaine ..	
M. Joachim Durand : Antoine Deparcieux ..	

- M. *André Nadal* : Le Centenaire de l'acquisition de l'Hôtel de l'Académie, 16, rue Dorée
M. *Paul Troy* : Souvenirs nimois
M. *le Pasteur Brunel* : L'attrait de la lune
M. *le Professeur Hervé Harant* : L'humanisme des temps présents

HOMMAGES

- M. *Jean Millot* : Questions de folklore et de langage 6
M. *Jean Pourtal de Ladevèze* : La Frontière Ambiguë 29
M. *André Bernardy* : Visitons les garrigues 41
M. *André Nadal* : Abeille spirituelle, poème inconnu et art poétique de Paul Valéry 62
Duc de Castries : Louis XVIII
Aimé Vielzeuf : Les Bandits
Aimé Vielzeuf : Et la Cévenne s'embrasa
Aimé Vielzeuf : Au temps des longues nuits
Ferdinand Boyer : Les débuts du peintre Joseph Boze
Jean Milhaud : A Bergson la patrie reconnaissante
Jean Milhaud : Retrouver le temps perdu. 1. Louli Sanua vivante
Pierre-de-Châteauneuf : Le sixième centenaire de Pierre de Luxembourg, poème
Paul L. Ch. Rojat : Deux acrostiches (Revue Artistique de l'Ile Maurice)
Société des Bibliophiles Nimois : Bulletin de l'année 1968

Le Gérant : Pierre HUGUES
Imprimerie CHASTANIER S.A.
18, rue Bigot — NIMES

Nouvelle Série

N° 44

BULLETIN

TRIMESTRIEL

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

1^{er} Trimestre 1969

ACADEMIE DE NIMES

16, Rue Dorée

NIMES

1969

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

*BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1969*

Président d'Honneur : M. GERBOD, Préfet du Gard

Président : M. Jean THEROND

Vice-Président : M. le Pasteur BRUNEL

Secrétaire Perpétuel : M. Pierre HUGUES

Trésorier : M. André BERNARDY

Bibliothécaire : M^e Jean ROGER

Archiviste : M. le Dr Edouard DROUOT

Bibliothécaire-adjoint : M. André NADAL

Tous les envois de fonds doivent être faits
au compte courant postal désigné ci-dessous :

MONTPELLIER 136 63
ACADEMIE DE NIMES
16, rue Dorée
30 — NIMES

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Chauffage des locaux de l'Académie	5
M. Jean Théron est élu Président	6
M. le Pasteur Brunel est élu Vice-Président	6
M. Sablou, Chevalier de la Légion d'Honneur ..	6
Installation du Président et du Vice-Président de l'année	8
Séance Publique du 2 février 1969	16
Comptes 1968 et budget 1969	17
Rappel de l'article 6 du règlement	18
A propos de l'installation de M. Lassalle	18
M. Modeste reste membre non-résidant	18
M ^e Maurice Chauvet, Commandeur du Mérite National	22
Mariage de M. Jean-Louis Frainaud, fils de M. Frainaud, membre résidant	22
Trois places de membres non résidants vacantes	22
Candidatures au fauteuil de M. Flaugère	23
Obsèques de M ^e Octave Hugues	31

COMMUNICATIONS

M. le Professeur Dupont : La Seigneurie d'Andu- ze-Sauve au cours de la première moitié du XIII ^e siècle	6
M. Robert Chastanier : Un meurtre sous Louis XIV	13
M. le Pasteur Brunel : Le secret des tourbières ..	17
M. Frainaud : Cyrano de Bergerac, libertin et... cosmonaute	19
M. Douël : Frédéric Chopin ou le spectre de la Rose	23
M. Bernardy : Cartes anciennes du Languedoc ..	23

HOMMAGES

M. Jean Millot : Questions de folklore et de lan- gage	6
M. Jean Pourtal de Ladevère : La Frontière Am- bigüe	29

SEANCE DU 10 JANVIER 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. André BERNARDY, Président.

Sont présents : MM. le Colonel de BALINCOURT, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, M^c Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, André NADAL, M^c Jean ROGER, SABLOU, SESTON, FRAINAUD, M^c Léon FOSSE, Conseiller PANET, Joachim DURAND, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. le Conseiller ABAUZIT, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, DAVE, DOUËL, Professeur AUMERAS, M^c TAILHADES, Jean THEROND, Mgr HOMS, Roger CHASTANIER, Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président fait part à l'Assemblée des nouvelles améliorations apportées au chauffage des locaux de l'Académie. Cinq prises de courant de force électrique viennent d'être installées, de sorte que maintenant, toutes les salles de l'Académie sont pourvues d'appareils de chauffage, soit à l'électricité, soit au mazout.

Il annonce que la séance publique annuelle aura lieu le dimanche 2 février à 17 heures dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Il sera demandé à M. GERBOD, Préfet du Gard, de bien vouloir la présider. Conformément au vœu exprimé par la majorité des membres présents, la séance annuelle sera, comme d'habitude, annoncée par des affiches apposées sur la mai-

son des membres résidants et en divers points de la ville.

M. Jean SABLOU vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur ; le Président lui présente les félicitations de la Compagnie.

Il dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage suivant en hommage de son auteur :

Jean Millot — Questions de Folklore et de Langage — Société de Presse Berrichonne — Sancerre — 1964 — 14 x 19 — broché — 170 pages.

L'ordre du jour appelle l'élection du Président et du Vice-Président pour l'année 1969. Sont élus : comme Président : M. Jean THEROND, et comme Vice-Président : M. le Pasteur BRUNEL. Ils seront installés dans leurs fonctions au début de la prochaine séance.

La parole est alors donnée à M. le Professeur DUPONT qui lit sa communication intitulée : « *La Seigneurie d'Anduze-Sauve au cours de la première moitié du XIII^e siècle* ».

La Seigneurie d'Anduze-Sauve a pu atteindre, à la fin du XII^e siècle, à la suite d'une progression régulière et soutenue, un degré d'évolution relativement avancé.

Ses structures internes, sa position par rapport aux seigneuries voisines, le sens des intérêts dynastiques de ses représentants, les acquisitions réalisées par eux, une certaine continuité d'action dans leurs activités baronales, semblent devoir leur réserver un avenir des plus prometteurs. Avec Bernard VI d'Anduze, mort en 1195, la Seigneurie d'Anduze-Sauve se dégage délibérément de sa rudesse montagnarde pour embrasser des horizons plus étendus.

Son successeur, Bernard VII d'Anduze, appuyé par son fils aîné Pierre-Bermond VI de Sauve, est prêt à consolider et à élargir les résultats obtenus, mais ses efforts sont compromis dès le début du XIII^e siècle par la Croisade contre les Albigeois.

Au cours de la première phase, qui revêt un caractère essentiellement féodal, et qui provoque dans le Midi une véritable querelle de barons, les seigneurs d'Anduze-Sauve, avant tout préoccupés de la défense de leurs intérêts familiaux, louvoient entre un rallie-

ment à la cause toulousaine qui paraît assez ferme et un rattachement plus artificiel à celle des Montfort, et perdent ainsi de vue la véritable évolution des événements.

Ces fluctuations, qui sont d'ailleurs communes aux autres seigneuries, provoquent à la fois une situation confuse et un fléchissement de forces vives que la Royauté saura habilement exploiter en temps opportun.

La Croisade royale, conduite par Louis VIII au cours de 1226, élimine, sans difficultés, les obstacles qui existent encore, aboutit à l'occupation rapide du Languedoc méditerranéen, et le traité de Paris (1229) qui en est le complément sanctionne son annexion au Royaume et son aménagement dans le cadre des deux Sénéchaussées royales de Beaucaire et de Carcassonne.

L'Acte de 1229 va porter un coup fatal à l'esprit féodal et particulariste qui avait jusqu'alors animé les seigneuries du Midi et modifier profondément le statut de la Seigneurie d'Anduze-Sauve.

Dans ce sens, trois considérations sont à retenir :

En premier lieu, les sénéchaux royaux vont briser les dernières résistances seigneuriales. Pierre-Bermond de Sauve, qui avait tenté de réagir en s'associant à une vaste coalition féodale, est obligé de s'incliner et ses domaines sont pratiquement démantelés.

En second lieu, les anciens éléments de la seigneurie vont être incorporés à une administration nouvelle, solide et centralisée avec vigueries, baylies et châtelaneries, qui permettra, le cas échéant, de briser toute tentative de rébellion et d'imposer partout la volonté royale.

Enfin, les anciens seigneurs d'Anduze ne seront plus considérés comme vassaux, mais comme sujets du Roi. Leur qualité seigneuriale n'aura désormais qu'une valeur domaniale, sanctionnée sans doute par un titre traditionnel, qui peut encore faire illusion, mais dont les effets n'ont plus de portée effective. La période héroïque de la grande Seigneurie d'Anduze-Sauve est révolue. Elle n'est plus représentée que par des possesseurs de biens isolés, d'inégale valeur, dont la personnalité « féodale » ne peut plus s'affirmer.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 24 JANVIER 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. GERBOD, Préfet du Gard, Président d'honneur de droit, que M. BERNARDY, Président sortant, salue en ces termes :

Mes chers Confrères,

Notre Président d'Honneur, M. GERBOD, Préfet du Gard, a bien voulu venir une nouvelle fois présider l'une de nos séances ; de plus, il a accepté de présider, dans dix jours, à la Mairie de Nimes, notre séance solennelle annuelle. Nous sommes très flattés de ces éminentes marques de sympathie.

Monsieur le Préfet,

Il faudrait assurément remonter très loin dans le temps pour trouver, à l'égard de notre Compagnie, une pareille sollicitude de la part du premier des hauts fonctionnaires de notre département. Vous marquez un si vif intérêt pour nos travaux que vous n'hésitez pas à abandonner, par trois fois en relativement peu de temps, vos multiples occupations et préoccupations, pour venir présider les séances ordinaire et solennelle de l'Académie de Nimes. Nous en sommes très fiers et je vous exprime, au nom de mes confrères et de moi-même, notre très sincère reconnaissance et nos très vifs remerciements. Sachez que vous serez toujours le bienvenu parmi nous.

Vous pouvez donc ouvrir la séance.

M. le Préfet GERBOD ouvre la séance.

Sont présents : MM. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, André BERNARDY, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, M^e Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, SABLLOU, M^e TAILHADES, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, M^e FOSSE, Conseiller PANET, CHASTANIER, Joachim DURAND, SETON, membres résidants, et M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. le Pasteur BRUNEL, DAVE, DOUËL, Professeur AUMERAS, Pasteur LHERMET, M^e ROGER, Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'Académie procède à l'installation de son nouveau Président, M. Jean THEROND, et de son nouveau Vice-Président, M. le Pasteur BRUNEL.

M. André BERNARDY, Président sortant, prononce l'allocution que voici :

Mon cher Confrère,

Et si le protocole me le permettait, j'ajouterais « Mon cher Ami » ; comme je ne respecte pas toujours le protocole, je l'ajoute et je vous dis : « Mon cher Confrère et mon cher Ami ».

Une intervention chirurgicale dont les suites sont aujourd'hui estompées vous a malheureusement empêché d'assister à la dernière séance de notre Académie où nos confrères, dans une unanimité touchante, vous ont élu Président pour l'année 1969. Ayant été là, vous auriez pu constater combien était grande l'estime que chacun de nous vous porte. Je me fais donc l'interprète de tous pour vous féliciter du fond du cœur et bien sincèrement.

Certes, depuis que vous êtes membre de notre Compagnie, c'est à dire depuis 1955, vous n'avez jamais brigué aucun honneur ni aucune charge ; vous vous consacrez à des travaux austères et presque secrets dans le silence de votre cabinet.

Pourtant, dans votre partie, vous êtes une personnalité connue dans le monde entier et vous correspondez avec des savants de tous les continents sur une faune intéressante toutes les régions de notre globe, même les plus reculées. Ce travail, inconnu du grand public, vous honore et honore notre Compagnie toute entière.

Malgré ce titre de « savant entomologiste » et peut-être à cause de lui, votre modestie naturelle, votre effacement voulu, votre admirable humilité même, vous ont tenu écarté de l'administration et de la gestion de l'Académie de Nîmes.

Il a fallu l'amicale pression de nos confrères, de toute appartenance, pour que vous acceptiez enfin la charge et l'honneur de présider nos travaux.

La charge ! Elle est réelle, mais je ne crois pas que ce soit elle qui vous ait effrayé, car vous êtes un travailleur acharné.

L'honneur ! c'est peut-être sa crainte même qui vous a fait différer jusqu'à aujourd'hui la décision d'accepter une fonction que vous auriez pu remplir il y a trois ans.

Mais, ne l'oublions pas, être Président est aussi un devoir et c'est beaucoup par devoir que vous avez accepté aujourd'hui cette fonction. Soyez en donc loué et remercié. Vous accomplirez, j'en suis certain, votre tâche d'une façon parfaite et votre réalisme, après le premier tâtonnement, traditionnel et inévitable, triomphera de votre modestie.

Ni vous ni moi n'aimons les longs discours ; ni vous ni moi ne sommes orfèvres en la matière ; vous me l'avez dit à plusieurs reprises et je l'ai dit moi-même à cette même place, il y a un an, lorsque j'eus la difficile tâche de succéder au brillant orateur qu'est Mgr HOMS.

Je vais donc vous céder le fauteuil présidentiel en vous remettant solennellement cette clef de l'Académie que je tiens de mon éminent prédécesseur ; elle vous permettra, à tout moment, de pénétrer dans ces locaux et vous aurez la charge de la transmettre vous-même, dans un an, à votre propre successeur afin qu'elle symbolise dans l'avenir la chaîne des Pré-

sidents de l'Académie de Nîmes dont chacun de nous n'est qu'un simple maillon.

Je vous cède donc ce fauteuil présidentiel.

M. Jean THEROND, en prenant la présidence, s'exprime ainsi :

Mon cher Président,

Je reçois plus volontiers la clef que vous me confiez pour un an, — et je vous en rends grâce, — que je n'ai reçu vos paroles flatteuses, on ne peut plus aimablement dites. Pour dissiper toute équivoque, laissez-moi faire le point.

Messieurs, mes chers Confrères,

Je proclame tout de suite que j'ai été très sensible à vos marques d'estime ou d'amitié. Si elles m'ont touché au cœur, elles me gênent surtout. Dans tous les cas, elles me donnent le plaisir, en cette fin de janvier, d'exprimer à voix haute les vœux de prospérité que j'ai déjà formés pour vos personnes et vos familles, et, pour notre Académie, ceux d'un travail fructueux et toujours agréable dans un 1969 paisible, serein et facile à vivre.

Vous savez que j'ai beaucoup hésité avant de finir par acquiescer à ce que l'on a su me présenter comme mon devoir et le souhait de la plupart d'entre vous. Ne croyez pas que c'est parce que j'aime me faire prier... La pure vérité est que j'appréhendais et que je n'ai pas cessé de craindre que vous n'attendiez de moi plus que je ne puis donner. Parce que je me connais, je suis convaincu que votre choix aurait pu être plus heureux.

Sans être prophète, j'avais bien prévu qu'il arriverait un jour où vous me demanderiez de participer activement à nos séances, dont jusqu'ici je n'ai fait que profiter égoïstement. Mais, j'envisageais cette éventualité comme aléatoire, ou de réalisation lointaine, et, je faisais exprès de n'y pas penser.

Ma présence, relativement assidue à nos réunions a pu vous prouver que je me plaisais dans votre com-

pagnie. Au contact de chacun de vous j'ai gagné. J'ai pris de l'intérêt et du plaisir à écouter et à m'instruire de vos causeries, qui diffèrent du tout au tout de mes occupations habituelles. Mon rôle d'auditeur me satisfaisait et je ne désirais pas de changement. La conséquence est que je ne me suis nullement préparé au rôle que vous me demandez de tenir.

J'ajoute, sans plaisir, que je suis convaincu que je ferai le plus mauvais Président ; surtout à ne mettre en parallèle avec aucun de ceux que j'ai vus se succéder, depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous. Une épreuve rude pour mon amour-propre ! et, je n'en suis pas dépourvu.

Vous savez, peut-être, que j'ai rempli deux professions, que ce qui m'a toujours été un passe-temps agréable est devenu, depuis quatorze ans, mon occupation fondamentale : elle me passionne ! Aucun des deux métiers ne m'a dressé à l'art de parler, encore moins d'improviser. Sauf un miracle, que vous feriez, vous n'aurez donc pas, cette année, un président très loquace.

Ma formation, si elle ne me fait pas douter de tout, loin de là, me fait douter de moi-même... Au microscope, je sais très bien que l'image que je regarde est réelle et grossie tant de fois. Je connais mon instrument ; il m'est familier ; je lui fais confiance. J'ai des renseignements exacts et aussi précis que possible sur le matériel que j'ai à l'étude, sur sa nature, sur son origine, sur sa provenance, sur les conditions dans lesquelles il a été prélevé. Mais je me demande toujours si je vois bien, si je vois tout, si je sais voir ce qu'il importe de voir, si j'interprète correctement ce que j'ai vu. Ensuite, il me faut réfléchir beaucoup pour conclure, car je ne suis pas plus maître de moi pour ordonner et fixer spontanément une graduation sûre des valeurs dans les caractères spécifiques, les bien distinguer des caractères qui sont individuels et de ceux qui ne peuvent résulter que d'un accident. Reconnaissez que ma complexion n'est pas faite pour que je m'asseye, tranquille, dans un fauteuil présidentiel.

Depuis longtemps, — je crois que j'ai commencé

à sept ans — je passe beaucoup de temps à des études d'Histoire Naturelle, lesquelles ne me coûtant ni effort, ni peine, ni fatigue m'amusement follement. Je fais des recherches pour mon plaisir. Je me contente de ce que je trouve, sans me soucier de son but utilitaire. Je n'espère pas de découverte sensationnelle. Suis-je bien, dans ces conditions, prédisposé à présider des travaux plus sérieux ?

De plus, me repliant sur moi-même, je me demande à quel titre me vaut, pour présider nos séances, d'avoir signalé, décrit et donné un nom à deux ou trois centuries d'espèces de coléoptères de pays plus ou moins lointains et qui n'étaient pas connues, même d'être en relation avec les grands Musées, des Laboratoires et des Universités des cinq continents, de prendre du plaisir à discuter de sujets si spéciaux qu'ils sont susceptibles de n'intéresser que des initiés ? Convenez que tant soi peu de savoir-faire, d'éloquence, de facilité ou d'esprit vaudrait mieux pour que je remplisse ma tâche convenablement.

Enfin, je ne me crois pas bien désigné pour représenter avec brio notre Académie dans des cérémonies officielles.

Pourtant je n'ai pas dit et je dis pas que je ne vous apporte rien. A défaut de ce qui me manque, je vous promets mon attachement, mon dévouement, ma fidélité, ma bonne volonté et mon désir de bien faire. Cette énumération n'est pas restrictive... Mais, j'ai besoin de compter sur votre indulgence et sur votre secours pour que, au bout d'un apprentissage que je voudrais ne pas vous faire trop souffrir, vous m'aidiez aussi à vaincre une timidité naturelle, dont je ne vous ai pas parlé, mais qui est considérable.

Les Académiciens écoutent une communication de M. Roger CHASTANIER intitulée : « *Un meurtre sous Louis XIV* ».

C'est une étude des mœurs de la noblesse terrienne dans les dix dernières années du XVIII^e siècle que M. CHASTANIER a présenté à ses confrères. Deux

familles se disputaient, à cette époque, le haut du pavé, à Goudargues. L'une, les Audibert, Comtes de Lussan, était apparentée au Grand Condé. Elle avait obtenu pour un de ses cadets d'être nommé prieur commendataire de l'abbaye de Goudargues. Ce cadet désignait un prieur claustral, chargé des âmes. Lui se contentait de recevoir le prix des fermages des terres de l'abbaye. L'autre famille, les Pellegrin de la Bastide d'Orniol, restée protestante de cœur, cultivait ses propres terres. Elle était parente de Turenne, et avait gardé les mœurs militaires des seigneurs du siècle précédent ; les duels ne l'effrayaient pas ; les meurtres non plus à l'occasion.

Il y avait entre les deux familles rivalités d'intérêt entre les terres voisines, rivalité de préséance, rivalité religieuse. Les Audibert qui vivaient dans leur château de Lussan étaient représentés à Goudargues par le prieur Bruneau. C'est entre Bruneau et les Pellegrin que la lutte sera la plus âpre. Bruneau eut le tort de chercher dans une famille catholique, celle du sieur du Bord « le pot et le feu ». Les Goudarguois pensèrent vite que Madame du Bord lui accordait autre chose et que le mari acceptait la situation avec philosophie. De là des chansons : « Garde tes moutons, bergère ; moi, je garderai les miens... » ; sous-entendu ; du Bord garde mal sa brebis. De là, aussi, discussions, menaces réciproques, bataille entre domestiques, inquiétudes dès que l'un ou l'autre porte une arme. Un jour, du Bord, son beau-fils et un ami, tous armés provoquèrent les Pellegrin. L'un de ces derniers, Louis, accompagné de l'un de ses beaux-frères et d'un valet, sortit du château en armes. Du Bord tira deux coups de feu sans atteindre personne. Leurs adversaires ripostèrent ; du Bord tomba mort, son beau-fils fut blessé et mourut peu après.

Après une information très sommaire de la Cour temporelle de l'Evêché d'Uzès, les meurtriers qui avaient fui à l'étranger, furent condamnés à mort par contumace. Les Pellegrin n'eurent que la ressource d'implorer la grâce du roi en faisant ressortir la légitime défense. Ils l'obtinrent grâce à leurs relations à la Cour, mais non sans peine, et revinrent à Goudar-

gues le front haut. Bruneau n'eut plus qu'à résilier son
bénéfice, et la veuve du Bord à chercher un nouveau
mari. Goudargues n'entendit plus chanter : « Bergère,
garde tes moutons ».

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE PUBLIQUE DU 2 FEVRIER 1969

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le Dimanche 2 février 1969 à 17 heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville mis à sa disposition par M. Emile JOURDAN, Maire de Nîmes.

La séance était présidée par M. GERBOD, Préfet du Gard, Président d'Honneur, assisté de M. Jean THEROND, Président.

Ont successivement pris la parole :

M. GERBOD, Préfet du Gard, qui a prononcé l'éloge de son lointain prédécesseur DUBOIS, premier Préfet du Gard ;

M. André BERNARDY, Président sortant, pour rendre compte des travaux de l'Académie pendant l'année 1968 ;

M. le Professeur André DUPONT, sur « *Les institutions municipales de Beaucaire du XII^e au XV^e siècle* » ; et M. René PANET, qui évoqua « *Un curieux procès : l'affaire des moustaches* ».

L'allocution de M. GERBOD, le compte rendu des travaux de l'année et les communications de M. le Professeur André DUPONT et de M. René PANET seront publiés dans les Mémoires de l'Académie.

Au cours de la séance, M. André BERNARDY avait remis à M. le Préfet la médaille d'argent de la Compagnie.

SEANCE DU 7 FEVRIER 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. le Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Docteur DROUOT, M^c Octave HUGUES, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, André NADAL, M^c Jean ROGER, SESTON, FRAINAUD, Mgr HOMS, M^c FOSSE, PANET, membres résidants, et M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. ABAUZIT, DAVE, Professeur DUPONT, DOUËL, Professeur AUMERAS, SABLOU, M^c TAILHADES, CHASTANIER, Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. BERNARDY, Trésorier, ayant présenté à la Commission des Finances les comptes de l'année appuyés des pièces justificatives et la Commission les ayant arrêtés, l'Académie a pris connaissance de l'état des recettes et dépenses de l'année écoulée ainsi que du budget de l'année 1969, et a approuvé l'un et l'autre à l'unanimité.

M. le Pasteur BRUNEL a, ensuite, donné lecture d'une communication intitulée : « *Le secret des tourbières* ».

La tourbe a la propriété de conserver intacte les corps humains, les cadavres d'animaux et les divers objets qui y sont enfouis. Son exploration a permis d'en exhumer de nombreuses dépouilles ou débris, enterrés depuis des années et même depuis des siècles. En particulier, ont été trouvés dans les tourbières des

pays nordiques, des cadavres d'hommes, qui, sans nul doute, ont appartenu aux peuplades celtiques et ont été immolés aux Dieux de la guerre ou peut-être, de la fécondité. D'autres découvertes permettent d'avoir des renseignements sur l'habitat et sur les mœurs de ces tribus migratrices, qui correspondent, du reste, aux données historiques des auteurs latins.

Avant de se séparer, les Académiciens procèdent à l'examen de diverses questions.

— L'Académie est désireuse de recevoir le plus tôt possible M. LASALLE, Conservateur des Musées de la Ville, élu membre résidant en remplacement de M. BARNOUIN, et non encore installé. Il sera demandé à M. LASALLE, dont la participation aux travaux de l'Académie est vivement souhaitée, de bien vouloir tenir compte de cette insistance.

— M. MODESTE, membre résidant devenu non résidant par suite de son installation dans les Pyrénées-Orientales, devait revenir habiter Nîmes ; dans cette prévision, il avait été décidé de lui réserver le fauteuil du regretté M. FLAUGERES. M. MODESTE ne donnant pas suite, pour le moment, à son projet de retour à Nîmes, l'Académie décide de procéder à bref délai à l'élection ainsi rendue nécessaire. Le groupe intéressé fera ses propositions à la Commission des anciens Présidents.

— M. l'Inspecteur LIGNIERES demande s'il n'y aurait pas lieu, en vertu de l'article 6 du règlement, de considérer comme démissionnaires les très rares membres résidants qui depuis de nombreuses années n'assistent pas aux séances de l'Académie, cela sans qu'un état de maladie en soit la cause. Il est demandé au Secrétaire Perpétuel d'insister affectueusement auprès des intéressés pour qu'ils veuillent bien manifester par leur assiduité aux séances l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'Académie et aux travaux de leurs confrères. Dans le cas où ils estimeraient ne pouvoir le faire, ils seraient nommés membres honoraires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 21 FEVRIER 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. le Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, NADAL, FRAINAUD, Mgr HOMES, M^e FOSSE, Conseiller PANET, membres résidants et M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. le Conseiller ABAUZIT, DAVE, DOUËL, M^e Octave HUGUES, Professeur AUMERAS, SESTON, M^e TAILHADES, Bâtonnier FABRE, Joachim DURAND.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président cède ensuite la parole à M. FRAINAUD qui donne lecture d'une communication intitulée : « *Cyrano de Bergerac, libertin et... cosmonaute* » dont voici le résumé :

En préface à sa communication, le conférencier précise qu'il ne veut pas donner à son étude un caractère scientifique, soulignant que la qualité de cosmonaute qu'il prête à son héros ne doit pas être prise dans son expression contemporaine.

Il tient à rappeler l'intérêt que l'au-delà a toujours suscité chez les masses populaires et les philosophes, le burlesque, le merveilleux qu'il a toujours inspiré. Pour cela et, sans vouloir détruire son mythe, il a choisi celui que, par la plume et la verve d'Edmond Rostand, le théâtre a popularisé : Cyrano de Bergerac.

Après avoir signalé les outrances et les moqueries dont astrologues et mages étaient l'objet de la part de leurs contemporains, et qui sont exprimées au 17^e siècle par Jean de la Fontaine, notre confrère constate que les visionnaires d'hier avaient inspiré les chercheurs d'aujourd'hui, et préparé nos spectaculaires aventures spatiales. Rien ne paraît impossible à la science quand l'impossible a pu un jour être pensé par l'Homme.

C'est avant tout de l'avant-gardiste et du retoutable libertin, maladroit à ses heures, dont le conférencier veut discourir.

Savinien Cyrano de Bergerac, né en 1619 à Paris, et non point en Gascogne comme Edmond Rostand spéculant sur son nom a pu nous le laisser croire, appartient non point à la noblesse d'épée, bien que l'ayant parfaitement maniée, mais à la bourgeoisie parisienne. Contestataire véhément, disciple de Gassendi, admirateur de Descartes, ami de Scarron, d'Assoucy et de Tristan l'Hermitte, eux-mêmes libertins notoires, il prend farouchement parti en 1649 pour la Fronde et attaque la politique de Mazarin. La religion, la société, le Pouvoir sont violemment vilipendés par Cyrano qui, s'inspirant des poètes burlesques de l'antiquité et de Scarron lui-même, prendra les héros de la mythologie et les saints personnages de la Bible comme interprètes de ses critiques. Sa rupture avec ses anciens amis et son ralliement à la politique de Mazarin, dont il fait alors l'apologie, dénoncent la versatilité de son caractère, mais ne changent en rien ses sentiments de libertin. « Le Pédant joué », « La mort d'Agrippine », le signalent à l'attention du public, cependant qu'il vit chez le duc d'Arpajon, au service duquel il était rentré pour pallier les difficultés financières dans laquelle l'avait mis sa vie désordonnée et tapageuse. C'est dans l'incendie de l'Hôtel d'Arpajon, en 1655, qu'il sera blessé grièvement et mourra sans gloire quelques jours plus tard.

« L'autre Monde : Etats des empires de la Lune, Etats des empires du Soleil », qui l'ont signalé à notre attention, constitue son œuvre posthume. C'est dans

cet ouvrage qu'il atteindra le maximum de l'outré-
dance et du burlesque.

Sa fantaisie ne manque pas de nous surprendre quand il s'agit de nous apprendre les moyens employés pour atteindre la Lune et le Soleil : bouteilles remplies de rosée que la chaleur du soleil hume ; raréfier l'eau contenue dans un coffre de cèdre au moyen de miroirs disposés en icosaèdre ; sauterelles aux détentes d'acier projetées par des explosions de salpêtre ; chariot d'acier propulsé par un aimant.

Là-haut, ses discussions avec un monde imaginaire dans un paradis où les hôtes sont toujours des personnages de la Bible, Elie, Enoch ou des jeunes dont les théories nient tous les principes établis y compris la procréation et l'immortalité de l'âme. Cyrano de Bergerac laisse éclater son athéisme en se servant de cette forme burlesque qui pour n'être pas moins pénétrante enlève toute possibilité, étant donné sa fantaisie de contester la valeur de cette philosophie.

La conclusion du conférencier se veut sage. Certes, les visionnaires ont inspiré les grandes aventures célestes d'aujourd'hui. Mais à une époque — la nôtre — où les progrès de la science remettent en cause tant de principes établis, combien de Cyrano de Bergerac ne feraient-ils pas du burlesque un moyen facile pour vulgariser leur philosophie.

A toutes les « contestations », le conférencier, après avoir rappelé le doute de Voltaire, qui ne pouvait s'expliquer comment l'horloge de l'Univers pouvait marcher sans horloger, préfère l'hymne à la Foi d'un Bormann résonnant dans l'éternel silence du cosmos, nous rappelant les premières paroles de la Genèse.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU 9 MARS 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. G. ABAUZIT, Colonel de BALINCOURT, André BERNARDY, Pasteur BRUNEL, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, ESCHOLIER, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, Henri de REGIS, M^e ROGER, SESTON, FRAINAUD, Mgr HOMS, M^e FOSSE, Conseiller PANET et CHASTANIER, membres résidents ; Mlle METGE, Mme DECHERY et M. Gaston CHAUVET, membres correspondants, et M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, DOUËL, M^e Octave HUGUES, Professeur AUMERAS, SABLLOU, M^e TAILHADES, Bâtonnier FABRE, Jo DURAND.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président adresse les félicitations de la Compagnie à M. FRAINAUD dont le fils M. Jean-Louis FRAINAUD doit épouser prochainement Mlle Elisabeth PARPAILLON. De même, il félicite M^e Maurice CHAUVET, membre non résident, de sa nomination au grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite National.

Trois places de membres non résidents sont devenues vacantes par suite du décès de leurs titulaires, M. le Chanoine BERAUD, M. Robert de JOLY et M. Jean PAULHAN, de l'Académie Française. Il est déci-

dé qu'il y a lieu de procéder à leur remplacement. D'autre part, l'Académie fixe au 9 mai la date à partir de laquelle les propositions de candidature au fauteuil de membre résidant laissé vacant par le décès de M. FLAUGERE pourront être inscrites sur le registre spécial de présentation.

L'Académie a reçu en hommage :

— Jean Pourtal de Ladevèze. *La Frontière Ambiguë*. Paris, L'Ancien Divan, 1969. 45 pages, 14 x 19, broché.

M. SESTON présentera un compte rendu de ce recueil de poèmes.

La parole est ensuite donnée à M. ESCHOLIER, pour lire une communication de M. DOUËL intitulée : « *Frédéric Chopin ou le spectre de la Rose* » dont voici le résumé :

Un petit paquet de lettres jaunies, une rose desséchée liées en croix par un ruban passé et portant de la main de Chopin les mots significatifs : « *Moia bieda* » (Mon malheur) s'offraient aux regards des nombreux visiteurs recueillis, lors de l'exposition Chopin à la Bibliothèque Polonaise de Paris en 1932.

Ces reliques fanées représentent le drame qui poursuivit Chopin tout au long de sa courte vie. Cela explique la tendresse nostalgique qui parfume d'exquise façon l'œuvre du grand polonais lorsqu'il ne met pas sabre au clair pour défendre par des charges pathétiques l'amour de la patrie maternelle.

L'impérissable mais malheureux amour de Frédéric Chopin s'appellait Marie Wodzinska.

Nicolas Chopin, le père de Frédéric, avait ouvert à Varsovie un pensionnat pour ajouter à ses maigres émoluments de professeur de français à l'École Militaire préparatoire.

Le comte Wodzinski et sa famille, c'est-à-dire sa femme, ses trois fils, Antoine, Casimir et Félix, sa fille Marie, en étaient les pensionnaires.

C'est là que, tout enfant, Frédéric Chopin avait connu la petite Marie.

Déjà le jeune garçon s'était fait à Varsovie une

célébrité de virtuose (1) et la fillette était flattée d'un tel partenaire. Celui-ci n'oubliera jamais les soirées familiales où, dans le grand salon rouge, se succédaient ses propres improvisations et les chants poétiques de Marie, si douce et si belle déjà (2).

Ces relations juvéniles durèrent jusqu'en 1829, année du départ de Chopin pour Vienne.

De Vienne, Chopin se rendit à Paris où il retrouva Antoine Wodzinski et ils se revirent souvent dans l'appartement de Chopin, rue de la Chaussée d'Antin (3).

Marie ne l'oubliait pas. On échangea des cadeaux : pantoufles brodées, par exemple, auxquelles Chopin répondait par la Grande Valse en Si Mineur Op. 18 qui venait de paraître en 1834.

L'année suivante ce fut l'envoi d'un album d'autographe (4). Une correspondance suivie s'établissait. Ils ne devaient pas tarder à se revoir.

Ce fut à DRESDE, en Septembre 1837. A partir de ce moment, le romantisme de leur réciproque amour prenait vraiment son essor.

Le séjour de CHOPIN dura un mois. Le moment douloureux de la séparation arriva...

La veille de ce jour-là (5), tout le monde, triste, était réuni au salon, retenant à peine ses larmes. Tout à coup, Marie s'approcha d'un bouquet de roses, en prit une et l'offrit à son ami. Chopin, transporté, ému au delà de toute expression, se précipita au piano et improvisa la fameuse Valse de l'Adieu, valse qu'il écrivit ensuite (Op. 69, N° 1).

Cette rose est celle que l'on a pu voir en 1932. Elle ne quitta jamais Chopin.

L'année s'écoula. Chopin souffrait de plus en plus de la séparation durant l'hiver de 1835. Il n'avait de désir que de retrouver Marie durant l'été de 1836.

(1) Henri Bidou - Chopin, p. 8.

(2) Wodzinski - Les 3 amours de Chopin, p. 229.

(3) Ibid. P. 237.

(4) Karlovicz - Souvenirs inédits p. 12.

(5) D'après une lettre de Marie elle-même.

C'est de cette période de sa vie que datent les œuvres les plus significatives qui subirent l'influence exercée par la jeune polonaise sur le génial compositeur.

La correspondance, néanmoins, était suivie, par l'intermédiaire de la comtesse.

L'été, enfin, les réunit. Chopin, certainement invité par Madame Wodzinski, vint rejoindre la mère et la fille en Juillet à Marienbad et séjourna avec elle un grand mois : il ne devait partir que le 9 Septembre.

Il est facile d'imaginer l'ardeur et la brièveté de ce séjour pour ces deux cœurs épris qui sentaient approcher rapidement et sûrement la minute décisive.

Le 7 septembre, vers la fin de la journée, au cours d'un tête-à-tête, Chopin déclara son amour et Marie s'engagea, puis ils coururent porter leur confidence à Madame Wodzinski qui ne donna cependant pas son consentement sans réserve puisqu'elle exigea des enfants un secret provisoire mais absolu, condition même de leur bonheur futur.

Chopin comprit-il tout de suite la réticence ? Il devait se souvenir d'une visite faite au comte Wodzinski, l'hiver précédent, au cours de laquelle celui-ci avait demandé de ses nouvelles avec un « empressement » (6) qui répondait mal à ses « absences » systématiques pendant les séjours du jeune homme auprès de sa fille.

Cependant on s'écrivait, la comtesse, Marie, Chopin, pendant les premiers mois de l'hiver et le fiancé exilé à Paris, cherchait avidement le sens de cette correspondance qui lui parlait de moins en moins du « Crépuscule » où il avait mis tout son espoir de bonheur terrestre. On lui donnait des conseils de santé d'une sollicitude appuyée et Marie se qualifiait dans une lettre : « ...Votre plus mauvaise élève et amie d'enfance ». Ce qui, d'une fiancée, paraissait au moins singulier (7).

(6) Karlovicz, p. 84.

(7) Henri Bidou, p. 139.

Chopin ne s'y trompait pas et pressentait le commencement de son martyre (8) : la catastrophe ne tarda guère.

Au début de l'été de 1837, une lettre de Genève qui n'a pas été conservée, lui apprenait que Marie reprenait sa parole devant l'opposition obstinée de son père et Chopin comprit alors que le bonheur lui était refusé.

Il ferma les yeux, se tut, se renferma et fut si véritablement malheureux que des amis l'emmenèrent à Londres où il effraya ceux qui le virent et le jugèrent très malade.

L'heure des enthousiasmes était finie pour Marie qui, en 1841, allait même consentir à un mariage de raison avec le noble comte Skarbek dont elle se sépara. Elle se remaria en 1848 avec Monsieur Orpisevski qu'elle perdit après dix-huit mois de maladie.

Elle devait mourir en 1897.

Ses fiançailles rompues, la santé minée par un chagrin qui le rongea dès lors sans pitié — et là, il est impossible de ne pas voir la cause véritable de sa mort prématurée — Chopin enferma dans un tiroir les lettres de Marie et la précieuse rose.

Puis il se jeta dans la vie où l'appelaient les forces vierges de son génie révolté et rencontra l'amour frénétique et maternel de George Sand qui, tour à tour, l'usa et le soigna, le chérit et le tortura et finalement le rejeta sans scrupule à son destin de condamné à mort. Elle ne sut jamais guérir dans ce cœur si profondément atteint la blessure qu'y avait faite la petite fiancée à la rose.

C'est un fait assez digne de remarque, en effet, que si, dans l'œuvre de Chopin, les pages inspirées par Marie ou par l'amer regret de sa perte sont nombreuses, capitales et certaines, celles qui pourraient être attribuées à l'influence personnelle de la maîtresse impérieuse et maternelle sont trop rares et douteuses, à part les Préludes, où encore il y a plus de regrets

(8) Ed. Ganche, p. 185.

que d'élans, pour qu'on les ait jamais signalés avec quelque précision.

Après le grand Scherzo en si bémol mineur, op. 31, qui a été appelé par Henri Bidou la « Rupture avec Marie » (9), ce fut la Quatrième Ballade, op. 53, qui, dans l'œuvre de Chopin fait pendant à la Première, elle-même inspirée par Marie, bien qu'elle ait été écrite en 1842 (10), à Nohan, alors que la liaison de Chopin avec George Sand durait depuis 1838 : ne venait-il pas d'apprendre par une voie indirecte et tardive le mariage de sa bien-aimée ?

Après cette œuvre, Chopin ne trahira plus le secret dont il meurt. Sa fin, douloureuse et stoïque, demeurera si fermée que nul des amis de la dernière heure n'aura pensé à la fiancée perdue qui le tuait sans le savoir.

N'est-ce pas elle qui, maintenant encore, illumine de la plus émouvante clarté l'œuvre si profondément humaine de Frédéric Chopin ?

La séance est levée à 18 heures 15.

(9) p. 153.

(10) H. Bidou, p. 198.

SEANCE DU 21 MARS 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. le Pasteur BRUNEL, Vice-Président, remplaçant M. Jean THEROND, Président, excusé.

Sont présents : MM. le Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, Chanoine THIBON, Professeur DUPONT, Docteur DROUOT, Pasteur LAURIOL, Inspecteur LIGNIERES, Pasteur LHERMET, André NADAL, de REGIS, M^e ROGER, SESTON, PANET, CHASTANIER, Joachim DURAND, membres résidants.

Sont excusés : MM. ABAUZIT, DAVÉ, DOUËL, Pierre HUGUES, Professeur AUMERAS, SABLOU, M^e TAILHADES, Jean THEROND, FRAINAUD, Mgr HOMS, M^e FOSSE, M^e FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par M^e ROGER, remplaçant le Secrétaire Perpétuel, et adopté.

M. le Pasteur BRUNEL fait part à l'Académie du décès de M^e Octave HUGUES, avocat honoraire à la Cour de Paris, membre résidant, et prononce son éloge funèbre. M^e Octave HUGUES, dont tout le monde appréciait les qualités de cœur et d'esprit, avait été élu membre résidant en 1964. Il succédait au Bâtonnier Charles des Guerrois. Il fit une communication très remarquée sur M^e Pierre Masse, héros et martyr de la Résistance, dont il avait été un des principaux collaborateurs. Une minute de silence est observée à la mémoire du regretté disparu.

M. André BERNARDY fait ensuite une communication intitulée : « *Les cartes anciennes du Languedoc* », dont voici le résumé :

Les cartes anciennes du Languedoc sont nombreuses.

La première est celle d'Ortélius, éditée en 1570, et se rapporte à la Gaule Narbonnaise ; ce relevé, à l'échelle de 1/700.000e environ, ne comporte que la région côtière depuis Narbonne jusqu'au Delta du Rhône : les fleuves, Aude, Hérault et Vidourle y sont indiqués, de même que les principales villes et bourgs qui se situent, pour notre région, au sud d'une ligne Nîmes, Uzès, Pont-Saint-Esprit, avec souvent des commentaires en langue latine, par exemple pour le pont du Gard : « Pons admirabilis Romani operis, olim aquae ductus ».

Au XVIIe siècle, de nombreuses cartes voient le jour. Elles sont de plus en plus détaillées, mais souvent inexactes, sauf pour les rivières qui sont tracées avec soin.

Etablies au début pour servir aux opérations militaires des armées royales contre les réformés de 1620 à 1629, elles se transformèrent par la suite en cartes du « Gouvernement » de la Province. Ainsi apparaissent les limites des deux généralités, des trois lieutenances et des vingt-deux diocèses. A la même époque nous trouvons des cartes et plans des grands travaux tels que le canal du Midi et le port de Sète.

La révocation de l'Edit de Nantes et le soulèvement camisard font surgir, surtout pour la région garquoise et cévenole, de nombreuses cartes ayant pour but de faciliter la circulation des troupes : cartes générales de chacun des vingt-deux diocèses et cartes régionales.

Tous ces documents, depuis le début, sont ornés de cartouches importants et bien décorés qui servent de cadre, les uns au titre, les autres aux explications et aux légendes. Ceux des diocèses sont particulièrement beaux et comportent les plans des villes principales et des vues des monuments les plus marquants.

En particulier celui du diocèse de Nîmes, dédié à Mgr Esprit Fléchier, comporte « l'élévation perspective de l'amphithéâtre », le profil du temple de Diane, la façade de la Maison Carrée et le pont du Gard.

Le soulèvement camisard fait apparaître beaucoup d'autres documents dont le plus original est celui des « Montagnes des Sévennes où se retirent les fanatiques avec les grands chemins royaux récemment construits ». Le cartouche représente des rochers tourmentés envahis par les soldats du roi.

Au XVIII^e siècle paraissent de nombreuses cartes copiées sur les précédentes. Cependant les Etats du Languedoc qui présidaient aux destinées de la province mettent en chantier un atlas précis des diocèses et chargent de ce travail la Société Royale des Sciences de Montpellier, créée en 1706. Mais Cassini est chargé par le roi, en 1749, de faire un relevé très soigné pour l'ensemble du Royaume. Son travail définitif paraît en 1781.

La Révolution supprime les provinces et crée les départements. Celui du Gard naît du décret du 16 janvier 1790.

C'en est fini des cartes du Languedoc. Peut-être que demain la création d'une région « Languedoc-Roussillon » les verra renaître sous une forme différente.

Au cours de son exposé, M. André BERNARDY présenta une dizaine de cartes du Languedoc particulièrement remarquables et commenta les particularités de chacune.

La séance est levée à 18 heures 35.



OBSEQUES de Maître Octave HUGUES
22 MARS 1969

Les obsèques de M^e Octave HUGUES, membre résidant, décédé le 19 mars, dans sa quatre-vingt-troisième année, ont été célébrées le samedi 22 mars, à 10 heures, en l'église Saint-Baudile.

Le deuil était conduit par M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, cousin germain de M^e HUGUES.

L'Académie était représentée par M. le Conseiller ABAUZIT, Mgr HOMS, M. le Colonel de BALINCOURT, M. André BERNARDY, M. le Pasteur BRUNEL, M. le Chanoine THIBON, M. le Dr DROUOT, M. ESCHOLIER, M. le Professeur AUMERAS, M. le Professeur DUPONT, M. le Pasteur LAURIOL, M. l'Inspecteur LIGNIÈRES, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, M^e Jean ROGER, M^e TAILHADES, M^e FOSSE, M. le Conseiller-doyen PANET, M. Joachim DURAND, etc...

La levée du corps avait été faite par Mgr HOMS.

A l'issue de la cérémonie religieuse, après que le Bâtonnier Marcel FONTAINE eût rendu hommage au défunt qui était avocat honoraire à la Cour de Paris, M. le Pasteur BRUNEL, Vice-Président, remplaçant M. Jean THÉRON, Président, absent de Nîmes, adressa au regretté disparu le dernier adieu de l'Académie.

Allocution de M. le Pasteur BRUNEL.

En l'absence du Président de l'Académie de Nîmes, j'ai, comme Vice-Président, le pénible devoir de rendre hommage à la mémoire de notre confrère, M^e Octave HUGUES, décédé le 19 Mars à l'âge de 82 ans.

M^e HUGUES avait été élu par notre Compagnie le 18 Décembre 1964. Il remplaçait le regretté bâtonnier Charles des GUERROIS. Ce choix ne pouvait être meilleur, car il y avait entre ces deux avocats, qui avaient honoré, l'un le barreau de Nîmes, l'autre le barreau de Paris, non seulement une parité de fonctions, mais une certaine parenté d'esprit et d'âme. Les membres de l'Académie s'en rendirent compte, lors de la réception de M^e HUGUES, réception qui eut lieu

le 22 Octobre 1965. La présentation du récipiendaire par M. le Professeur SESTON, Président en exercice et l'éloge de son prédécesseur par le récipiendaire lui-même dénotèrent entre les deux Académiciens qui se succédaient une conformité de pensées et de sentiments.

M^e HUGUES avait reçu de ses parents et de ses maîtres un héritage riche de valeurs intellectuelles, morales et religieuses. De son grand-père paternel, qui avait été un bienfaiteur du village de Manduel, un de ses adversaires politiques, le jour de ses obsèques, pouvait déclarer : « Certes nous sommes loin de partager les opinions politiques du disparu. Mais lorsque la mort frappe un homme de bien, lorsque cet homme a eu la main ouverte à tous les déshérités de la fortune sans distinction de nuances ou de partis, les opinions s'effacent devant les restes de ce bienfaiteur ». Homme de bien qui se fit aimer de tous ; le petit-fils, M^e HUGUES avait gardé ce trésor de bonté. Je n'en veux pour preuve que cette parole de l'Imitation de Jésus-Christ que notre confrère avait retenue comme inspiratrice de son activité, de son comportement avec ses semblables, de sa vie toute entière. « Celui dont l'amour est éclairé considère moins le don de celui qui l'aime que l'amour de celui qui donne ».

Cette bonté qui rayonne de chaleur et de lumière, cet amour qui va jusqu'au don de soi-même et jusqu'au sacrifice, ne sont-ils pas la marque des grandes âmes, quelles que soient par ailleurs les transformations du monde et les vicissitudes des existences humaines.

Frappé dans ses plus chères affections, par la mort de ses parents et par celle, en particulier, d'un frère tombé au Champ d'honneur dès le début de la guerre de 1914, lui-même grièvement blessé à la bataille de Dieuze, M^e HUGUES considéra comme un devoir de se consacrer à sa carrière de magistrat militaire d'abord et ensuite d'avocat, en restant fidèle aux sentiments de justice et de charité, qui doivent inspirer tout homme qui veut vivre sa foi chrétienne.

Je n'ai pas à rappeler les péripéties de cette carrière, je veux cependant, — ne serait-ce qu'en me référé-

rant aux communications que notre confrère a données à l'Académie, le jour de sa réception et le jour où il parla de celui dont il fut le collaborateur pendant vingt ans : Maître Pierre MASSE —, affirmer que ce qui caractérisait M^e HUGUES, c'était l'élévation de l'esprit, l'étendue de la culture juridique, littéraire et artistique et surtout le rayonnement de l'âme. M^e HUGUES était ennemi de toute ostentation, il était réservé et discret, mais bien vite, on sentait en lui une intelligence pénétrante, un sens droit, une haute valeur spirituelle et morale.

Par sa mort, survenue après quelques jours de maladie, l'Académie de Nîmes se sent appauvrie de tout ce que M^e HUGUES aurait encore pu lui apporter. Si bref qu'ait été son séjour parmi nous, nous garderons de lui un fidèle souvenir. Nous présentons à ses parents et en particulier à notre confrère et à Madame Pierre HUGUES, notre sincère témoignage de sympathie.

Le cercueil s'est refermé sur une dépouille charnelle, qui, poussière revient à la poussière, sans perdre des molécules, qui conservent leur puissance de vie. Il est normal de penser, ce qui est conforme à notre foi, qu'une âme vivante, riche de valeurs éternelles, loin de s'évanouir dans je ne sais quel néant, se retrouve dans la vie, dans la vraie vie, dans cette vie qui nous est bien mystérieuse, mais que nous savons certaine (grâce aux promesses de l'Évangile de notre Maître et Seigneur Jésus-Christ). Aussi bien, c'est dans la foi et dans l'espérance que nous remettons à Dieu, notre frère, qui s'est efforcé de le servir dans l'humilité et dans l'obéissance.



Nouvelle Série

N° 45

BULLETIN

TRIMESTRIEL

des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

2^{me} Trimestre 1969

ACADÉMIE DE NIMES

16, Rue Dorée

NIMES

1969

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BULLETIN

BUREAU DE L'ACADEMIE

POUR L'ANNEE 1969

Président d'honneur : M. Gerbod, Préfet du Gard.

Président : M. Jean Théron.

Vice-Président : M. le Pasteur Brunel.

Secrétaire-Perpétuel : M. Pierre Hugues.

Trésorier : M. André Bernardy.

Bibliothécaire : M^e Jean Roger.

Archiviste : M. le Dr Édouard Drouot.

Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au
compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136.63

Académie de Nîmes

16, rue Dorée

30 — NIMES

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M ^e Léon Fosse, représentant de l'Académie de Nîmes à la Séance de l'Académie Française du 11 avril 1969	41
M. Joachim Durand, désigné pour représenter la Compagnie aux manifestations du 27 avril en souvenir des déportations de 1940-1945	46
M. Bernardy et M. Pierre Hugues, désignés pour représenter la Compagnie le 4 septembre à Uzès aux fêtes du Centenaire des Lettres de mon Moulin	46
Réception de M. le Professeur Maurice Auméras, membre résidant	51
Election de M. Charles Juge-Chapsal, comme membre non résidant	59
Election de M. Gaston Chauvet comme membre non résidant	60
M. André Modeste, membre non résidant, succède à M. Jean Pauchan	60
Election de M. le Professeur Hervé Harant, comme membre non résidant	60
Election de M. Paul Troy, de M. Maurice Penin, comme membres correspondants	60
Remerciements de MM. Paul Troy et Juge-Chapsal	62
Lettre de M. Le Berger-Carrière, de Bruxelles, au — sujet de Claude de Carrière (1715-1793), directeur de l'Académie de Nîmes en 1752.. .. .	62

COMMUNICATIONS

M. Ivan Gaussen : Le marquis de Villevieille et les Encyclopédistes	44
M ^{gr} Homs : Le jour de Noël 1394, interdiction de la fête des fous en la Cathédrale de Nîmes	46

M. <i>Guillaume Abauzit</i> : Henri Nègre, musicien nîmois et ses disciples	49
M. <i>Douël</i> : Clara WIECK et Robert SCHUMANN	58
M. <i>Louis Boyer</i> : La vigne et le vin dans la Gaule Narbonnaise à l'époque gallo-romaine	50
M. <i>Gaston Chauvet</i> : Une grande dame de l'ancien Régime : La duchesse douairière d'Uzès	63

HOMMAGES

M. <i>André Bernardy</i> : Visitons les garrigues	41
M. <i>André Nadal</i> : Abeille spirituelle, poème inconnu et art poétique de Paul Valéry	62



COMMUNICATIONS

SEANCE DU 11 AVRIL 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. André BERNARDY, le Pasteur BRUNEL, le Dr DROUOT, le Pasteur LAURIOL, le Pasteur LHERMET, M^e ROGER, Mgr HOMES, M^e FOSSE, Joachim DURAND, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. le Colonel De BALINCOURT, DAVE, DOUEL, le Professeur AUMERAS, André NADAL, le Bâtonnier FABRE, le Professeur DUPONT, l'Inspecteur LIGNIERES, SESTON, M^e TAILHADES, FRAINAUD,

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. André BERNARDY fait hommage à l'Académie de son dernier ouvrage « Visitons les garrigues », édité par les Ateliers Peladon à Uzès. M. le pasteur LHERMET présentera un compte-rendu de cet ouvrage.

M. Pierre HUGUES remercie ses confrères de la sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner lors du décès de son cousin germain M^e Octave HUGUES, membre résidant.

M^e Léon FOSSE a représenté la Compagnie, le 11 avril, à la séance de réception de M. Paul MO-

RAND à l'Académie Française. Il rend compte à l'Académie de la mission qu'elle lui avait accordée.

Messieurs,

Il m'apparaît que j'ai en ce moment trois devoirs à remplir à l'égard de notre Compagnie.

Tout d'abord, vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en m'accordant votre délégation pour vous représenter à la séance de réception à l'Académie Française de Monsieur Paul MORAND.

J'ai vécu, grâce à votre bienveillance, des moments d'une rare qualité, d'autant plus que j'ai pu prendre, à cette occasion, un contact très personnel avec le récipiendaire, dont j'étais aussi l'invité.

J'ai ensuite à vous apporter de la part des Académiciens du Quai de Conti, l'expression de leurs sentiments très cordiaux pour chacun des membres de notre Académie tels que Monsieur Maurice GENEVOIX Secrétaire Perpétuel, m'a chargé en termes particulièrement chaleureux de vous les exprimer.

J'ai enfin à vous dire que l'accueil qui m'a été réservé a été empreint à la fois d'une très grande délicatesse et d'un désir non douteux de donner au lien exceptionnel qui unit nos deux Académies, et tel qu'il résulte du texte du 2 octobre 1692, toute sa plénitude et toute son exceptionnelle qualité.

Si je voulais vous relater dans le détail toutes les raisons qui justifient pour moi l'incomparable agrément que j'ai retiré de votre très bienveillante délégation, il me faudrait un temps que ne me réserve pas notre présent ordre du jour et je risquerais au surplus de me faire un propagandiste trop partial de la littérature ou plutôt des littératures successives de Monsieur Paul MORAND, me livrant pour lui à une réclame qu'il ne souhaite pas et dont il n'a certes pas besoin.

Qu'il me soit seulement permis de vous dire que classé, dès l'entrée sous la Coupole, dans la catégorie des invités de choix, je me suis trouvé dans un milieu (certainement très fermé) d'hommes et de femmes de

lettres, d'éditeurs, de membres de jurys littéraires, de critiques, et de familiers des Académiciens ou membres de l'Institut de France et que j'ai été immédiatement installé par le Secrétaire Administratif de l'Académie à une place qui ne pouvait être mieux choisie, puisque je me trouvais au premier rang de l'hémicycle à quelques mètres des Académiciens pour la plupart en uniforme, mon voisin de fauteuil étant un membre de la famille de Monsieur Paul MORAND, devant même le corps diplomatique.

C'est de cette place, qu'après le roulement du tambour, et la présentation des armes par les Gardes Républicains, j'ai assisté à l'arrivée de tous les Académiciens et de leur bureau et que j'ai entendu Monsieur CHASTENET, Directeur actuel de l'Académie, (ce qui correspond à notre Président) donner la parole à Monsieur Paul MORAND pour son « Remerciement », car, à PARIS, c'est le récipiendaire qui a le premier la parole et le Directeur de l'Académie lui répond par le discours d'accueil.

Il est à peine utile de vous dire que j'ai entendu ces deux discours, j'ose le dire, avec ferveur ; ils ont été tous deux d'une haute tenue d'éloquence en même temps que féconds en pensées originales et profondes ; ils n'ont rien laissé dans l'ombre des questions délicates qu'avait posées la candidature du nouvel Académicien.

Aussitôt après la clôture de la séance, j'ai été invité à suivre les Académiciens dans la très belle salle qui leur est réservée et qui surplombe leur hémicycle, et j'ai été alors reçu au milieu d'eux par Monsieur Maurice GENEVOIX, Secrétaire Perpétuel qui m'a transmis pour notre Académie le message de sympathie dont je vous ai fait part il y a quelques instants.

Après les félicitations d'usage à Monsieur Paul MORAND, qui m'a manifesté à cette occasion tout le plaisir qu'il avait à voir l'Académie de NIMES présente, en ma personne, à sa réception, la sortie s'est effectuée par le grand escalier donnant sur la Cour d'Honneur de l'Institut dans une haie de Gardes Républicains présentant les armes avec, au bas du perron, un peloton de Gardes à cheval.

Une réception de près de 400 personnes a suivi cette cérémonie au domicile même de Monsieur MORAND.

En définitive, pour résumer mes impressions, le mieux est que j'emprunte à l'exorde du discours de Monsieur CHASTENET ce mot d'un doge de Genes qui répondait à quelqu'un qui lui demandait ce qui l'étonnait le plus à Versailles : « C'est de m'y voir ».

De même, ce qui m'a le plus frappé, dans cette cérémonie sous la Coupole, c'était d'abord de m'y voir au milieu d'une élite d'esprits, avec lesquels les contacts sont à la fois impressionnants, plein de charme, et extrêmement réconfortants sur les valeurs humaines et c'était encore de m'y voir dans un milieu d'une aristocratie littéraire et intellectuelle de haute qualité assortie de toute l'incomparable élégance féminine parisienne où le nombre des manteaux de fourrures de vison, d'opossum, voire d'ocelot et de castor l'emportait sur celui des manteaux d'astrakan, me démontrant que les rancœurs féminines sont de courtes durées, car aucune des nombreuses dames présentes ne semblaient tenir rigueur à MORAND d'un mot cruel qu'il a eu pour les femmes de lettres dans l'un de ses ouvrages et qui me paraît trop immérité pour figurer dans nos archives.

Messieurs, je dépose, sur le bureau de notre Compagnie, les textes intégraux des deux discours dont je viens de vous entretenir.

Le Président donne ensuite la parole à M. Ivan GAUSSEN, membre non résidant, pour sa communication intitulée « Le marquis de Villevieille et les Encyclopédistes ».

Dans cette communication, la troisième qu'il consacre à la famille des marquis de Villevieille, M. I. GAUSSEN a voulu plus particulièrement situer le marquis Philippe Charles dans le milieu littéraire de son temps, c'est-à-dire en étudiant les rapports qu'il entretint avec tout ce monde assez divers fréquentant VOLTAIRE et notamment avec les Encyclopédistes qui

exercèrent au 18^e siècle une influence directe sur les événements qui aboutirent à la Révolution de 1789.

On verra dès lors le marquis de VILLEVIEILLE en relations avec d'ALEMBERT et CONDORCET, le marquis de VILLETTE et aussi le languedocien devenu genevois Paul MOULTON, ami de J.J. ROUSSEAU et de VOLTAIRE, familier du salon de Madame NECKER à Genève d'abord, puis à Paris.

M. GAUSSEN a noté également la curieuse controverse qui opposa peu après la mort de VOLTAIRE, CONDORCET et VILLEVIEILLE avec le philosophe LA HARPE, familier comme eux de VOLTAIRE à Ferney.

Enfin il a signalé l'antagonisme implacable qui sépara VOLTAIRE d'un autre languedocien, DE LA BAUMELLE, de confession protestante, d'accord avec VOLTAIRE pour lutter en faveur de la Tolérance, mais qui avait cru pouvoir porter sur le Philosophe quelques jugements qui ne lui furent jamais pardonnés.

M. I. GAUSSEN a laissé entendre, au cours de cette communication, qu'il poursuivait encore ses études sur les divers membres de la famille de VILLEVIEILLE, méconnue des historiens encore qu'elle ait symbolisé l'état d'esprit de la noblesse languedocienne à la veille de la Révolution.

Il a ajouté que l'ouverture récente au public du château de VILLEVIEILLE, restauré par les soins de Madame de DAVID-BEAUREGARD, permettait désormais à ses visiteurs non seulement d'en connaître les beautés intérieures mais aussi d'y situer les personnages qui l'habitèrent et qui furent mêlés à la vie locale sommiéroise et à celle de notre Pays.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 25 AVRIL 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. le Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, le Pasteur BRUNEL, le Chanoine THIBON, le Professeur DUPONT, le Dr DROUOT, le Pasteur LAURIOL, le Pasteur LHERMET, Henri de REGIS, SESTON, M^e TAILHADES, FRAINAUD, Mgr HOMS, M^e FOSSE, PANET, CHASTANIER, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. ABAUZIT, DAVE, DOUEL, le Professeur AUMERAS, l'Inspecteur LIGNIERES, André NADAL, M^e ROGER, le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Il est décidé que l'Académie sera représentée par M. Joachim DURAND aux cérémonies qui se dérouleront à Nîmes, le Dimanche 27 avril, en souvenir des déportations de 1940-1945.

De même, M. BERNARDY, ancien Président et M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel, représenteront la Compagnie le 4 septembre, à Uzès, à la journée « Alphonse Daudet » qui y est organisée par M. Robert BLANC, membre correspondant, pour le centième anniversaire de la publication des « Lettres de mon Moulin ».

La parole est ensuite donnée à Mgr HOMS qui lit une communication intitulée « Le jour de Noël 1394,

interdiction de la fête des fous en la Cathédrale de Nîmes », dont voici le résumé :

Au Moyen-Age, le temps de Noël était l'occasion, à l'intérieur des Eglises, de fêtes bouffonnes et bruyantes.

C'est ainsi que, depuis le X^e siècle, on célébrait, en la Cathédrale de Nîmes, la « Fête des fous ».

Cette fête durait trois jours, les 26, 27 et 28 décembre.

Elle commençait le soir de Noël, après le chant des Vêpres, par l'élection d'un Evêque. Cet Evêque, nommé par les Chanoines, se recrutait dans le bas-clergé. Cette exaltation grotesque avait un sens, un sens chrétien. Elle glorifiait les petits et les pauvres, le jour où le Christ s'était fait pauvre et petit.

L'élection validée, on proclamait les dignitaires du nouveau pontife, puis on l'affublait des insignes de sa bouffonne dignité. La chape était en clinquant, la mitre en carton, la crosse en bois doré. Au milieu des reliquaires de la sacristie, un coffre spécial tenait en réserve les oripeaux de la fête. Il y avait là des simorres à toutes les tailles, des mitres à toutes les têtes.

Le nouvel Evêque chapé et mitré, ses dignitaires grotesques le hissaient sur un brancard et le promenaient par la ville. Le peuple le saluait par des cris et des génuflexions ironiques, et l'escortait au palais épiscopal où il s'installait en triomphe. Ordinairement, l'Evêque du lieu cédait la place à l'intrus.

Après la bénédiction de l'Evêque des fous, le cortège revenait à l'Eglise. Le bouffon mitré s'asseyait sur le trône et sous le dais de l'Evêque, et la fête populaire commençait.

Elle consistait essentiellement en des danses, rondes et farandoles, dans la nef même de l'Eglise, débarrassée de tous les objets sacrés.

A ces danses, les Chanoines admettaient les nobles, les bourgeois, les marchands, les artisans et autres, avec leurs femmes et leurs filles.

Une fois lancées, ces folies aboutissaient à des excès, en dépit de toutes les précautions prises, et tournaient à la mascarade.

Le jour de Noël 1394, alors qu'un schisme déplorable déchirait l'Eglise — le « Grand schisme d'Occident » — le Sénéchal de Beaucaire fit interdire ces réjouissances, tant que le schisme durerait.

La défense fut publiée, à son de trompe, par le crieur public, le jour de Noël, pendant les Vêpres, devant le portail de la Cathédrale, entrouvert pour la circonstance.

L'affaire était d'importance et souleva l'indignation de la population et des Chanoines. Les consuls et le clergé en appelèrent au Roi et au Parlement de Paris.

Les raisons qu'ils invoquaient, dans un long et curieux mémoire, si elles étaient valables en droit, ne l'étaient pas au regard de la religion.

A distance, ces fêtes nous scandalisent. Elles semblent afficher l'impiété et l'irrévérence.

Rien de plus faux pourtant que ce point de vue. Le peuple croyait. L'Eglise, où il venait bouffonner aux fêtes de Noël, il l'avait bâtie pierre par pierre. Il l'aimait et la vénérait. L'éclat de rire dont il faisait retentir ses voûtes n'avait rien de moqueur ni de sacrilège. C'était la rude hilarité de la sombre figure du Moyen Age quand il lui arrivait de s'égayer un peu.

De temps à autre, les conciles, les synodes, les papes, les évêques censuraient les excès de Noël, jusqu'à ce que tout le monde comprit qu'il y a des réjouissances qui ne sont pas de mise à l'intérieur des Eglises.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 9 MAI 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Son présents : MM. ABAUZIT, le Colonel de BALINCOURT, le Pasteur BRUNEL, le Chanoine THIBON, le Docteur DROUOT, ESCHOLIER, le Pasteur LAURIOL, l'Inspecteur LIGNIERES, le Pasteur LHERMET, H. de REGIS, Maître TAILHADES, FRAINAUD, Maître FOSSE, PANET, CHASTANIER, Joachim DURAND, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. BERNARDY, le Professeur DUPONT, DOUEL, le Professeur AUMERAS, NADAL, SABLOU, SESTON, Monseigneur HOMS, le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Guillaume ABAUZIT donne ensuite lecture de sa communication intitulée « Henri NÈGRE, musicien nimois et ses disciples ».

Voici le résumé de cette communication :

Henri Negre, né à Nîmes le 8 janvier 1871, était le fils du banquier Adolphe Negre. Il manifesta de bonne heure son goût pour la musique. Ses parents comprirent sa vocation et, ses études secondaires terminées, l'autorisèrent à poursuivre ses études musicales à Paris. Pour le piano, il y fut l'élève du célèbre

Véronge de Lanux, inspecteur général des Conservatoires, et au Conservatoire où il était auditeur libre, il suivit plusieurs classes et surtout celles de chant. Il pénétra alors dans divers milieux de la capitale avec l'aide de son ami Jules Michel, qui devait devenir chef du secrétariat du président Gaston Doumergue.

En 1902, Henri Negre a trente ans ; il réside à Paris, mais il fait de fréquentes apparitions à Nîmes, où il commence à organiser et à conduire des concerts. Ainsi, en 1908, il monte et conduit la « Damnation de Faust ».

Son père étant mort en 1909, Henri Negre revient vivre à Nîmes auprès de sa mère. Il commence alors à donner des leçons de chant, et il a bientôt de très nombreux élèves. Sauf pour les gens aisés, cet enseignement est gratuit. En outre, il est de plus en plus un animateur et il organise des concerts au profit des œuvres de bienfaisance. Parmi ses réalisations, il faut citer les concerts qu'il donna de 1927 à 1933 avec le concours de Mlle Marguerite Laignelot, professeur au Conservatoire de Nîmes, et aussi le gala du 12 novembre 1933 où il fit représenter, au Théâtre municipal « Les noces de Figaro », avec Mlle Marguerite Laignelot, Mme Germaine Teissèdre, Mme Carrière-Poli, MM. Renard et Souquet et M. Edmond Carrière, comme chef d'orchestre.

La seconde partie de cette communication fut consacrée à la présentation de quelques uns des meilleurs élèves d'Henri Negre. Il s'agit de Mlle Marguerite Laignelot, devenue Mme Georges Gâtineau-Clemenceau, de Mme Germaine Teissèdre, de Mme Carrière-Paoli, du baryton André Girard, et du ténor Raoul Gilles. Tous ont fort bien réussi, ainsi que le chef Edmond Carrière, devenu chef d'orchestre au Grand Théâtre de Lyon.

Quelques réflexions sur l'art lyrique à l'époque actuelle furent la conclusion de cette étude. Henri Nègre, dont le distingué académicien fut autrefois l'élève, serait certainement heureux des progrès réalisés par le théâtre lyrique depuis une dizaine d'années.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 23 MAI 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. ABAUZIT, le Colonel de BALINCOURT, BERNARDY, le Pasteur BRUNEL, ESCHOLIER, le Professeur AUMERAS, le Pasteur LAURIOL, le Pasteur LHERMET, NADAL, Henri de REGIS, Maître ROGER, FRAINAUD, Monseigneur HOMS, Maître FOSSE, LANET, CHASTANIER, Joachim DURAND, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. DAVE, le Professeur DUPONT, le Docteur DROUOT, DOUEL l'Inspecteur LIGNIERES, SABLON, SESTON, Maître TAILHADES, le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Maurice AUMERAS, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon, qui était membre non résidant depuis 1952, prend séance en qualité de membre résidant.

M. Jean THEROND l'accueille en ces termes :

Messieurs, Mes Chers Confrères,

Le Professeur Maurice AUMERAS n'est pas nouveau venu à notre Académie, puisqu'il en fait partie

comme « non résidant » depuis 1952 (17 ans). Rentré définitivement dans notre ville, où il est domicilié, il devient de droit « membre résidant » à la place laissée vacante par le décès du regretté abbé GASQUE. C'est seulement à ce titre que le professeur AUMERAS fait aujourd'hui son entrée.

Tout d'abord qu'il me permette de lui rappeler très amicalement que nous avons fait connaissance, il y a déjà plus de 50 ans. Il travaillait alors à l'Institut de Chimie de Montpellier du temps où je fréquentais surtout le labo du Professeur DUBOSQ. C'est dire beaucoup que dire que nous avons, l'un et l'autre, 50 ans de moins.

Donc il n'est pas une recrue pour notre Compagnie, et il ne peut s'agir aujourd'hui d'une réception solennelle. Je n'ai ni à l'introduire ni à vous le présenter. Toutefois, l'amitié a des devoirs. C'en est un qui m'est agréable que de mettre à profit les circonstances pour lui souhaiter la bienvenue en votre nom et au mien.

Maurice AUMERAS a sans cesse manifesté l'intérêt qu'il portait à notre Académie. Aux périodes des vacances de Noël et de Pâques il ne manquait pas d'assister aussi souvent qu'il le pouvait à nos rendez-vous du Vendredi. Je crois même qu'il a fait quelques communications.

C'est pourquoi la plupart de vous le connaissent bien. Pour eux ce que je vais dire est superflu : ils le savent déjà. Mais je pense à ceux qui le connaissent moins, et je crois devoir énumérer pour eux — tout en comptant mes mots pour être bref et sans prétendre être complet — les principales étapes de sa vie universitaire.

Combattant de la Grande Guerre, il est revenu à la Faculté de Montpellier, en 1918, je l'ai dit, pour terminer ses études supérieures et acquérir des grades Licencié ès-Sciences, Ingénieur Chimiste de l'Université, Docteur ès-Sciences Physiques, il a été successivement préparateur, chef des travaux pratiques, puis chargé du cours de chimie physique et de chimie industrielle à la Faculté des Sciences de Montpellier, jusqu'en 1929.

C'est alors que, sur la demande de Victor GRIGNARD, prix Nobel de Chimie (1912) et après un vote officieux de la Faculté de Lyon demandant sa nomination au Ministre, il a été nommé Maître de Conférences de Chimie-Physique à la Faculté des Sciences de Lyon, dès la rentrée de l'année scolaire de 1929. Et, c'est ainsi qu'il a été le collaborateur immédiat du grand Victor GRIGNARD, qui fut le dernier français prix Nobel de Chimie, jusqu'à la disparition de celui-ci en 1935.

Nommé professeur sans chaire en 1934, puis professeur titulaire de la chaire de Chimie Générale en 1952, il l'est resté pendant 15 ans, jusqu'en 1967. Depuis cette date, il demeure professeur honoraire de la Faculté des Sciences de Lyon.

Il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1962.

Pendant la dernière guerre, il a dirigé un laboratoire pour la Défense nationale.

Deux fois au cours de sa carrière il a été chargé d'une mission à l'étranger, par le Ministre de l'Education Nationale et par le Ministre des Affaires Etrangères, chez les Etablissements français d'enseignement en Syrie et au Liban, pour organiser cet enseignement, en particulier à l'Ecole Française d'Ingénieurs de Beyrouth.

Pendant huit ans, de 1946 à 1954, il a fait partie du comité consultatif des Universités.

Depuis 1939 il est d'usage qu'il soit consulté périodiquement par l'Académie Royale de Suède et admis à émettre un vote pour l'attribution du Prix Nobel de Chimie de chaque année.

Nombre de ses travaux ont été publiés au cours de sa carrière. Je ne signalerai que sa collaboration au grand Traité de chimie organique, en 14 volumes, de Victor GRIGNARD. Au reste, la majeure partie de ses autres travaux et publications est parue, soit dans les compte-rendus de l'Académie des Sciences, soit dans des ouvrages spécialisés ou les Bulletins de la Société Chimique de France. La liste en est vraiment trop importante pour que je puisse les énumérer ici. Cependant, je ne puis passer sous silence que cer-

tains travaux du professeur Maurice AUMERAS, notamment ceux sur les équilibres chimiques, sur l'état d'hydratation, sur la Thermogravimétrie, sur la magnéto-chimie font partie des connaissances de base et sont mentionnés dans les manuels classiques de la France et de l'étranger.

Maintenant, mon cher confrère, je vous demande de me pardonner si à votre gré j'en ai dit trop ou si je l'ai mal dit... mais je suis bien sûr que vos confrères qui ont bien voulu m'entendre ont hâte de vous écouter.

M. le Professeur AUMERAS lui répond :

Mon Cher Président,

Mes Chers Confrères,

Je vous remercie d'avoir bien voulu, en me souhaitant la bienvenue, rappeler les principales étapes de ma carrière universitaire. Je vous sais gré aussi des mots aimables que vous avez prononcés à mon égard et qui me touchent particulièrement comme venant d'un ami, d'un camarade d'études, et surtout d'un scientifique dont la renommée dans le domaine de l'Entomologie est de premier plan.

Mon élection de membre non résidant date de décembre 1952, il y a très exactement 16 ans, le 22 mai 1953, que j'ai pris contact avec notre Compagnie, dont beaucoup de membres ont, hélas !, disparus depuis cette époque.

Je dois à la bienveillance de mes confrères d'occuper aujourd'hui un fauteuil dont les trois précédents titulaires ont été comme moi-même, à des titres divers, en relation avec la jeunesse ; cette belle jeunesse, si différente à mes yeux de l'image qu'on s'en fait généralement aujourd'hui, et qui constitue un milieu très attachant.

Monseigneur Anthérieu et les Chanoines Bonnefoi et Gasque, ce dernier mon prédécesseur immédiat, jouissaient dans les milieux religieux et intellectuels

de notre ville d'une notoriété éminente, due en particulier à d'exceptionnelles qualités d'esprit.

Le Chanoine Bonnefoi a été un bienfaiteur de notre Compagnie. C'est à son intermédiaire que nous devons l'acquisition de l'hôtel dans lequel nous nous réunissons, et qui, grâce aux libéralités du Marquis de Lordat, et au dévouement de certains de nos confrères, notamment d'André NAVAL, est devenu une somptueuse demeure.

Monsieur Bonnefoi possédait à la fois, comme vous le savez probablement, les diplômes de Docteur ès Lettres et de Docteur ès Sciences ; c'était un chimiste, dont j'ai retrouvé la trace, durant mes premières années d'études à la Faculté des Sciences de Montpellier, où il fut, un peu avant 1900, l'élève de l'un de mes Maîtres, Robert de Forcrand.

Son intéressant travail de thèse et ses qualités d'expérimentateur auraient pu lui permettre une carrière très honorable dans le domaine de la recherche, s'il n'avait été pris par les obligations absorbantes de la Direction du Collège Saint-Stanislas. Il avait, après sa thèse, gardé avec son Maître Monsieur de Forcrand, des relations d'amitié, et il se rendait quelquefois, durant les vacances universitaires, au château de Coiselet, dans l'Ain, propriété de la famille de Forcrand, où il assurait gracieusement les fonctions de chapelain.

Le Chanoine Bonnefoi, que j'ai connu m'a laissé le souvenir d'un prêtre très actif, d'une exquise urbanité et extrêmement obligeant. Ses qualités lui valurent d'être appelé, par Monseigneur l'Evêque de Nîmes, à remplir les fonctions de Vicaire général du Diocèse.

Plus près de nous, la haute personnalité de Monseigneur Anthérieu, vous est certainement connue, Il suffit de consulter nos bulletins des Séances pour comprendre l'activité dont il a fait preuve au sein de notre Compagnie. Il a été durant de longues années Supérieur du petit Séminaire de Beaucaire, puis Supérieur de Saint-Stanislas, enfin Vicaire général, et Doyen du Chapitre cathédral. Dans toutes ces fonctions,

il a montré de rares qualités d'administrateur et une connaissance approfondie des problèmes du clergé et de la jeunesse. J'ajoute que très attiré par les choses de l'esprit, il fut Président du Comité de l'Art Chrétien.

Enfin nous ne devons pas ignorer qu'il a été un ancien combattant de Verdun, puis de l'Armée d'Orient, cité glorieusement, et titulaire de la Croix de Guerre.

Mes Chers Confrères, dans mon propos du 22 Mai 1953, j'ai essayé de définir la position de l'homme de Sciences devant les découvertes scientifiques. J'ai souligné que les valeurs n'appartiennent jamais au domaine du fait brut, de la constatation pure, et qu'il est regrettable que la Science ait été rendue responsable de cette confusion entre le plan des faits et le plan des valeurs. J'ai rappelé aussi la pensée de Pascal, qu'au-dessus de la matière, il y a l'ordre de l'esprit, infiniment au-dessus de l'ordre de l'esprit, il y a l'ordre de la charité ! C'est dans cette dernière perspective qu'il convient d'envisager le rôle du prêtre. Pour ne pas méconnaître le véritable caractère des confrères qui m'ont précédé, il faut bien dire qu'ils furent essentiellement des prêtres, c'est-à-dire dépositaires d'un mystère sacré.

En vertu de son sacerdoce, le prêtre, vous le savez, à le pouvoir de célébrer le sacrifice de la messe et d'administrer les sacrements, mais en plus de ce privilège, qui lui a été conféré solennellement le jour de son ordination, le prêtre a le devoir de communiquer aux gens de ce monde, à ceux qu'il approche, et à la lumière des évangiles, ses élans de foi, d'espérances, son dévouement, sa charité, qui font de lui un intermédiaire entre Dieu et les hommes.

C'est dans l'exercice, sur le plan social et dans le milieu des jeunes, de ce ministère magnifique que se situe l'œuvre principale du Chanoine Gasque.

Son enseignement religieux a été extrêmement fructueux. Il est aisé de le constater en interrogeant ceux qui en furent les témoins, ou ceux qui en eurent le bénéfice.

Des générations de jeunes gens et de jeunes filles des lycées de Nîmes gardent le souvenir du Père Gasque, du prestige de sa parole, de son érudition, et un article récent paru dans un périodique catholique montre l'affectueuse reconnaissance dont sa mémoire est entourée.

Sur la vie du Chanoine Gasque tout a été dit, le jour de sa réception, par notre confrère André Nadal, avec un grand souci d'exactitude et un louable désir de rendre hommage à ses indéniables qualités. Il me paraît superflu d'en rappeler le détail ; mais peut être convient-il de remarquer que toute l'activité de ce prêtre a été orientée dans une seule direction, l'accomplissement de sa mission évangélique.

Comme il l'a dit de lui-même : « Toute ma vie, j'ai été un aumônier ».

Il faut effectivement noter que le Père Gasque, doué de rares qualités d'esprit, théologien averti, bon orateur, qui écrivait avec élégance, ne s'est jamais laissé tenter par l'utilisation de ses dons naturels et de sa compétence dans un domaine différent de celui d'un apostolat direct, pratique, efficace.

Sa vigueur physique elle-même demeurera au service de sa foi, c'est elle qui lui permettra d'entreprendre à pied les plus lointains pèlerinages.

Certes dans ses conférences universitaires, dans ses écrits, sa valeur de théologien, la belle ordonnance et la poésie de sa pensée se manifestent, se retrouvent avec abondance, mais comme une illustration toute naturelle de son incontestable talent, entièrement au service de son rôle d'aumônier, de son idéal chrétien. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de donner à ces jeunes, dont il a la charge spirituelle et qui cherchent leur voie, une raison de vivre et d'espérer dans la charité du Christ. Telle est sa seule ambition, une tâche qu'il s'efforcera de remplir avec tous son cœur, et une générosité dans le dévouement sans limite.

A dire vrai, le Chanoine Gasque possédait le secret des moyens qui attirent invinciblement la jeunesse, la fraîcheur du sentiment et celle de l'expression de sa pensée, seules capables, accompagnées d'un en-

thousiasme sans cesse renouvelé, de trouver un écho dans le milieu qui fut le sien.

« J'ai été aumônier toute ma vie », c'est dans cette affirmation, empreinte de modestie, mais qui, en un certain sens, peut être considérée comme son testament spirituel, que se résume l'attachante personnalité du Père Gasque, elle explique son zèle apostolique et le rayonnement qu'il a laissé après lui. Je ne sais si son ministère lui aurait permis de nous faire apprécier souvent l'étendue de son savoir et de ses lumières, mais il est regrettable que nous l'ayons accueilli si tardivement parmi nous.

Nous garderons toutefois le souvenir de ce confrère distingué, de ce prêtre cultivé, généreux, si durement éprouvé physiquement dans les derniers mois de son existence, et qui a quitté le monde le cœur plein d'innombrables espérances, sur lesquelles s'inscrivait en lettres d'or un seul nom : Christ.

M. ESCHOLIER donne ensuite lecture d'une communication de M. DOUEL intitulée « Clara Wieck et Robert Schumann », écrite d'après les notes et documents recueillis par Martial DOUEL, alias Pierre SOCANNE.

Clara Wieck née à Leipzig en 1819, épousa Robert Schumann en 1842. Profondément artiste, pianiste de talent, l'une des plus célèbres virtuoses de son temps, elle fut une figure admirable, digne de tous les respects, auréolée de sa gloire propre et de celle de son illustre époux dont elle fut l'inspiratrice idéale et en quelque sorte absolue.

Après cette communication, la séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 6 JUIN 1969

La séance est ouverte à 17 heures par le Professeur DUPONT, ancien Président, remplaçant M. J. THEROND, empêché.

Sont présents : MM. G. ABAUZIT, le Professeur DUPONT, le Docteur DROUOT, l'Inspecteur LIGNIERES, le Pasteur LHERMET, André NADAL, Henri de REGIS, SESTON, Maître FOSSE, PANET, Joachim DURAND, membres résidants et Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. le Colonel De BALINCOURT BERNARDY, DAVE, DOUEL, le Professeur AUMERAS, Maître SABLOU, Maître TAILHADES, Maître FABRE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, il est procédé à l'élection de trois membres non résidants.

Sont élus membres résidants :

M. Charles JUGE-CHAPSAL, de Riom, membre correspondant, ancien président de l'Académie de

Clermont-Ferrand, en remplacement de M. le Chanoine BERAUD, décédé ; M. Gaston CHAUVET, d'Uzès, membre correspondant, publiciste, en remplacement de M. le Professeur Maurice AUMERAS, devenu membre résidant ; M. le Professeur Hervé HARANT, de Montpellier, Professeur à la Faculté de Médecine de cette ville en remplacement de M. Robert De JOLY, décédé ; enfin M. MODESTE, membre résidant devenu non résidant, succède à M. Jean PAULHAN, de l'Académie Française, décédé.

Après ce vote, sont élus membres correspondants :

M. Paul TROY, Commandeur de la Légion d'Honneur, Ingénieur Général honoraire du Génie Maritime ; M. le Professeur Maurice PENIN, de Bourges, Directeur de l'Académie Berrichonne.

M. Louis BOYER, membre correspondant, lit ensuite une communication intitulée : « La vigne et le vin dans la Gaule Narbonnaise à l'époque gallo-romaine ».

La vigne est indigène ; près de Montpellier, on la trouve dans des tufs quaternaires et des vignes sauvages poussent en lianes au pied du pic Saint-Loup. Mais il semble que les Gaulois ne savaient pas les soigner ni préparer le vin. Les Romains, pour lesquels la Narbonnaise était moins une province que le prolongement de l'Italie, furent les véritables créateurs de notre viticulture : elle s'étendit au point que, dès Domitien, on craignit de la voir supplanter le blé. Béziers était la capitale du vin et, fait plus surprenant, Rome faisait à ses produits l'honneur de les conserver précieusement. M. Louis BOYER donna d'intéressants détails sur les « villa » gallo-romaines, qui sont à l'origine de la plupart de nos villages actuels, sur la culture de la vigne, sur l'organisation des vendanges, sur la commercialisation du vin. Le traitement du vin se faisait d'une façon curieuse : on disposait les amphores qui tenaient la première li-

queur sur des claies sous lesquelles on brûlait des plantes odoriférantes, afin de lui donner un certain bouquet. La qualité des vins de la Narbonnaise s'explique surtout par le fait que nos ancêtres gallo-romains recherchaient pour y planter leurs vignes les pentes de coteaux, même secs et graveleux.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 20 JUIN 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : MM. le Colonel De BALINCOURT, le Docteur DROUOT, le Pasteur LAURIOL, André NADAL, Maître ROGER, SESTON, Monseigneur HOMS, Maître FOSSE, PANET, Joachim DURAND, membres résidants ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : MM. ABAUZIT, BERNARDY, DAVE, DOUEL, le Professeur AUMERAS, le Pasteur LHERMET, FRAINAUD, le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. André NADAL fait hommage à l'Académie de son ouvrage « Abeille spirituelle, poème inconnu et art poétique de Paul VALERY », 32 pages. Chastanier Frères et Bertrand - 1968.

Le Secrétaire Perpétuel donne lecture des lettres de remerciements qu'il a reçues de M. JUGE-CHAP-SAL, de Riom, élu membre non résidant, et de M. Paul TROY de Prades, élu membre correspondant.

Il met également l'Académie au courant de la

proposition qui lui a été faite par M. Jacques LE BERGER-CARRIERE, de Bruxelles de lui communiquer l'étude qu'il est en train d'écrire sur Claude de CARRIERE (1715-1793). Né à Masmolène, près d'Uzès, ce dernier fut d'abord avocat au Parlement de Toulouse, puis en 1742, avocat du Roi au Présidial de Nîmes et, en 1756, Secrétaire général des Etats Généraux du Languedoc; il avait été, en 1752, élu membre associé de l'Académie Royale Littéraire de Nîmes, et, la même année, il en était nommé directeur. L'Académie accueille favorablement l'offre de M. Jacques LE BERGER-CARRIERE.

Le Président donne ensuite la parole à M. Gaston CHAUVET, qui, après avoir remercié la Compagnie de l'avoir élu membre non résidant, lit une communication sur « Une grande dame de l'Ancien Régime : la duchesse douairière d'Uzès ».

La duchesse douairière d'Uzès nous apparaît aujourd'hui comme un personnage hors série et quasi légendaire dont la vie s'est écoulée depuis le règne de Louis Philippe jusqu'au septennat du président Lebrun. Non seulement elle a beaucoup fait parler d'elle défrayant les chroniques mondaines, artistiques et politiques, durant près d'un demi-siècle, mais encore, par sa participation au mouvement Boulangiste, elle s'est insérée dans un chapitre de l'histoire de la III^e République.

Anne de Mortemart, par son aïeule, descendait de la fameuse famille des Montmorency mais aussi de la veuve CLICQUOT qui porta à un haut degré la prospérité des vins de Champagne. Elle était la plus riche héritière de France lorsqu'elle épousa, en 1867, le duc d'Uzès, réalisant ainsi l'union de deux familles aux blasons richement armoriés.

Quatre enfants naquirent de ce mariage : deux filles dont l'une épousa le duc de Luynes, l'autre le duc de Cossé-Brissac et deux garçons : Jacques, mort à 24 ans, en exploration au Congo, et Louis que les Uzétiens choisirent, au début de ce siècle, comme maire et conseiller général.

Devenue veuve après onze ans de mariage, la duchesse d'Uzès faisant vœu d'entière fidélité à son mari, voulut s'identifier en tout à ce duc et pair de France qu'elle représenta durant toute sa vie, avec honneur et dignité, dans les milieux républicains les plus divers.

Les virtualités qui bouillonnaient en elle lui firent jouer un rôle de premier plan : par ses chasses à courre, fastueux divertissement hérité de l'Ancien Régime, auxquelles les souverains étrangers en visite en France, souhaitaient d'être invités ; par sa participation à toutes les œuvres charitables qu'elle patronnait généreusement et aussi, sur le plan politique, par le concours financier qu'elle apporta à la propagande en faveur du général Boulanger dont la popularité fut extrême au moment où il fit figure d'opposant au régime, avant de s'enfuir en Belgique et d'y finir lamentablement.

Dans le domaine social, la duchesse lutta opiniâtrement pour obtenir le vote des femmes et la reconnaissance de leurs droits civiques. Son amitié avec la révolutionnaire Louise Michel qu'elle avait rencontrée dans l'accomplissement de ses tâches de bienfaisance, est demeurée légendaire.

Mais ce n'est pas encore tout. Ses dons artistiques naturels lui valurent d'être encore et à la fois, excellente organiste, femme de lettres et sculpteur de talent.

Par ailleurs, aucune innovation ne rebuta cette traditionnelle qui s'intéressa à toutes les formes du progrès. Elle fut, par exemple, la première femme à obtenir son permis de conduire. A 80 ans, elle prit son vol en avion.

Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur pour son dévouement dans les hôpitaux qu'elle avait créés en 1914, la Croix lui fut remise par le Président Poincaré lui-même.

D'une vitalité surprenante jusqu'en ses derniers jours, cette femme hors du commun, rendit son âme à Dieu à l'aube du 3 février 1933, ayant manifesté

son désir d'être inhumée au Carmel, dans cette terre d'Uzès dont elle avait porté le nom avec tant d'éclat et de prestige.

La séance est levée à 18 heures 30.



Nouvelle Série

N° 46

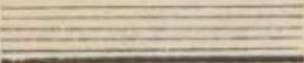
BULLETIN

TRIMESTRIEL

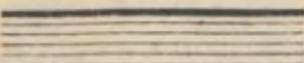
des Séances

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



3^{me} et 4^{me} Trimestre 1969



ACADÉMIE DE NIMES

16, Rue Dorée

NIMES

1969

Abonnement annuel 10 F.

Le N° 2,50 F.

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1969

- Président d'honneur* M. GERBOD, Préfet du Gard.
Président : M. Jean THEROND.
Vice-Président : M. le Pasteur BRUNEL.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre HUGUES.
Trésorier : M. André BERNARDY.
Bibliothécaire : Maître Jean ROGER.
Archiviste : M. le Docteur Edouard DROUOT.
Bibliothécaire - Archiviste adjoint : M. André NADAL.

Tous les envois de fonds doivent être faits au
compte-courant postal désigné ci-dessous :

MONTPELLIER 136-63

Académie de Nimes

16, rue Dorée

30 - NIMES

— 74 —

Sommaire

FAITS ACADEMIQUES

M. Roger Chastanier et M. Pierre Hugues représentants de l'Académie de Nîmes aux fêtes du Centenaire des Lettres de mon Moulin à Uzès le 28 août 1969	77
Allocution prononcée par M. Roger Chastanier le 28 août 1969 à Uzès	77
Remerciements de M. le Professeur Hervé Harant et de M. Gaston Chauvet, élus membres non résidents	83
Remerciements de M. Maurice Penin, élu membre correspondant	83
L'Académie de Nîmes échangera ses publications avec la Revue Artistique de l'Île Maurice	82
M. André Bernardy a représenté l'Académie de Nîmes à la session d'été de l'Académie Racinienne à Uzès	82
Déclaration de vacance du fauteuil de membre résident occupé par M ^e Octave Hugues, décédé	82
Allocution de bienvenue adressée par M. Jean Théron, président, à M. Weber, oberstadtdirektor de Brunswick et à M. le professeur Harant	84
M. Jacques Larmat est élu membre résident	98
L'étude de M. Le Berger Carrière sur Claude de Carrière sera présentée à la Commission des Mémoires	95
Trois séances par an pourront être consacrées à des réunions purement amicales	
M. l'Amiral Jozan, M. le Commandant de Seguins-Cohorn, MM. Christian Giudicelli et Victor Lassalle sont élus membres correspondants	106
Fixation de la date et du programme de la séance publique annuelle	106
M. Félix Villeneuve et M. le Procureur Général R. du Colombier sont élus membres résidents ...	108

M. Le Berger Carrière, M. Aimé Vielzeuf et M. le Pasteur Fabre sont élus membres correspondants	108
Réception de M. Jacques Larmat, élu membre résident	108
Remerciements de M. le Commandant de Seguins-Cohorn	108

COMMUNICATIONS

M. Weber : Les institutions municipales dans la République Fédérale Allemande	84
M. Henri Chabrol : Aubanel et Verlaine	88
M. Joachim Durand : Antoine Deparcieux	91
M. André Nadal : Le centenaire de l'acquisition de l'hôtel de l'Académie, 16, rue Dorée	96
M. Paul Troy : Souvenirs nimois	98
M. le Pasteur Brunel : L'attrait de la Lune	104
M. le Professeur Hervé Harant : L'humanisme des temps présents	107

HOMMAGES

Duc de Castries : Louis XVIII	81
M. Aimé Vielzeuf : Les Bandits	81
M. Aimé Vielzeuf : Et la Cévenne s'embrasa	82
M. Aimé Vielzeuf : Au temps des longues nuits	82
M. Ferdinand Boyer : Les débuts du peintre Joseph Boze	82
M. Jean Milhaud : A Bergson la patrie reconnaissante.	82
M. Jean Milhaud : Retrouver le temps perdu : I. Louli Sanua vivante	82
M. Pierre-de-Chateauneuf : Le sixième centenaire de Pierre de Luxembourg, poème	82
M. Paul L. Ch. Rojat : Deux acrostiches (Revue artistique de l'Ile Maurice)	82
Société des Bibliophiles Nimois : Bulletin de l'année 1968	106

LA JOURNEE DU 28 AOUT 1969

A UZES

L'Académie de Nîmes avait été invitée à assister aux manifestations organisées à Uzès par l'Association « *l'Uzège* » à l'occasion du Centenaire des *Lettres de mon Moulin*.

Ces manifestations avaient été organisées par le Président de *l'Uzège*, M. Roger BLANC, membre correspondant de notre Compagnie ; notre très éminent confrère, M. André CHAMSON, de l'Académie Française, les présidait, et MM. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel et Roger CHASTANIER, membre résidant nous y représentaient.

Au cours de la réception offerte par le Maire et la Municipalité dans la salle du Conseil, M. Roger CHASTANIER prononça en notre nom l'allocution dont voici le texte :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Nîmes se devait d'être présente à votre réunion d'aujourd'hui. Elle avait désigné pour la représenter, aux côtés de notre Secrétaire Perpétuel M. Pierre HUGUES, un Uzétien de vieille souche, notre confrère BERNARDY. La maladie de Madame BERNARDY ne lui a pas permis d'être parmi nous. A défaut d'Uzétien authentique, c'est un Uzégeois qui le remplace. Originaire du pays voisin de Lussanenque, je peux, en raison aussi de mes alliances, me dire à moitié Uzétien.

Votre association, toujours active, évoquait, ce mois-ci, le centenaire de la naissance d'André Gide.

Une brillante exposition rappelait les souvenirs de l'auteur de *Si le grain ne meurt*.

Déjà, au mois de mai, l'Uzège avait organisé un pèlerinage au village où vécurent les ancêtres de Gide avant de venir à Uzès.

Aujourd'hui, c'est un autre centenaire que vous célébrez. Les *Lettres de mon moulin* ont cent ans. Si Daudet n'est pas Uzétien, ses lettres pourraient avoir été écrites dans une capitelle de notre pays. Une capitelle au milieu du thym, un moulin entouré de lavande, sont bien proches. A ce titre, Daudet est des nôtres.

Monsieur le Directeur Général
des Archives de France,

C'est surtout en votre qualité de membre de l'Académie française que vous êtes aujourd'hui parmi nous. Fille de votre Compagnie, l'Académie de Nîmes est heureuse de vous y rencontrer et de vous exprimer ses sentiments de confraternité.

Votre présence, ici, est un encouragement à poursuivre l'œuvre entreprise par *l'Uzège*.

Pour nous aussi, c'est une invitation à continuer nos travaux dans les branches des lettres, de l'histoire et des sciences.

Monsieur le Directeur du musée Alphonse Daudet,

Avec piété, avec amour, vous conservez les souvenirs du *Petit Chose*. Soyez en remercié.

Pour moi, les *Lettres de mon moulin*, c'est un moulin authentique que je conserve dans l'esprit. Mon père m'avait conseillé, quand j'avais dix ou douze ans, d'aller les lire dans un vieux moulin près de mon Lussan. Moins heureux que celui de maître Cornille, il avait perdu sa charpente et ses ailes. Mais l'atmosphère qui l'entourait était bien la même que celle de Fontvieille.

Et ce que j'aimais surtout, c'était le retour des troupeaux. Moi aussi, j'avais vu le retour du troupeau revenant de la Sévène et non pas des Alpes. Le portail de la ferme familiale était ouvert, les chiens venaient retrouver leurs amis restés au mas et les bergers avaient bien des manteaux de cadis roux. Cependant un détail me paraissait manquer dans la *Lettre*. Mes bergers à moi avaient un immense chapeau de feutre noir à bords plats dont ils ne se séparaient jamais, détail pourtant bien pittoresque que Daudet ne paraît pas avoir connu.

Et le dimanche, dans mon pays où l'on parlait encore le patois de Chanaan, les bergers, au prêche, gardaient le chapeau sur la tête. Pour la prière seulement, ils le soulevaient légèrement. Quelque peu scandalisé par ce que je jugeais être une incorrection, j'en parlais à ma mère qui m'expliquait que c'était là un souvenir des Assemblées au Désert du XVIII^e siècle, assemblées dans les bois, de nuit, souvent en hiver, parfois sous la pluie. Le chapeau sur la tête ne nuisait en rien au recueillement et l'habitude, il y a quelques dizaines d'années encore, s'en était conservée. Je regrette que Daudet n'ait pas signalé les chapeaux. Seraient-ils moins grands de l'autre côté du Rhône ?

Monsieur le Maire,

Malraux a mis Uzès au nombre des rares villes qui ont droit à un régime de faveur pour la conservation de leurs vieilles pierres. J'avoue que je n'ai pas vu beaucoup de maisons consolidées. Je souhaite, et l'Académie avec moi, que vos efforts pour transformer ces projets en réalisations, soient couronnés de succès.

Mais ce n'est pas seulement pour des monuments et des souvenirs, que vous œuvrez. Vous souhaitez maintenir à Uzès une vie intellectuelle qui fut grande au temps où vous étiez un centre administratif important et surtout au temps où un évêque résidait dans vos murs.

C'est pourquoi vous aidez avec joie tout ce qui peut la réanimer, expositions, concerts, congrès. Je pense surtout à l'Académie racinienne qui fut fondée par mon ami Gaston Broche, académie qui après sa mort, a trouvé un autre porteur de flambeau.

De tout ce que vous faites, Monsieur le Maire, pour votre ville soyez remercié.

Et aujourd'hui, après d'autres, c'est *l'Uzège* qui tient séance dans la salle du Conseil de votre bel Hôtel de Ville.

Que tous trouvent ici l'assurance que la plus vieille académie de province suit avec intérêt et affection les efforts que font tous ces groupements divers pour maintenir la vie du très antique *Castrum Ucetiense*.



SEANCE DU 10 OCTOBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, Président.

Sont présents : M. ABAUZIT, M. BERNARDY, M. le Docteur CABOUAT, M. le Chanoine THIBON, M. le Pasteur LAURIOL, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, M. Henri de REGIS, Maître Jean ROGER, M. SESTON, M. le Bâtonnier TAILHADES, M. FRAINAUD, Maître FOSSE, M. le Conseiller PANET, M. Joachim DURAND, membres résidants ; M. WEBER, membre honoraire ; M. Henri CHABROL et M. le Professeur HARANT, membres non résidants ; Mademoiselle METGE, membre correspondant : M. Pierre HUGUES, Secrétaire Perpétuel.

Sont excusés : M. le Colonel de BALINCOURT, M. le Pasteur BRUNEL, M. DAVE, M. le Professeur DUPONT, M. le Docteur DROUOT, M. DOUËL, M. le Professeur AUMERAS, M. l'Inspecteur LIGNIERES, Mgr HOMS, M. le Bâtonnier FABRE.

Le Secrétaire Perpétuel lit le procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté.

Le Secrétaire Perpétuel donne ensuite un certain nombre d'informations :

Les ouvrages suivants ont été adressés à l'Académie en hommage :

Duc de CASTRIES — Louis XVIII — Paris - Hachette 1969.

Aimé VIELZEUF — Les bandits — Uzès - Peladan.

Aimé VIELZEUF — Et la Cévenne s'embrasa... — Nîmes - L. Salle.

Aimé VIELZEUF — Au temps des longues nuits... — Uzès - Peladan.

Ferdinand BOYER — Les débuts du peintre Joseph BOZE.

Jean MILHAUD — A BERGSON la patrie reconnaissante — Paris - Imprimerie Nationale - 1967

Jean MILHAUD — Retrouver le temps perdu. 1. - Louli Sanua vivante — Paris - Imprimerie Nationale - 1969.

M. PENIN, de Bourges, M. Gaston CHAUVET, d'Uzès et M. le Professeur HARANT, de Montpellier, élus membres non résidants, ont adressé à l'Académie une lettre de remerciements.

M. Pierre-de-CHATEAUNEUF, membre correspondant, membre du Comité du sixième Centenaire de Pierre de LUXEMBOURG, fait hommage à l'Académie du poème qu'il a écrit à l'occasion de cette commémoration.

M. Paul-Louis-Charles ROJAT, de Bordeaux, membre correspondant, nous a adressé une communication sur l'île Maurice ainsi que deux acrostiches qu'il a publiés dans la Revue Artistique de l'île Maurice. L'Académie décide d'échanger ses publications avec cette Revue qui maintient la culture française dans ce territoire de l'Océan Indien.

L'Académie a été représentée aux fêtes organisées à Uzès en l'honneur du Centième anniversaire de la publication des *Lettres de mon Moulin* par MM. CHASTANIER et Pierre HUGUES. M. CHASTANIER a prononcé à l'Hôtel de Ville d'Uzès une allocution qui sera publiée dans le bulletin des 3^e et 4^e trimestres 1969. De même, M. BERNARDY a représenté l'Académie à la session d'été de l'Académie racinienne d'Uzès où il a présidé la séance d'ouverture.

Après avoir entendu ces informations, l'Académie prononce la déclaration de vacance du fauteuil de membre résidant occupé par Maître Octave HUGUES.

décédé en mars dernier. Il sera donc procédé incessamment au remplacement de ce regretté confrère.

Le Président souhaite alors la bienvenue à M. WEBER, Oberstadtdirektor de Brunswick, membre honoraire et à M. le Professeur HARANT, de la Faculté de Médecine de Montpellier, membres non résidents qui assistent, pour la première fois à une séance de l'Académie. M. le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs, mes chers confrères,

Les vacances passées, il fait bon de se retrouver. Je me réjouis de vous voir tous, bien disposés à reprendre le travail et vos habitudes, dans ce cadre miraculeusement rajeuni.

Je salue amicalement Monsieur le Professeur HARANT, que vous avez élu récemment. Sa présence aujourd'hui est, m'a-t-il dit, une prise de contact. Elle aura des suites heureuses ; nous nous reverrons souvent, à la satisfaction générale.

Je dois aussi adresser un cordial salut de bienvenue à Monsieur Gunther WEBER, bourgmestre de Brunswick qui a été élu membre honoraire de l'Académie de Nîmes, après qu'a été décidé le jumelage des deux villes.

On a tout dit sur les bienfaits de la collaboration internationale, mais il en reste à faire. Pourtant tout le monde est maintenant convaincu qu'à notre époque c'est une nécessité.

Je me tourne tout simplement vers vous, Monsieur WEBER, mon cher confrère. Cette nécessité, vous avez été des premiers à l'avoir ressentie.

Etant Préfet du Kreis de Wetzlar, vous avez été le promoteur du jumelage de la ville de Brunswick avec celle d'Avignon. Dans le temps, ce fut, à votre honneur, une des premières manifestations du rapprochement franco-allemand. Ensuite, vous avez été l'un des artisans actifs du jumelage de Nîmes et de Brunswick.

Mon cher confrère, nous venons de faire connaissance. Vous n'avez pas manqué d'apprécier l'atmosphère agréable et amicale qui entoure nos réunions

Je pense que vous vous y trouvez à l'aise. Déjà, peut-être, vous avez pressenti ce que, avec des relations plus serrées, vous pourriez attendre de nous et ce que vous pourriez nous apporter. Il se peut même que vous ayez fait des projets...

Dans un instant, mon cher confrère, vous allez écouter, comme nous, la causerie de Monsieur CHABROL. Dans tous les cas, ne perdez jamais de vue qu'ici vous êtes aussi chez vous.

Le Président donne la parole à M. WEBER qui lit une communication intitulée : « *Les institutions municipales dans la République Fédérale Allemande* ». Voici le texte de cette communication.

Monsieur le Président, mes chers Confrères

Tout d'abord je tiens à vous remercier très cordialement d'avoir bien voulu me faire l'honneur de me nommer membre honoraire de l'Académie de Nîmes et ainsi d'avoir voulu comprendre la ville jumelle de BRAUNSCHWEIG et moi, en qualité de chef de sa municipalité, dans l'activité de votre Académie. Aussi, je crois que votre choix est un signe de l'importance des jumelages internationaux.

Nîmes, avec son histoire de plus de 2000 ans et ses nombreux monuments antiques, et Braunschweig, vieille ville hanséatique dont la gloire était à son apogée pendant le moyen-âge, sont des cités possédant une grande tradition nationale, mais elles sont également des villes toujours très actives et productives en ce qui concerne leur vie économique et culturelle.

C'est pourquoi, je pense que nous tous, les uns et les autres, sommes tenus de contribuer à maintenir et à resserrer les liens d'amitié existant entre nos deux Villes.

Je suis vraiment très heureux d'avoir l'honneur, à l'occasion de la visite à Nîmes d'une délégation de Braunschweig, de faire une conférence devant vous.

Je me permets d'essayer de vous expliquer quelques différences entre les statuts communaux en Allemagne.

Dans la République Fédérale, il y a quatre types de statuts communaux se présentant, en partie, dans une forme différente :

- 1) Le statut communal de Rhénanie du Nord-Westphalie et de Basse-Saxe (Norddeutsche Ratsverfassung Communal en Allemagne du Sud);
- 2) Le statut communal de Bavière et de Bade-Wurtemberg (Süddeutsche Gemeinderatsverfassung : Statut Communal en Allemagne du Sud),
- 3) Le statut communal en Rhénanie-Palatinat et en Sarre (Bürgermeisterverfassung : Statut des Bourgmestres) ;
- 4) Le collège d'administration, organisation communale de Hesse et du Sleswig-Holstein (Magistratsverfassung : Statut du Collège d'Administration).

Tous les codes communaux prescrivent une représentation directe, le conseil municipal, organe suprême, qui est élu par les électeurs inscrits de la commune. Cet organe est nommé ; dans les pays mentionnés sous les numéros 1 et 3, il s'agit du Rat (Conseil) ; sous le numéro 2 du Gemeinderat (Conseil Communal) et sous le numéro 4, du Stadtverordnetenversammlung (Assemblée des Conseillers Municipaux).

La représentation communale règle par ses délibérations toutes les affaires communales et d'intérêt local. Elle est l'organe de surveillance et de contrôle et peut disposer de toute information.

Le président du Conseil communal est élu parmi les membres du conseil et il exerce ses fonctions à titre gratuit. La désignation de sa fonction est différente : Stadtverordnetenvorsteher (Premier Maire), Oberbürgermeister ou Stadtpräsident (Président de la Municipalité). En Bavière, en Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat, le Bürgermeister à titre professionnel est en même temps le président du Conseil.

L'organe exécutif (Magistrat) est chargé de la préparation et de l'exécution des délibérations du conseil municipal ; dans les conditions prévues par les codes communaux, il règle les affaires de l'administration courante.

En Rhénanie du Nord-Westphalie et en Basse-

Saxe, c'est l'Oberstadt-Direktor qui prend la direction de cette tâche. Sa position ne correspond à la position d'un Maire en France qu'en sa qualité de Chef de l'Administration. L'organe exécutif peut faire un recours, le cas échéant, contre les délibérations du conseil municipal.

L'appellation du principal fonctionnaire municipal est Bürgermeister, resp. Oberbürgermeister, et Stadtdirektor, resp. Oberstadtdirektor, en Rhénanie du Nord-Westphalie et Basse-Saxe.

Le principal fonctionnaire de la commune est l'Oberstadtdirektor comme successeur légal de l'Oberbürgermeister (Maire) qui assumait cette fonction d'après le statut communal jusqu'en 1945.

Particularités :

La Norddeutsche Ratsverfassung montre comme particularité la formation d'un Comité Principal resp., Comité Administratif, se composant de quelques membres du conseil, du Stadtdirektor et ses adjoints.

Les compétences de ce comité sont en partie de décision, en partie d'exécution, sous la présidence du Bürgermeister exerçant ses fonctions à titre gratuit. Le Stadtdirektor, resp. Oberstadtdirektor, est le chef de l'administration et, en même temps, chef disciplinaire de tous les employés municipaux.

Le Stadtdirektor est élu par le conseil et en général, en qualité de fonctionnaire à titre professionnel dans les communes de plus de 3.000 habitants. En plus de la direction et de la surveillance de la marche des affaires administratives, il est responsable du règlement des affaires administratives.

Il doit assister aux séances du conseil municipal où il doit renseigner, mais aussi être écouté. Le Stadtdirektor possède la position d'un organe au contraire de l'Oberbürgermeister qui, en qualité de membre du conseil, ne peut être actif que dans le cercle de collègue.

Le Stadtdirektor est élu par le conseil et, en général, contre une délibération du conseil et du comité administratif si elle est, à son avis, illégale, de manière qu'il devient, dans sa fonction de président

de la commune, le gardien de la constitution vis-à-vis du conseil et du comité administratif.

Dans le statut communal de Bavière et de Bade-Wurtemberg (Süddeutsche Gemeindeverfassung) la position du Bürgermeister à l'égard du conseil municipal est renforcée en conséquence de ses attributions et de son élection directe par les citoyens.

Le critère particulier du type de statut communal dénommé Bürgermeisterverfassung est la distinction formelle et stricte de l'organe délibérant et de l'organe exécutif (Conseil municipal et Bürgermeister).

Dans l'organisation communale dénommée Magistratsverfassung le collège administratif (Magistrat) se compose de membres à titre gratuit et professionnel. Le Bürgermeister est président du collège et chef de l'administration.

Tous les codes communaux prévoient, à côté du chef de l'administration, des fonctionnaires (Beigeordnete, Stadträte) élus ou nommés pour un temps déterminé ; ils exercent des fonctions parfois prévues par le code communal et sont, en outre, chargés de la gestion d'un département administratif.

Mes chers Confrères,

Vous pouvez, sans doute, voir par ce bref résumé qu'il n'y a pas de statut communal uniforme en Allemagne, mais ce sont les différents Pays Fédéraux qui se sont donnés, après la guerre, en profitant des recommandations des différentes puissances occupantes, des structures différentes. Au contraire les 17 millions d'Allemands de la République Démocratique Allemande ont reçu, sous l'administration soviétique, une organisation publique tout-à-fait centralisée ne connaissant pas d'autonomie administrative conforme au système démocratique et parlementaire.

Les Allemands des deux côtés de la frontière espèrent qu'il y aura bientôt un règlement de paix concédant à toutes les nations pacifiques le droit de libre disposition et contribuant à surmonter en Europe les oppositions existant toujours entre l'Est et l'Ouest. Nous avons besoin, pour notre continent en entier,

de Paris à Moscou, d'Oslo à Athènes et de Londres à Lisbonne, d'une communauté de nations pacifiques en mesure de garantir la protection sociale, la liberté spirituelle et humanitaire de leurs citoyens ainsi que l'égalité et fraternité entre les peuples.

Que notre Jumelage, lui aussi, soit une contribution à cette grande et libre Europe Unie !

Après cet exposé de M. WEBER, M. Henri CHABROL présente son étude intitulée *Aubanel et Verlaine* ; en voici l'essentiel :

Verlaine, le poète nordique des demi-teintes musicales ; Théodore Aubanel, le poète solaire ; rapprochement superficiel et gratuit sur le plan proprement poétique ; rien n'indique qu'Aubanel se soit tenu au courant de l'œuvre de Verlaine, ni surtout que Verlaine se soit le moins du monde intéressé à la Renaissance provençale (1854) ni au Félibrige, même au temps où son ami Mallarmé, professeur à Avignon, était aussi celui de Mistral et Aubanel. Mais le rapprochement est justifié sur le plan psychologique et moral ; l'amour chaste, la sensualité, la foi catholique, ont également, dans des circonstances diverses, tourmenté les deux poètes.

Verlaine a seize ans, quand Aubanel (né en 1829) publie, en 1860, *La Miougrano entreduberto* (La grenade entr'ouverte). Il y chante son amour malheureux pour une jeune fille, Jenny Manivet (Zani) rencontrée en 1850 chez Paul Giéra, l'ami des futurs félibres. Ils s'aimaient, mais elle ne put résister à sa vocation : elle se fit religieuse (1854). Aubanel ne la revit jamais... Verlaine, dix ans après, en 1870, publie *La bonne chanson*, recueil tout inspiré par sa fiancée Mathilde Méanté. Même ardeur juvénile, même adoration, mêmes expressions ; mais Aubanel regarde le passé, Verlaine l'avenir. Même chasteté dans les sentiments : rien d'étonnant pour Aubanel, qui vit dans un milieu catholique ; imprimeur officiel de l'Archevêché, il a succédé à son père décédé en 1854. Mais Verlaine ! Il connaît déjà l'absinthe et l'amour

vénal (voir ses émouvantes *Confessions*). Cependant, son amour neuf est si sincère, et même son abstinence, que les expressions les plus charnelles, la frénésie sensuelle la plus difficilement maitrisée, c'est chez Aubanel qu'on les trouve. Il est vrai qu'une foi profonde et une résignation devant Dieu ne cessent de le soutenir. Verlaine au contraire, malgré une éducation catholique, est, à cette époque, loin de toute religion.

La vie et ses peines vont le ramener à Dieu. Après une attente impatiente, il épouse Mathilde au début de la guerre de 70. Ayant tiré un bon numéro, il était exempté de service. Mais il s'engage, dans la Garde nationale. Il monte des gardes autour de Paris... et fréquente les bistrots : le ménage se désunit ; surtout après l'arrivée à Paris d'Arthur Rimbaud. Verlaine le suit en Angleterre... (Cependant ses lettres à son ami Lepelletier disent le regret de sa femme, et son affection... Qu'en fut-il au juste, de cette aventure ?..) Puis, c'est le retour, par la Belgique, la dispute sur le quai, le coup de revolver (sans gravité) à Rimbaud. Verlaine est appréhendé, jugé, condamné à deux ans de prison à Mons. Sa mère vient le voir. Sa femme l'a rayé de sa vie, refuse qu'on lui amène leur fils ; enfin elle obtient (fin 1873) la séparation de corps et de biens ; Verlaine dans sa cellule s'effondre devant l'aumônier aux pieds du Christ : il a retrouvé la foi, une foi catholique ardente. Et il écrit le recueil *Sagesse*... Mais bientôt, c'est la rechute. Et jusqu'à sa mort, dans sa vie comme dans ses œuvres, alterneront la soif de mystérisme et d'amour divin et les faiblesses de la chair.

Cependant Aubanel s'était marié avec une jeune fille de Vaison, un an après la publication de *la Grenade*. Un fils naquit bientôt. Il trouve le bonheur dans son foyer. Le mariage a mûri l'homme et exalté le poète. Il écrit quelques drames, et peu à peu compose son second recueil, *Li fiho d'Avignon*. Il paraîtra vingt-cinq ans après *la Grenade* ! Recueil certes d'un catholicisme fervent et même militant ; mais surtout (le titre seul le révèle), hymne à la beauté charnelle, et revanche de la chair, parfois inconsciente et joyeuse, parfois doulou-

reuse. Devant la *Vénus d'Arles*, le poète devient Pygmalion : elle s'anime, il la désire, sa beauté appelle l'amour : sensualité pleine de santé, noble et sans perversité, qui permet au chrétien de chanter « la grande païenne »... Mais il chante aussi en vers frémissants, les filles d'Avignon, les belles *chato* qu'il rencontre sur les places et dans les rues ; il va jusqu'à décrire, dans un moment révélateur, les plus viles tentations, dont le sauvera la pensée de son fils : rédemption par l'innocence de l'enfant ; Verlaine, dans un sonnet de sagesse a poussé exactement le même cri chrétien, le jour enfin (le seul), où à travers les barreaux il put revoir son fils.

Aubanel devait payer cher l'ardeur sensuelle de son œuvre. Il s'y attendait : Il avait publié son livre hors commerce, à trois cents exemplaires seulement, « rien que pour les amis ». Mais les Tartuffes eurent vite fait d'en avertir l'Archevêque. Aussitôt Aubanel reçoit l'ordre de cesser la distribution et de brûler le reste. Il obéit : le poète s'est soumis au chrétien, mais il ne résistera pas à ce sacrifice. Une première attaque d'apoplexie en décembre 1885 est bientôt suivie d'une autre et de la mort en octobre 1886. Verlaine lui survivra dix ans, à la fois célèbre et misérable.

Verlaine, dans ses *Confessions*, s'est défendu de toute culpabilité envers l'Eglise ; son érotisme, prétend-il, peut se concilier avec sa foi ; il a devant Dieu le droit « poétique » de l'exprimer librement. Aubanel (dont la vie d'ailleurs n'a rien de semblable à celle de Verlaine) a connu le drame de « la chair et la foi ». Sa nature droite n'accepta pas le compromis ; il a subi le remords d'une culpabilité entièrement imaginaire : il devait en mourir. Poète maudit, en ce sens, comme « le pauvre Lélian » ; mais tous deux, maintenant, ne sont plus pour nous que deux grands poètes...

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 24 OCTOBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, président.

Sont présents : M. G. ABAUZIT, M. le Colonel de BALINCOURT, M. le Docteur DROUOT, M. le Pasteur LAURIOL, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, M. le Bâtonnier TAILHADES, Monseigneur HOMES, Maître FOSSE, M. PANET, M. Joachim DURAND, membres résidants et M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le Pasteur BRUNEL, M. DAVE, M. le Professeur DUPONT, M. DOUËL, M. le Professeur AUMERAS, M. l'Inspecteur LIGNIERES, Maître Roger, M. SESTON, M. FRAINAUD, M. le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Joachim DURAND donne ensuite lecture d'une communication sur *Antoine DEPARCIEUX*, dont voici le résumé :

Antoine DEPARCIEUX est né au Clotet de Cessous, à quatre kilomètres de Saint-Florent-sur-Auzonnet. Le Clotet de Cessous dépend présentement de la commune de Portes.

Les parents d'Antoine DEPARCIEUX étaient de modestes « mesnagers », vivant des revenus de leur petit domaine. Ils eurent quatre enfants : Pierre, né en 1675, deux filles et Antoine, né le 28 octobre 1703, l'année de la mort du fameux calculateur Barrême, l'auteur du *Livre des Comptes faits*, l'auteur du « Livre des Comptes faits ».

A la mort de ses parents, survenue vers 1715, Antoine DEPARCIEUX, garçon brun, particulièrement robuste, au front haut et large accusant une rare intelligence, au menton carré, légèrement recourbé, indice de l'énergie et de la volonté, resta à la charge du fils aîné Pierre.

Il fréquentait depuis peu l'école de Saint-Florent, dont le maître lui inculqua quelques rudiments de grammaire et d'arithmétique, quand il fut contraint, sa famille ne disposant d'aucune ressource, d'aider, pendant une dizaine d'années, son frère Pierre. Pendant une décennie, tout en gardant les troupeaux, il observa beaucoup la voûte céleste et l'eau du ruisseau coulant au fond du vallon.

A vingt-deux ans, il voulut absolument s'instruire. Il se présenta au Collège des Jésuites à Lyon et leur dit : « Instruisez-moi ; en compensation, je vous servirai de domestique ».

En cinq ans, il apprit tout ce que ces maîtres savaient. En 1730, il se rendit à pied de Lyon à Paris pour augmenter ses connaissances en physique et en mathématiques. « Chez lui, dira plus tard Monsieur Grandjean de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, dans l'éloge qu'il prononça d'Antoine DEPARCIEUX le 5 avril 1769, le besoin de s'instruire faisait presque disparaître à ses yeux celui de subsister ».

Dans la capitale, Antoine DEPARCIEUX eut la chance de devenir le collaborateur d'un géomètre de talent, membre de l'Académie Royale des Sciences, Monsieur de Montcarville. Aidé des conseils et de l'expérience de ce savant, Antoine DEPARCIEUX, tout en gagnant sa vie en construisant des cadrans solaires et des méridiennes, s'engagea dans la carrière scientifique, qu'il devait illustrer.

En 1741, il publia son premier ouvrage, intitulé *Traité de Trigonométrie rectiligne et sphérique* qui reçut un accueil chaleureux de la part des membres de l'Académie Royale des Sciences.

En 1746, Antoine DEPARCIEUX publia un second ouvrage, à la fois original et remarquable qui eut un succès considérable, non seulement en France mais dans l'Europe entière, et qui devait assurer à son au-

teur l'immortalité. Cet ouvrage avait pour titre : *Essai sur les probabilités de la durée humaine*. Dans ce livre, DEPARCIEUX rectifiait, à la demande du Gouvernement, les tables de mortalité du célèbre astronome anglais Halley. Les nouvelles tables de DEPARCIEUX ont été pendant longtemps, avec celles de Duvillard, les seules utilisées en France par les Compagnies d'assurances sur la vie et par les caisses de retraite.

Elu en 1746, membre de l'Académie Royale des Sciences (c'est ainsi que l'on appelait, à cette époque l'actuelle Académie des Sciences), DEPARCIEUX présenta, par la suite, à ses confrères, de nombreux mémoires d'hydraulique ou de mécanique. Il construisit en 1754, pour Madame de Pampadour, au château de Crécy, une machine pour élever à 163 pieds de hauteur les eaux de la petite rivière de Blaise. Cette construction fut une réussite. Il travailla, pendant des années, pour donner aux Parisiens tout l'eau qui leur était nécessaire, en amenant l'eau de l'Yvette, qui serait prise à Vaugien, au-dessus de Gif, à sept lieues de la capitale. Bien qu'énergiquement soutenu par Voltaire, le projet de DEPARCIEUX ne vit pas le jour, eu égard à la pauvreté des finances du royaume (dans le conte célèbre de Voltaire *L'homme aux quarante écus*, le géomètre n'est autre que DEPARCIEUX). La ville de Paris a marqué sa reconnaissance envers DEPARCIEUX, en donnant son nom à une rue. Le projet de ce dernier fut réalisé sous le premier Empire en amenant à Paris, par la Seine, le canal de l'Ourcq et la Marne, l'eau de l'Ourcq, petite rivière de l'Aisne.

Usé par le travail, Antoine DEPARCIEUX, nommé par le roi, Censeur royal des Livres, s'éteignit, dans le Palais du Louvre où il avait un logement, le 2 Septembre 1768. Un mois après, le *Mercure de France* s'exprimait ainsi : « Les Sciences ont perdu un académicien célèbre ; l'Etat un bon patriote ; la Société un citoyen chéri et estimé ».

Il n'avait jamais oublié son pays natal, le charmant vallon de Cessous, et, par un clause de son testament, il légua au prieur de l'école de Saint-Florent,

une caisse remplie de livres, destinés à récompenser les écoliers les plus appliqués.

Un petit-neveu d'Antoine DEPARCIEUX, pré-nommé comme lui Antoine, né en 1753, eut, comme son grand'oncle, la bosse des mathématiques et des sciences. Professeur de physique à Paris, auteur de plusieurs mémoires scientifiques, il mourut, ayant sacrifié sa santé à ses travaux, à quarante-six ans.

Telles furent la vie et l'œuvre d'Antoine DEPARCIEUX, le petit berger de Cessous devenu académicien, et dont Voltaire a dit « qu'il était l'homme de son siècle ayant mis en circulation le plus de progrès ».

Puisse l'exemple d'Antoine DEPARCIEUX, membre des Académies de Paris, de Berlin, de Stockholm, de Metz, d'Amiens et de la Société Royale des Sciences de Montpellier, savant d'une modestie sans égale, absolument désintéressé, uniquement soucieux de rendre service à ses concitoyens, inspirer la studieuse jeunesse de nos Cévennes et de notre département.

La séance est levée à 18 heures 15.

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, président.

Sont présents : M. G. ABAUZIT, M. le Colonel de BALINCOURT, M. BERNARDY, M. le Pasteur BRUNEL, M. le Chanoine THIBON, M. le Docteur DROUOT, M. ESCHOLIER, M. l'Inspecteur LIGNIERES, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, Maître ROGER, M. SABLOU, M. SESTON, Maître FOSSE, M. PANET, M. CHASTANIER, M. Joachim DURAND, membres résidants ; M. Gaston CHAUVET, membre non résidant ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. DAVE, M. le Professeur DUPONT, M. DOUËL, M. le Professeur AUMERAS, M. le Bâtonnier TAILHADES, M. FRAINAUD, Monseigneur HOMS, M. le Bâtonnier FABRE, M. le Pasteur LAURIOL.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Toutes les dispositions statutaires étant remplies, il est procédé à l'élection d'un membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du regretté M. Aimé FLAUGERES. M. Jacques LARMAT, professeur agrégé de Sciences Naturelles, est élu.

Le Secrétaire Perpétuel fait connaître que M. LE BERGER CARRIERE, de Bruxelles, lui a remis, il y a quelques jours, l'étude qu'il a consacrée à Claude DE CARRIERE qui fut, vers 1750, magistrat à Nîmes et directeur de l'Académie. Cette étude inédite sera soumise à l'appréciation de la Commission des Mémoires.

D'autre part :

Maître ROGER accepte de documenter M. LE BERGER CARRIERE sur certains personnages qui ont été les amis ou les correspondants de son ancêtre.

Sur proposition de M. le Chanoine THIBON, il est admis que trois séances par an pourront être consacrées à des réunions purement amicales au cours desquelles il ne sera pas lu de communications.

La parole est ensuite donnée à M. André NADAL qui lit une communication intitulée *le Cinquante-naire de l'acquisition de l'Hôtel de l'Académie, 16, rue Dorée*, dont voici le résumé :

Depuis sa fondation en 1682, l'Académie de Nîmes avait été obligée de pérégriner constamment à travers la ville pour tenir ses séances. Son siège social se trouva soit chez certains de ses membres fondateurs, soit au Palais de l'Evêché, soit chez des particuliers, amis des Lettres et des Arts.

La Compagnie fut pourtant un jour propriétaire de l'Hôtel que lui légua Séguier au Numéro 7 de la rue qui porte actuellement son nom, mais cela pendant quelques années seulement car, bientôt, la Convention vendit l'Hôtel comme bien national.

Par la suite, la ville de Nîmes lui offrit gracieusement un local au troisième étage de la Mairie donnant sur la rue Dorée ; elle y resta jusqu'en juillet 1912.

A la Séparation des Eglises et de l'Etat, la ville ayant acheté au département du Gard l'ancien Evêché pour en faire le palais des Beaux-Arts, la Municipalité en réserva à l'Académie les plus belles salles en échange du local de la Mairie qu'elle se voyait contrainte de reprendre pour les besoins de ses services.

Cette offre ne fut cependant pas acceptée par tous les membres de l'Académie, les ecclésiastiques en particulier ; cela posait pour eux un cas de conscience de siéger en un lieu qui avait été l'Evêché et que l'évêque Mgr BEGUINOT avait été obligé de quitter.

Trois séances seulement se tinrent en 1912 au

palais des Beaux-Arts avec de très nombreuses absences volontaires et certaines démissions qui obligèrent à chercher un compromis.

Il fut décidé que le siège social serait à l'ancien Evêché qui abriterait archives, livres et collections, et que les séances se tiendraient 7, rue des Frères Mineurs, dans le local de la Société d'Agriculture. Toutefois l'Académie songeait à avoir une demeure lui appartenant. En 1919, le chanoine BONNEFOI, ancien président au zèle et au dévouement inlassables, parvint à recueillir auprès des membres et des amis de l'Académie la plus grande partie des sommes nécessaires à l'achat de l'Hôtel, 16, rue Dorée dont la propriétaire était Mlle Adrienne MICHEL, fille d'Albin MICHEL, l'auteur de l'ouvrage *Nîmes et ses rues*. L'acte d'achat fut signé le 29 novembre 1919, il y a donc un demi-siècle. A la séance d'inauguration, l'Académie était au grand complet ; le Pasteur TRIAL, président, adressa ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à installer l'Académie chez elle, et, en particulier, au chanoine BONNEFOI et à l'architecte départemental Max RAPHEL. Le Secrétaire Perpétuel Emile REINAUD, ancien maire de Nîmes, lut un poème de circonstance *Enfin, seule !*

L'Hôtel de la rue Dorée avec sa façade du XV^e siècle rappelant tel petit palais d'Arezzo, de Sienne ou de Florence, avec sa belle porte Louis XIII, son vestibule d'entrée et sa cour Renaissance est un des plus intéressants et des plus vieux hôtels de la ville, plus vieux que l'Académie elle-même qui est pourtant la plus ancienne Académie de province.

La séance est levée à 18 heures 45.



SEANCE DU 21 NOVEMBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Jean THEROND, président.

Sont présents : M. ABAUZIT, M. le Colonel de BALINCOURT, M. BERNARDY, M. le Professeur DUPONT, M. le Docteur DROUOT, M. ESCHOLIER, M. le Pasteur LAURIOL, M. l'Inspecteur LIGNIERES, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, Maître ROGER, M. SESTON, M. FRAINAUD, Maître FOSSE, M. PANET, M. Joachim DURAND, membres résidents ; M. Gaston CHAUVET, membre non résident ; M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. DAVE, M. DOUËL, M. le Professeur AUMERAS, M. le Bâtonnier TAILHADES, Monseigneur HOMS, M. le Bâtonnier FABRE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Secrétaire perpétuel donne connaissance à la Compagnie de la lettre de remerciements de M. LARMAT, récemment élu membre résident. La réception de M. LARMAT aura lieu le 19 décembre.

L'Académie écoute ensuite deux communications : la première de M. Paul TROY, membre correspondant, la seconde de M. le Pasteur BRUNEL, vice-président.

M. Paul TROY s'exprime en ces termes :

Mes chers confrères,

Bien que ce ne soit pas l'usage, je me permets de prendre la parole pour vous remercier de m'avoir élu membre correspondant de votre antique et illustre compagnie.

Certes, je connais mon indignité et la distance qui sépare un membre résident, un des trente-six, d'un simple membre correspondant. Toutefois, de vieilles

racines nimoises, que le temps avait peut-être rongées, mais qui, ici, prennent de nouvelles forces, me donnent un regain de jeunesse et m'encourage à parler comme si j'étais l'un de vous, un nimois « nimoisant ».

Avant tout autre propos, je veux avoir une pieuse pensée pour un mien cousin récemment disparu, Octave Hugues, cousin germain de Pierre Hugues, notre Secrétaire perpétuel, mon cousin aussi. Je l'ai connu dans ma jeunesse, avant, pendant et après la Grande Guerre. J'avais assisté en août 1914 à son départ au front, comme à celui de son frère cadet, Raymond, jeune officier de Hussards plein de flamme et d'ardeur, venu en fraude de Tarascon à Manduel sur une locomotive, embrasser une dernière fois sa famille. Il fut tué le même mois en Lorraine.

De ses mérites, je ne puis rien dire que vous n'ayiez déjà su ni connu.

Ma pensée évoque aussi mon vénéré grand-père, Théodore Corse, fin lettré, mon incitateur aux auteurs latins et grecs, qui, dans sa jeunesse, signa maints petits poèmes du nom de « Théo » dans la *Chronique Mondaine* de la belle époque. Plus digne que moi d'être des vôtres, il serait heureux et ému s'il me voyait aujourd'hui parmi vous.

Pour avoir accompli ces actes de piété familiale et filiale, je sens monter en moi le monde des souvenirs de mon enfance et de ma jeunesse nimoise, qui a entretenu ma nostalgie de Nîmes pendant ma vie d'homme, et que mon retour en terre natale, après un demi-siècle de travaux, de joies et de peines au loin, ravive singulièrement dans ses contours, et dans les images qui m'assaillent.

Peut-être, ce ton mélancolique et sentimental de se sentir Nimois vous semblera affecté, et moins naturel que la tranquillité sereine du Nimois resté toute sa vie dans sa bonne ville. Hélas ! je ne connais point d'autre manière pour vous parler de Nîmes avec un cœur sincère !

Le Nîmes de mon enfance, c'était pour moi les belles journées d'automne à l'Esplanade, les marronniers aux feuilles roussies, les marrons bruns tombant avec un bruit mât, le Guignol et son vieil homme,

tour à tour Gnafron, Guignol et le Commissaire, le petit kiosque où l'on achetait de si bons cornets de glace à un ou deux sous !

C'était la Fontaine au grand mur ensoleillé garni de nourrices enrubannées, orné d'une belle inscription latine, que mon grand-père m'apprenait à déchiffrer, le garde M. Gas et son képi de faux général, orné du crocodile et du palmier, qui nous faisait peur avec sa canne à bec de corbin.

C'était les vieux faunes moussus et cornus du Temple de Diane, les cygnes blancs et noirs, les statues blanches, impudiques au goût d'alors, Bernard Lazare au nez cassé, aujourd'hui disparu, œuvre de mon oncle Henri Calvet, Guizot, Bigot, et le boulanger-poète de *la Vierge et l'Enfant*, Jean Reboul, que mon grand-père disait être son parent.

Puis quelques années après un premier exil dans le Nord, ce fut le Lycée, aux candélabres solennels, à la grille rébarbative, où veillait le concierge Pouget, vendeur de fougassettes, la cour d'honneur où donnaient les classes de dessin, bordée de lauriers roses et de palmiers chétifs.

C'était une vie tranquille de lycéen, trouvant, au sortir d'une version latine, les Romains installés en ville, aux Arènes, à la Maison Carrée, à la Porte Auguste, veillant du haut de la Tour Magne, et après une explication de Racine, sentant mieux la beauté classique et très grand siècle de la Fontaine, que je n'ai retrouvée que dans quelques coins de Trianon et de Versailles.

Les événements, c'étaient : les jeudis, les sorties dans la garrigue pour herboriser avec notre professeur d'Histoire Naturelle, Just, le banquet de la Saint-Charlemagne, avec le discours du Proviseur Maluski, la distribution des prix et le discours de notre professeur Latzarus, que ma génération a bien connu, respecté et regretté.

Nos bons maîtres, je dis bons sans ironie aucune, car ils étaient à la fois excellents en leur matière, pédagogues accomplis et pleins d'indulgence et de bonté, s'appelaient : Edouard Houlés, grand classique s'il en fut, et à qui je dois le plus, Josias Paut, Corvès, Dau-

phin, Censier, Petit, Combe, Planson, l'historien, et Madame Vabre, mère de mon vieil ami le Préfet Albert Vabre, toujours vivante, je crois.

De nos fenêtres, l'on voyait comme aujourd'hui les Arènes, la sinistre prison, et le ciel d'été rayé de martinets.

A la rentrée d'automne, nous achetions à un vieil aveugle, adossé aux Arènes, des jujubes, des alizes, des pistaches ; nous allions chercher nos livres chez Debroas. Le retour se faisait au crépuscule, la lueur verte des becs de gaz éclairant par en dessous les maronniers et les micocouliers du boulevard.

Que ce soit par l'Esplanade, les Arènes, le Palais de Justice et la Porte Auguste, ou par la Maison Carrée, le Théâtre, le Square Antonin et la Fontaine, tout nous rappelait Rome, nous y replongeait et nous rendait les Anciens étrangement familiers.

Nous les voyions vivre et déambuler du Temple de Minerve au Temple de Diane, sous les apparences de bons Nimois, à la démarche posée, à l'accent tonique placé à la romaine, faisant la Bourse ou leur tour de ville, *otium et negotium* étroitement mêlés.

Les jours de mises à mort, nous retrouvions, dans la clameur de l'Amphithéâtre et la foule des *vomitória*, les jeux du cirque !

J'ai retrouvé cette impression de Rome vivante à mon premier voyage à Rome même, un soir de fin septembre, entre la Colonne Trajan, le Forum d'Auguste et la Fontana di Trévi. Même les durs pavés me rappelaient Nîmes, et l'accent chantant des passants, et le chant de la Fontaine.

Quand les beaux jours d'été, brûlants comme on n'en connaît pas *là-haut*, ne nous voyaient pas dans les mazets, au terminus du tramway, pleins de chants de cigales, nous faisons à bicyclette, avec nos amis, les routes blanchies de poussière pour aller goûter dans quelque campagne familiale, au milieu des vignes, des mûriers, et des chaumes déjà secs du blé coupé, battu, en meules sur les aires.

Au mois d'août, c'était le Grau du Roi, petit port alors sauvage respirant encore les parfums du *jardin de Bérénice*, avec ses bateaux-bœufs, les petits mous-

ses grimpant aux vergues, ses quatre villas sur la plage, son vieux pont rompu, son passeur fort en gueule, et deux môles frères, d'où s'envolaient les *mourre de porc* et où nous allions, le soir, voir sombrer le soleil et se lever la lune sur la mer, avec quelques jeunes filles, aujourd'hui grand-mères de petits nimois.

En hiver, que de belles journées à la campagne, fouettée par le mistral sous un ciel de diamant. Et, le seul matin de neige, notre bon maître Flachat nous menait à la Fontaine dessiner un *Effet de neige* d'un pastel maladroit. Seul, mon vieil ami Gaston Prunier brossait de petits chefs-d'œuvre, sous le sourire attendri et la barbe noire de Flachat.

Mais, dans le Nîmes de mon temps, il y avait surtout les amis.

Nous étions une douzaine de petits nimois, bien de chez eux, et contents d'y vivre, entourés de bons parents, de belles choses anciennes, se connaissant bien les uns les autres, et tressant ainsi, au cours des années sereines, de solides, d'indestructibles liens d'amitié.

Je les vois encore autour de moi ; bien mieux que sur les photographies de classe, où maîtres et élèves sont figés par le *ne bougez plus* du photographe, sauf l'étourdi qui tourne la tête au mauvais moment, et apparaît sur le cliché en bicéphale.

D'abord, nos chers amis tôt disparus : Marc Salmon, reçu à Saint Cyr, quand je le fus à Polytechnique, tué après un mois de front ; Bonnet coulé avec le « Gaulois » aux Dardanelles, mon cher vieil ami Maurice Auquier, enlevé brutalement alors qu'il revenait en France, après trente ans de Maroc, dans sa chère villa du Puech du Teil ; son frère Emile, Jacques Simonot tués en 1916 ; Durand-Savoy si fin et si élégant, mon cousin Jean Hugues, frère de Pierre ici présent, toujours souriant et l'œil vif derrière ses verres de myope, esprit discret et d'une fine ironie, mais si bon camarade ; votre ancien secrétaire, Charles des Guerrois, Jean Bret, tous sont encore vivants dans mon souvenir !

Quant aux amis d'alors que je retrouve, il me suffit, Messieurs, de regarder autour de nous : mes parrains, Léon Fosse et Pierre Hugues, mes cadets, le bâtonnier Tailhades ; mon camarade de promotion, Jean Milhaud ; dans votre cohorte de poètes, Henri Chabrol dit Kiki, que nous applaudissions sur le terrain de Sport de la Route d'Arles, André Fraigneau, Jean Pourtal de Ladevèze, André Dupont, professeur érudit à la Faculté.

Hors de cette enceinte, je vois mon bon cousin, mon ancien rival en latin, les bâtonniers Jean Vialat et Fontaine ; Jean Favatier, Gaston Cudenet et Louis Chambon, dans Nîmes même, et, plus au loin, Luc Dunan, Pierre Salmon, Louis Rieutord, Maurice Agulhon, Albert Vabre, tous deux Préfets, Mangin, que je n'ai plus revu depuis la nuit du 26 septembre 1918, où il buta sur ma pièce en montant en ligne à Rethel avec sa section du 1er Bataillon de Chasseurs, Robert Simonot, tous, morts et vivants, me parlent dans le Nîmes de mes souvenirs.

Mais je m'aperçois que ce qui devait être pour moi, Messieurs, l'occasion de justifier votre choix, et de me faire apprécier de vous, à servi de prétexte à un retour sur moi-même, à la recherche du temps perdu, du Nîmes de ma jeunesse, et je me sens bien coupable envers vous !

Oui, j'aurais dû, dans mon remerciement, célébrer la gloire de Nîmes, cité deux fois et plus millénaire, l'antiquité de votre Compagnie, cadette de moins d'un demi-siècle de l'Académie Française, et l'illustration de ses membres, puis vous apporter en primeur quelque résultat choisi de mon expérience d'ingénieur, quelques épisodes marquants de ma vie professionnelle, exposés avec clarté et méthode, faire œuvre en un mot de polytechnicien ou d'administrateur, et voilà que je me suis laissé aller devant vous à rêver au Nîmes que j'ai aimé enfant, que j'ai regretté à l'âge d'homme, dans la tourmente de deux guerres, et entre elles, au vieux lycée, aux Arènes, à la Place des Carmes où je suis né, aux amis disparus et à ceux retrouvés.

Je vous en demande pardon. Mais j'ai une excuse, et vous l'avez devinée : c'est mon amour de Nîmes,

mon passé nimois, mon éducation de petit nimois sensible à l'amitié et à la poésie des choses, qui ont été les plus fortes et qui ont triomphé de mes résolutions.

Et après tout, pour être agréé par l'Académie de Nîmes, ne faut-il pas avant tout, et surtout, aimer Nîmes ?

Au nom de notre vénérable Académie elle-même, je vous demande, mes chers Confrères, les circonstances atténuantes.

M. le Pasteur BRUNEL donne ensuite lecture de sa communication sur *L'attrait de la Lune*.

Laissant de côté toute la partie technique et scientifique des voyages vers la Lune, le conférencier rappelle l'attrait que cet astre a toujours exercé sur les hommes de toutes les générations. Depuis la plus haute antiquité, les peuples nomades et même sédentaires ont toujours vu dans la lune une puissance tutélaire. Même ceux qui ont adoré le soleil comme le Dieu créateur de vie associent à leurs hommages la lune qui, elle, est toujours bienfaisante, parce que produisant de la fraîcheur et de la clarté pendant certaines nuits favorables aux migrations des troupeaux et de leurs bergers, alors que le soleil, implacable et brûlant, tarit les sources et assèche les pâturages. Si la disparition, quoique momentanée, de l'astre, et surtout si ses éclipses causent de la crainte et parfois de la terreur, l'apparition du croissant lunaire est saluée par des manifestations de joie et même par des cultes. Dans les religions monothéistes comme le Judaïsme, les Prophètes, serviteurs du Dieu unique, auront de la peine à faire disparaître les adorations adressées aux nouvelles lunes. Poètes, musiciens, chansonniers, de tous temps et aujourd'hui encore, célèbrent la lune, en font l'amie des amoureux, des rêveurs. Que de dictons dont elle est l'objet et qui, presque tous, devraient être revisés depuis les exploits des astronautes. Ce qui était chimère devient réalité. Les cultivateurs, à tort ou à raison, donnent à la lune une place importante pour la végétation et la fécondité des animaux.

En terminant, M. le Pasteur BRUNEL se demande si la conquête de la lune marquera, comme le croient certains, un nouveau départ de l'humanité, ou si, tout simplement, l'homme a acquis une puissance nouvelle formidable qui peut être mise au service du mal comme du bien.

La séance est levée à 18 heures 45.



SEANCE DU 5 DECEMBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, président.

Sont présents : M. ABAUZIT, M. le Colonel de BALINCOURT, M. le Docteur CABOUAT, M. le Professeur DUPONT, M. le Docteur DROUOT, M. le Pasteur LAURIOL, M. l'Inspecteur LIGNIERES, M. le Pasteur LHERMET, M. NADAL, M. le Docteur PARADIS, M. H. de REGIS, Maître ROGER, M. FRAINAUD, Maître FOSSE, M. le Président PANET, M. CHASTANIER, membres résidants ; M. le Professeur HARANT, membre non résidant ; M. Pierre HUGUES Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. BERNARDY, M. le Pasteur BRUNEL, M. DAVE, M. DOUËL, M. SESTON, M. le Bâtonnier TAILHADES, Monseigneur HOMES, M. le Bâtonnier FABRE, M. le Professeur AUMERAS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Toutes les dispositions réglementaires étant remplies, sont élus membres correspondants : M. l'Amiral JOZAN, M. le Commandant de SEGUINS-COHORN, M. Christian GIUDICELLI et M. Victor LASSALLE, lequel après avoir été élu membre résidant, en décembre 1967, en remplacement de M. le Conseiller BARNOUIN a demandé l'annulation de cette désignation.

La séance publique annuelle se tiendra le dimanche 25 janvier à 17 heures dans les salons de l'Hôtel de Ville. Y prendront la parole, outre le Président nouvellement élu et le président sortant, M. Joachim DURAND (sur *Deparcieux*) et M. Roger CHASTANIER (sur *un meurtre sous Louis XIV*).

M. l'Inspecteur LIGNIERES fait hommage à l'Académie du *Bulletin de l'Année 1968-69 de la Société*

des Bibliophiles Nimois. Peladan Uzès 1969.

M. le Professeur Hervé HARANT, membre non résidant, donne alors lecture de sa communication intitulée : *L'humanisme des temps présents*.

Le conférencier, esquisse d'abord la silhouette des temps présents : ère des cosmonautes, des robots, de la précellence des techniques, de la révolution atomique ; époque, avant tout, de la contradiction entre la nécessité de maintenir une tradition et les impératifs du progrès, entre un individualisme se dérochant au service du collectif et l'usage inévitable de méthodes communautaires. Le « bombardement » audio-visuel, les débordantes publicités, les séquences ininterrompues des programmes scolaires donnent lieu à une critique permanente et, aboutissant à la recherche continue du moindre effort, le mauvais usage des libertés et la teneur du dirigisme sont aussi des signes de ce temps.

Dès lors, la conception de l'humanisme traditionnel, celui que nous ont légué les hommes de la Renaissance ne peut, elle aussi, que changer. « Humanités » sans doute maîtresses d'une saine autocritique, génitrice de l'invention et de la création, mais extension aussi de cette culture à tant de méthodes et de disciplines nouvelles.

Le conférencier stigmatise ce qu'il appelle les ennemis de l'humanisme : l'intellectualisme, le scientisme car « la vérité est fille du temps », la méconnaissance de la valeur de l'intuition, le septicisme, le dilettantisme trop cher aux méditerranéens, l'outrancière mais nécessaire et trop précoce spécialisation.

Pourtant la conclusion de M. le Professeur HARANT n'est pas pessimiste. Ce qu'il faut c'est repenser les valeurs, préciser les vocations, s'appliquer à mieux comprendre la jeunesse, critiquer les mandarins c'est-à-dire les hommes de savoir qui se coupent égoïstement de la foule, promouvoir la précellence d'un artisanat humain contre la routine des pseudo-intellectuels, et surtout exhausser la morale de l'effort et la juste compétition.

La séance est levée à 18 heures 30.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 1969

La séance est ouverte à 17 heures par M. Jean THEROND, président.

Sont présents : M. G. ABAUZIT, M. le Colonel de BALINCOURT, M. BERNARDY, M. le Pasteur BRUNEL, M. le Chanoine THIBON, M. le Professeur DUPONT, M. le Docteur DROUOT, M. ESCHOLIER, M. le Pasteur LAURIOL, M. l'Inspecteur LIGNIERES, M. le Pasteur LHERMET, M. André NADAL, M. le Docteur PARADIS, Maître ROGER. M. SESTON, M. le Bâtonnier TAILHADES, M. FRAINAUD, Maître FOSSE, M. le Président PANET, M. Roger CHASTANIER, membres résidants et M. Pierre HUGUES, Secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. DAVE, M. DOUËL, M. le Professeur AUMERAS, Monseigneur HOMES, M. le Bâtonnier FABRE, M. Joachim DURAND.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants. Sont élus : M. Félix VILLENEUVE, Professeur agrégé de Sciences Naturelles au lycée Alphonse Daudet, en remplacement de M. Henry BARNOUIN, et M. Robert DU COLOMBIER, Procureur Général près la Cour d'Appel, en remplacement de Maître Octave HUGUES.

Sont ensuite élus membres correspondants : M. Jacques LE BERGER CARRIERE, de Bruxelles, M. Aimé VIELZEUF, de Nimes et M. le Pasteur FABRE, de Parignargues.

Après que le Secrétaire Perpétuel ait fait part à l'Académie des remerciements de M. le Commandant

DE SEGUINS-COHORN, récemment élu membre correspondant, M. Jeaan THEROND, président souhaite la bienvenue à M. Jacques LARMAT, élu membre résidant pour occuper le fauteuil rendu vacant par le décès du très regretté Aimé FLAUGERE.

M. Jean THEROND s'adresse à M. Jacques LARMAT dans les termes que voici :

Mon cher Ami,

Aujourd'hui, les circonstances font deux heureux, et, comme je ne crois pas à l'égalité, je les suppose un peu à mon avantage.

Messieurs et chers Confrères,

Je vous demande de me pardonner ce préambule irrégulier. Mais je me sens maintenant plus à l'aise pour faire mon devoir, qui n'est pas de vous présenter — il l'a fait lui-même dans un délai-record — mais de vous faire mieux connaître celui qui vient siéger parmi nous pour la première fois, et, vous dire moi-même ce que, à coup sûr, il ne vous a pas dit.

C'est que votre nouveau confrère, qu'il m'est donné de revevoir en votre nom, est mon ami. Jeune agrégé, dès qu'il a été nommé professeur au Lycée de notre ville, une de ses premières visites a été pour moi. C'était en 1943. Notre goût commun, notre passion pour tout ce qui touche à l'histoire de la nature, avec nos fréquentes sorties sur le terrain et notre entente parfaite, nous ont rapprochés, et, en vingt-six ans nos liens n'ont fait que se resserrer.

Jacques LAMAT a cinquante quatre ans. Chose peu commune, il a été un autodidacte. A dix-neuf ans, il ne compte que cinq années de présence à l'école, un an à l'école primaire et quatre au Cours Complémentaire. Cela ne l'a pas empêché de passer le baccalauréat avec mention et d'être reçu 1er, en 1935, à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud laquelle avait alors pour rôle de préparer et de former des professeurs pour les Ecoles Normales et les Ecoles primaires supérieures. Deux ans après, il est encore premier au concours de sortie de cette école et aussitôt nommé professeur à l'Ecole Normale de la Loire, à Montbrison.

Pendant ce temps, il a préparé et passé cinq certificats, de Zoologie, de Botanique, de Géologie, de Physiologie générale et de Physique générale, plus qu'il n'en faut pour obtenir la licence ès Sciences naturelles, partie à la Sorbonne pendant qu'il était élève à Saint-Cloud, partie à la Faculté des Sciences de Lyon pendant qu'il était professeur à Montbrison. C'est aussi à Lyon qu'il a présenté un diplôme d'études supérieures de Géologie, dont le titre est *Contribution à l'étude du Cénomanién de la Montagne de Lure*.

Démobilisé après 1939-40, il retrouve son poste de professeur d'École Normale, puis, après un délai très court, est reçu 2ème à l'agrégation des Sciences Naturelles. Alors, il est nommé professeur de lycée, premièrement à Bourges pour 1942-43, ensuite à Nîmes, où il est resté dix ans, jusqu'en 1953. Je dois signaler à son honneur qu'un de ses élèves nîmois de la classe des Sciences Expérimentales a obtenu le 1er prix des Sciences Naturelles au concours général des lycées.

De 1953 à 1966, sans quitter son domicile de la rue Rouget de Lisle à Nîmes, il est professeur à l'École Normale de Montpellier, chargé de la classe préparatoire aux Ecoles Supérieures de Saint-Cloud pour les jeunes gens et de Fontenay-au-Roses pour les jeunes filles.

Depuis 1966, pour des raisons personnelles, il est professeur au Centre national de télé-enseignement.

Voilà, mes chers Confrères, que je vous ai fait savoir le principal de la carrière, sans cesse montante, de Jacques LARMAT. Je pourrais ajouter la liste des articles qu'il a publiés dans des Bulletins de Sociétés savantes. Je me contenterai de vous dire qu'il est le Secrétaire parfait de notre Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes, qu'à ce titre il rédige les comptes rendus de nos activités et les communique à la presse régionale. Vous auriez tort de ne pas les lire : exactitude, fidélité, distinction du style, tout y est en le moins de mots possible...

Pourtant ce n'est pas tout. Ce n'est même pas l'essentiel. Il y a le reste et surtout tout ce reste. En tout cas, ce ne sont ni ses titres universitaires, ni la

réussite de sa carrière qui ont motivé notre amitié. Ai-je le droit d'en dire plus ?... Mes chers Confrères, vous ne tarderez pas à découvrir ce surplus au fil des jours comme je l'ai fait. Il n'y a pas de doute, il est bien à sa place parmi nous.

Et maintenant, mon cher confrère, c'est à votre tour de prendre courage pour nous faire l'éloge de votre prédécesseur regretté M. FLAUGERES.

Après cette allocution, M. Jacques LARMAT prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,

Je me suis plusieurs fois demandé, vous le savez bien, si vous parviendriez à justifier vraiment ma présence ici, à cette place.

Je n'ignorais certes pas que, dans votre allocution de bienvenue, la loi du genre vous inciterait à faire valoir au mieux mes trop minces mérites. Et j'étais sûr aussi que la sincérité de votre estime et la chaleur de votre sympathie soutiendraient votre éloquence dans une cause aussi difficile. Je doutais pourtant de votre succès.

Je ne sais si vos éloges auront, même un instant, tout à fait convaincu. J'y ai vu, en tout cas, plus que l'expression d'une politesse de circonstance : un nouveau témoignage d'une amitié déjà longue. Aussi m'ont-ils infiniment touché. Du fond du cœur, je vous en remercie.

Je vous remercie, vous aussi, Messieurs, de m'avoir appelé parmi vous alors que, je le répète, bien peu de titres me rendaient dignes de cet honneur.

Ceux qu'a énumérés votre Président se réduisent en effet à peu de chose. Il aurait pu les résumer en moins de mots, dire de moi, tout simplement : « Ses maîtres — sauf ceux de dessin ! — le considérèrent comme un bon élève. Plus tard... plus tard, il fut généralement jugé bon professeur par ses supérieurs hiérarchiques et, ce qui est mieux sans doute, (que Monsieur l'Inspecteur d'Académie excuse cette préfé-

rence) par ses élèves ». Ce sont là, heureusement, mérites des plus communs. Et, à s'en contenter, on peuplerait largement de nombreuses Académies ! Vous n'avez pourtant pas exigé davantage, Messieurs. Aussi ma gratitude est-elle à la mesure de votre indulgence.

Votre bienveillance ne m'a même pas tenu rigueur de mon origine exotique. Je ne suis pas Nimois, pas même Méridional. Et si je n'avais pris femme en Haute-Provence, ma famille n'aurait aucune racine dans le Midi. Je suis bien né en terre d'oc, mais... tout juste, aux frontières, puisque je suis de Saintonge. Et je ne suis même pas sûr d'être le moins nordique des Saintonguais. A voir, au contraire, combien de fois on m'a pris pour un Anglo-Saxon dans les rues de Paris, les couloirs du métro ou les villes étrangères, je serais même tenté de supposer que la longue occupation anglaise de ma province natale aura fourni mes ancêtres de quelques chromosomes britanniques, miraculeusement conservés dans ma lignée depuis lors.

Par ailleurs, mon père, publiciste puis éditeur, à Nice puis à Paris, ne conduisit jamais ses enfants dans le Languedoc. S'il vint faire quelques séjours, toujours très courts, dans cette province bénie, c'est seulement fort tard, alors que je l'y avais devancé. C'était, soit dit en passant, à l'occasion de la préparation du volume de son *Atlas de la France vinicole* consacré aux crus des Côtes-du-Rhône. Je dois confesser à ce sujet que si les noms de Tavel et de Lirac figurent en caractères majuscules sur les cartes de cet ouvrage, aucun coloris n'y distingue les Costières du Gard. Sans doute le législateur n'avait-il pas consacré à cette époque la qualité du vignoble. Et puis l'« Ordre de la boisson de la stricte observance » qui compte maintenant en son sein plusieurs Académiciens notoires sommeillait encore...

Rien ne me prédisposait donc à devenir Nimois. Ce sont, en fait, les hasards du « mouvement » professoral (j'avais seulement marqué ma préférence pour quelques villes du Midi) qui m'ont conduit ici, il y a un quart de siècle. Bien que n'ayant jamais connu un statut de métèque, c'est peu à peu seulement que je suis devenu un vrai citoyen nimois. D'abord loca-

taire indécis, hésitant sur ma destination future, j'ai été de plus en plus séduit par votre belle ville et j'ai fini par m'y fixer. La demeure que j'y ai acquise m'a accroché définitivement aux flancs du Mont Cavalier, tout près de la Tour Magne, dans ce merveilleux haut quartier romain. Et je me considère maintenant tout à fait comme un Nimois d'adoption.

Mais vous auriez été en droit d'être plus exigeants, Messieurs, vous membres d'une Compagnie qui compte de si vaillants défenseurs de la langue occitane et peut-être — qui sait ? — de l'« Occitanie libre ». Aussi je vous rends grâce de vous montrer si accueillants et de ne pas avoir inscrit au-dessus de la porte de votre bel hôtel cet avis, au demeurant peu courtois, qu'un Parisien aurait lu sur les murs d'un mas en Languedoc : « Estranger, deforo ! »

Je vais maintenant vous faire un aveu. Avant d'écrire ce petit discours, j'ai lu, ou parcouru, ceux que plusieurs d'entre vous avaient prononcé en pareille occasion. Ne me fallait-il pas apprendre la « règle du jeu » ?

Mais j'ai bien vite cessé cette lecture indiscreète qui me plongeait dans le découragement. Les Académiciens que je lisais, j'admirais — oh ! sans surprise ! — qu'ils pussent s'exprimer non seulement avec agrément et d'esprit mais encore avec originalité dans des circonstances qui ne s'y prêtent guère ! Et je me disais : « Que vas-tu faire là-bas, malheureux scientifique, dans cette société de lettrés où l'on parle si bien et même quand il le faut, sur des lieux communs ! » Je le supposais, mais j'en ai eu la confirmation : j'aurai cent fois plus de plaisir à vous écouter que vous n'en prendrez à m'entendre.

J'ai cru comprendre, en outre, au cours de cette brève mais instructive lecture et au vu de quelques exemples, qu'il était permis au récipiendaire, entre ses protestations de reconnaissance et d'humilité, — toujours sincères, j'en suis sûr, — et l'hommage qu'il doit rendre à la mémoire de son prédécesseur, qu'il lui était donc permis, pour se faire connaître un peu mieux de ses prochains confrères, de dire quelques mots de lui.

au moins de ses intérêts intellectuels. Je vais profiter de cette liberté.

Vous savez déjà, Messieurs, que je suis naturaliste. Très tôt m'est venu, sans influence aucune, le goût d'herboriser. Je n'avais aucun guide, hélas ! tout juste l'aide d'une simple flore. Et je me souviens encore avoir désespérément « séché » sur une plante à petites fleurs bleues dont un vieil ami de la famille a fini par m'apprendre qu'elle s'appelait Véronique. J'ai ensuite, à partir de vingt ans, préféré, et de beaucoup, la géologie. Et j'ai continué pendant presque toute ma vie à casser et à ramasser des cailloux au risque de m'attirer parfois les moqueries sans méchanceté de ma femme et de mes enfants qui n'ont jamais bien compris l'intérêt de cette bizarre pratique !

Mais je ne me dissimule pas que je suis un assez médiocre naturaliste de terrain, autant dire naturaliste tout court. Ce n'est pas que mon ami, votre actuel Président qui m'a si bien accueilli, alors que je « débarquais » à Nîmes ne m'ait fait faire des progrès, avec toute la science et le tact que vous lui connaissez, au cours des nombreuses sorties que nous avons faites ensemble depuis vingt-cinq ans. Mais, même auprès d'un tel maître, je suis resté plutôt mauvais élève. Pourquoi donc, vous demanderez-vous ?

Sans doute faut-il compter avec quelque infirmité naturelle. Je ne suis pas un chercheur-né. Mais il y a, je crois, d'autres raisons.

Contestataire à retardement, j'incriminerais volontiers l'enseignement que j'ai reçu au départ. Si je dois beaucoup aux leçons de quelques grands maîtres, comme le géologue Jacob ou le zoologiste Coutière, j'ai eu moins de chance dans ma formation pratique de biologiste à Saint-Cloud comme à la Faculté. Ici et là, le livre et le laboratoire comptaient infiniment plus que la nature. Au laboratoire même, la loupe s'effaçait derrière le microscope. La forme importait plus que le genre de vie, la structure plus que la forme. Et si la science de la terre m'a séduit si fort, si j'ai su plus tard la faire aimer de mes grands élèves au point d'avoir aidé à naître chez plusieurs d'entre eux une vocation de géologue, c'est en partie sûrement à cause des

admirables démonstrations que Charles Jacob nous en faisait sur le terrain, à travers les étendues longuement parcourues du Boulonnais ou des Corbières.

Il y a aussi, je le prétends sans fausse modestie, que j'ai consacré beaucoup de mon temps à mon enseignement dans les classes secondaires puis au niveau propédeutique, et que les programmes n'y poussaient guère professeur et élèves à l'étude de la nature : l'anatomie et la physiologie y régnaient presque sans partage.

Je ne regrette point d'ailleurs toutes ces heures données à mon métier. Car, outre le sentiment reconfortant que procure le devoir accompli, je lui dois beaucoup de satisfactions. Si j'évoque sans déplaisir les dix années que j'ai passées au lycée de Nîmes, je garde surtout un souvenir vraiment ineffaçable des treize ans durant lesquels j'ai enseigné à Montpellier dans la classe préparatoire aux Ecoles Normales Supérieures de St-Cloud et de Montenay que l'Inspection Générale m'avait fait l'honneur de me confier. J'y avais peu d'élèves : circonstance des plus favorables à un travail fructueux ; des élèves presque tous d'une grande valeur intellectuelle et morale. Je ne crois pas qu'il y ait eu, à ce niveau de l'enseignement propédeutique, des conditions plus stimulantes pour le professeur comme pour les étudiants. Aussi les succès aux concours étaient-ils relativement très nombreux, beaucoup plus forcément que dans ces khâgnes ou ces taupes où s'entassaient cinquante ou soixante candidats de niveau plus inégal. La sympathie naissait tout naturellement entre enseignant et enseignés. Et je suis resté en relations avec beaucoup de mes anciens élèves qui m'ont tenu au courant de leur succès à l'agrégation, — souvent brillants — ,de leurs recherches et de leur carrière, — un grand nombre sont actuellement assistants ou maîtres-assistants dans les Facultés de Paris ou de Province et jusqu'à Madagascar — ,ou même d'événements de caractère privé.

Je ne cacherai pas qu'une autre raison m'a fait fréquenter le terrain moins que j'aurais dû et détourné de la recherche. C'est le goût de la biologie générale, j'entends des problèmes généraux de la biolo-

gie, ainsi que de la géologie d'ailleurs. Je suis avec un extrême intérêt, — de loin, bien sûr, et dans la mesure de mes moyens — ,les progrès de la génétique ou de la biologie moléculaire. Vous m'avez parfois demandé, Messieurs, lorsque je vous rendais les visites d'usage, de quoi je vous entretiendrais à l'Académie. Je préférerais y écouter que parler. Mais, si vous me pressez trop, il m'arrivera probablement d'évoquer ici un peu de ce qui est accessible à l'« honnête homme » dans ces extraordinaires acquisitions de la science de la vie.

La dernière excuse que j'avancerais auprès de ceux qui s'étonneraient de mes insuffisances de naturaliste — mais est-elle recevable ? — est que je ne suis jamais parvenu à m'enfermer dans le champ pourtant immense de la biologie. J'ai quelque goût pour la littérature, l'histoire, voire la musique et j'ai succombé trop souvent aux tentations du dilettantisme, une des vices les plus agréables et les plus pernicious que puisse contracter l'intellectuel, le scientifique plus particulièrement. En outre, tel cet ancien collègue de lycée, brillant professeur de philosophie qui ne parvint jamais à passer l'agrégation car il ne pouvait renoncer à suivre le mouvement politique et social à travers livres, revues et journaux (M. le Censeur honoraire l'aura sans doute nommé), je m'intéresse passionnément à ce monde mouvant avec ses incertitudes, ses progrès et ses reculs, ses crises, les craintes et les espoirs qu'il inspire. Le passé ne me laisse certes pas indifférent. Ceux d'entre vous qui le ressusciteront dans cette enceinte, avec leur érudition et leur éloquence, me captiveront, j'en suis sûr. Je me sens cependant plus attiré par les problèmes de notre temps et regarde plus volontiers vers l'avenir.

Mais peut-être me suis-je laissé aller trop longtemps aux confidences ? Il est temps, Messieurs, que je m'acquitte du pieux devoir qui m'incombe et que je rende hommage à la mémoire de M. André Flaugère, conservateur honoraire des Eaux et Forêts.

Ce devoir m'a paru tout d'abord à la fois difficile et aisé à remplir. Difficile car je n'ai pas eu l'avantage de connaître mon très regretté prédécesseur. Aisé car les intérêts de praticien et surtout de scientifique d'un

forestier sont assez proches de ceux d'un naturaliste. Et, mieux que d'autres, j'ai pu m'intéresser à ses travaux et à ses réflexions et en comprendre la portée. Je vous en rendrai compte tout à l'heure.

Mais je dirai d'abord quelles ont été les étapes de sa carrière et aussi ce que fut l'homme.

Aimé Flaugère est né le 17 février 1882 à Chusclan, non loin de cette forêt de Valbonne à laquelle il devait consacrer un de ses travaux les plus remarquables.

Après de très brillantes études secondaires au collège d'Uzès puis au lycée de Nîmes, il est reçu en 1901 à l'Institut National Agronomique. Il y fut le condisciple d'Etienne Cabane dont il devint l'ami intime. Etienne Cabane, qui fut directeur des Services agricoles du Gard, était le père de Mlle Cabane, le distingué Conservateur de la Bibliothèque Seguiet et de M. Paul Cabane, ingénieur du Génie rural, des Eaux et des Forêts ; le beau-frère aussi de Raoul Stephan, romancier bien connu et, de surcroît, ancien membre non-résidant de votre Académie.

Sorti de l'Institut National Agronomique, Aimé Flaugère choisit d'entrer à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy. Sûrement il répondait à une vocation précoce ; n'était-il pas fils de forestier ?

Ses études dans la capitale puis en Lorraine ne lui ont pas fait oublier Nîmes. Il essaiera, avec succès, d'y faire la plus grande partie de sa carrière.

Il débute d'ailleurs, en 1905, dans notre ville, comme Garde général stagiaire. Son premier poste de Garde général titulaire ne l'en éloigne pas trop : c'est Langogne. En 1912, nommé Inspecteur adjoint, il doit bien remonter un peu vers le Nord, jusqu'à Bonneville. Mais dès l'année suivante, il retourne à Nîmes où il est nommé Chef des bureaux de la Conservation.

Survient la première guerre mondiale. Il la fait comme officier du génie, corps dont il deviendra plus tard lieutenant-colonel de réserve.

Les hostilités finies, il regagne Nîmes en 1919. Devenu Inspecteur Principal, il est en 1930 chef de l'Inspection de Nîmes-Sud. Sa promotion au grade de Conservateur, en 1937, l'oblige encore une fois à « s'expatrier ». Mais il ne va pas plus loin que Valence, y

reste seulement quelques mois et, en 1938, vient occuper à Nîmes la place laissée par Max Nègre devenu Inspecteur Général. Il y prendra sa retraite en 1942.

Tel est, Messieurs, résumé sans doute trop sèchement, le déroulement d'une carrière que devaient récompenser la croix de chevalier de la Légion d'honneur, celle des Services volontaires et l'étoile d'officier du Mérite agricole.

La saison du repos s'ouvre alors devant Aimé Flaugère. Mais il ne s'abandonne pas à l'inaction. Sa curiosité intellectuelle reste grande. Il en a donné la preuve dans cette Académie où il fut élu le 11 décembre 1942. Il y fut reçu le 25 juin de l'année suivante par Marcel Coulon, le critique réputé de Rimbaud, Verlaine et tant d'autres, dont votre ancien président André Nadal occupe aujourd'hui le fauteuil. Il y remplit les fonctions de trésorier de 1956 à 1963.

Des deuils devaient, hélas ! assombrir cette retraite, devenue bien trop vite solitaire. Il en abrita les dernières années dans une maison de repos de Parignargues, la Résidence Notre-Dame où, entré en 1966, il succombait le 9 mai 1968. Il repose à Nîmes auprès des siens.

Je n'ai pas connu mon prédécesseur, vous disais-je tout à l'heure, Messieurs, et j'ai redouté un moment d'avoir à évoquer l'homme qu'il fut. Mais cette crainte n'a pas duré. J'ai écouté ce que vous m'en avez dit au cours des visites traditionnelles. J'ai entendu les témoignages de plusieurs membres de la grande famille des forestiers, celui d'un magistrat nimois qui, ami du fils, avait bien connu le père. J'ai lu ce que m'a écrit le directeur de la Résidence Notre-Dame et j'ai trouvé dans les communications qu'il vous a faites quelques passages où il se livre un peu. Aussi m'en suis-je fait, assez vite, une image si vivante, qu'il me semble presque l'avoir rencontré. Et j'espère que vous, Messieurs, qui avez eu le privilège de le fréquenter, le retrouverez sans peine dans le portrait que je vais en esquisser.

C'était un homme rigoureux. N'appartenait-il pas à un corps quasi-militaire, celui des officiers des Eaux et orêts ? Cette sévérité affectait le jugement qu'il portait sur son temps. Lors de sa réception à l'Académie.

taisant l'éloge de son prédécesseur, le commandant Gendronneau, il identifiait sa vision de la société à celle du soldat et critiquait « ce monde qu'il a vu venir, où il n'y avait plus ni hiérarchie politique, ni discipline sociale, ni autorité supérieure ». Il apportait pareille exigence dans son travail qu'il accomplissait avec la plus stricte méthode et la plus scrupuleuse conscience.

Les épreuves ne lui manquèrent pas qui ont permis de mesurer son courage. Il fut veuf deux fois. Père de deux fils, il les perdit tous deux dans d'atroces conditions. L'aîné, Jean, qui portait les plus belles espérances, se noya à dix-huit ans dans le Gardon, juste après avoir passé l'écrit du concours d'entrée à Polytechnique. Son père fut hanté toute sa vie, m'ont dit de ses amis, par cette tragique disparition.

Le cadet, Pierre, après une brillante carrière de magistrat et d'avocat, succomba à un mal implacable contre lequel il lutta longtemps, lui aussi avec un magnifique courage.

Ces deuils qui le firent tant souffrir, — le dernier assombrit cruellement ses dernières années —, Aimé Flaugère les supporta avec une rare fermeté d'âme. Il garda au milieu des épreuves toute sa dignité. Il ne voulut pas s'abandonner et s'efforça jusqu'à la fin, je l'ai dit, de poursuivre son activité intellectuelle et même d'en faire bénéficier ses confrères de l'Académie. A quatre-vingt-cinq ans, ne se fit-il pas conduire en voiture, à trois reprises, de Parignargues à Nîmes, pour y donner son ultime communication en trois volets : *L'homme à la recherche de son passé ?*

Cet homme rigoureux, courageux, était en même temps plein de bonté. Et ce n'est sans doute pas manquer à la discrétion que d'évoquer ici le soutien qu'il apporta jusqu'à sa fin, dans leurs études, à ses petits-enfants ? Il ne souhaitait vivre vieux, disait-il, que pour les aider à se faire une place dans la société.

Toutes ces vertus, Aimé Flaugère les revêtit d'une modestie, d'une affabilité, d'une courtoisie parfaites, vous le savez mieux que moi, Messieurs. La politesse, il la plaçait très haut et en fit d'ailleurs l'éloge dans son discours de réception à l'Académie. Après avoir loué celle de son prédécesseur, il ajoutait :

« La politesse, grande et belle chose, pourquoi faut-il que nous assistions à son déclin ? N'est-ce pas un fait historique que, pour tous les peuples, l'apogée de leur politesse coïncide avec leur plus grand siècle et que notamment la France fut grande le temps qu'elle demeura polie, gardant jusque dans ses revers le sens aigu des bons usages. »

Quoi d'étonnant qu'avec toutes ces qualités, mon prédécesseur attirât autant l'estime ? Vous lui en avez beaucoup porté, Messieurs, je le sais. Il en aura suscité jusqu'à la fin, jusque dans cette maison de retraite où il termina ses jours. M. Pierre Pascal, le directeur de la Résidence Notre-Dame, m'a écrit : « Comme il a été très aimé de sa famille, il a su dans notre établissement et même dans le village s'attirer une grande sympathie. Nous en avons gardé un très bon souvenir et c'est très souvent que nous le citons en exemple comme parfait et vivant pensionnaire. »

Mais plus encore que de l'homme, — que la plupart d'entre vous ont bien connu, Messieurs —, c'est sans doute de son œuvre que vous souhaitez m'entendre parler.

J'avais d'abord pensé à vous présenter l'activité du forestier avant de vous rendre compte des publications où il a exposé le résultat de ses travaux et de ses réflexions. Car l'action passe avant l'écrit...

Mais cet ordre auquel j'avais songé un moment m'a paru finalement assez arbitraire. Car si la pensée se nourrit de l'action, elle l'oriente à son tour dans une perpétuelle dialectique. Et je crois préférable de vous parler un peu plus tard des travaux d'Aimé Flaugère « sur le terrain », à propos des nombreux écrits qu'il a consacrés à l'Aigoual puisque, aussi bien, ce fut ce massif si admirablement reboisé qui fut à la fois le théâtre de sa principale activité et l'inspirateur de ses plus pénétrantes réflexions.

Plus que certains de ses collègues, Aimé Flaugère avait le goût des idées générales. Il dominait les tâches de son métier, les soumettait à l'analyse scientifique, les replaçait dans le cadre des phénomènes les plus universels de la biologie et de la géologie. Mais il n'oubliait pas que le forestier, tout comme le médecin, est

l'homme d'un art : il associait la pratique à la théorie, faisait suivre de conseils ses observations.

Les principes qui gouvernent cet art du forestier, les résultats qu'il obtient, Aimé Flaugère aimait les exposer. C'eût été, mieux qu'un vulgarisateur, un admirable enseignant (il donna d'ailleurs des leçons de sylviculture aux futurs instituteurs dans les Ecoles normales). Comme tout professeur efficace, il aimait passionnément son « sujet », son vrai, presque unique sujet : la forêt. Son enthousiasme perçait à travers la rigueur de ses exposés qu'il rédigeait d'un style aisé, souvent même brillant : vous en jugerez, Messieurs. Et vous verrez aussi tout à l'heure que l'amour des arbres pouvait lui inspirer des accents lyriques ; il devenait alors poète.

A une exception près, ses écrits se trouvent insérés dans des périodiques d'ailleurs assez nombreux. Je citerai :

La Revue des Eaux et Forêts,

Le Chêne,

Le Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est,

La Nouvelle Revue du Midi,

La Revue économique de la Chambre de Commerce de Nîmes,

Le Bulletin de la Société languedocienne de géographie.

J'en passe peut-être. Mais je n'oublie pas les *Mémoires de l'Académie* et le *Bulletin des séances* où se trouvent rapportées les communications qu'il fit dans cette salle.

Je classerai ces publications sous deux rubriques d'importance fort inégale : celles-là mêmes qui ont valu son double titre à l'ancienne administration des Eaux et Forêts. C'est seulement par commodité car je n'ignore pas les rapports évidents et multiples qui lient l'arbre et l'eau, ces rapports qu'évoque très incomplè-

tement le poète, mais avec quelle puissance de suggestion, quand il chante :

« La flottante forêt de qui les rudes troncs
Portent pieusement à leurs fantasques fronts,
Aux déchirants départs des archipels superbes,
Un fleuve tendre, ô mort, et caché sous les herbes ? »

Considérant d'abord le domaine des eaux douces, je ne m'arrêterai pas à la description de ses hôtes les plus visibles qu'en a donnée Aimé Flaugère. Il les a présentés pourtant d'une attachante manière tant dans un article de la *Nouvelle Revue du Midi* de 1925, sous le titre « *Des Poissons et de leur pêche dans le Gard* », que dans sa communication à l'Académie du 7 mai 1948. Il y fournit notamment d'intéressantes précisions sur les migrations et la pêche de l'alose, de la lamproie et du rarissime esturgeon. Mais là ne sont pas, certainement, ses intérêts majeurs.

En revanche, il s'est attaché longuement à l'étude des terribles crues du Vidourle. Après celle du 30 septembre 1932, il insistait déjà, en mars 1933, sur la nécessité d'une analyse scientifique des facteurs de ces crues. Après la Vidourlade du 27 septembre 1933, exceptionnellement catastrophique, il entreprit, seul, de lui-même, sans mandat officiel ni crédits particuliers, l'examen sur le terrain, les eaux à peines retirées, des laisses abandonnées par le courant pour tenter d'évaluer l'importance du phénomène, d'estimer le débit du fleuve dévastateur.

Enfin, après la nouvelle inondation du 4 octobre 1958, encore présente à toutes les mémoires, il reprit ces études, les compléta et put indiquer aux autorités les moyens de lutte qui lui paraissaient nécessaires :

— à long terme, la reforestation du haut bassin du Vidourle ;

— dans l'immédiat, le plus tôt possible, la construction de barrages d'écrêtement des crues.

De ces travaux, il fit part à l'Académie dans une communication intitulée *Phénomènes torrentiels cévenols et vidourlades* lue au cours des séances des 13 et 27 mars 1959. Elle eut l'honneur mérité d'être reprise pour la séance publique du 22 janvier 1961 et se retrouve ainsi dans les « *Mémoires de l'Académie* ».

Vous voyez, Messieurs, que le rôle de l'arbre, protecteur des sols, modérateur des crues, apparaît déjà ici. Aimé Flaugère n'a cessé de le signaler avec force dans la plupart des écrits qu'il a consacrés aux forêts et dont je vais vous parler maintenant sans m'astreindre aucunement à l'ordre chronologique.

Je mettrai à part un important mémoire, principalement mais non uniquement, descriptif : « *Les Forêts du Gard* », paru dans la revue *Le Chêne* en 1933. Après des généralités sur la géologie et la climatologie, l'auteur y décrit surtout les types de forêts existant dans les diverses régions naturelles du département. C'est, pour l'essentiel, le développement d'une étude parue en 1924 dans le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté* sous le titre : *Les Forêts dans le Gard*.

Je signalerai ensuite les textes encore généraux où il expose le plus complètement, — car il y revient nécessairement ailleurs — , les principes de base sur lesquels s'appuie la pensée du forestier. Ce sont surtout le long article paru en 1926 dans la *Nouvelle Revue du Midi* : *Le déboisement des montagnes vu des hauts sommets des Cévennes* et *L'homme devant l'arbre*, un des Mémoires de l'Académie.

Il développe dans ces écrits plusieurs thèmes fondamentaux.

D'abord, dans les conditions de nature, la tendance de la forêt à recouvrir, sauf conditions climatiques exceptionnellement sévères, la totalité des continents. Selon l'expression qu'employa Marcel Coulon, le jour de la réception de mon prédécesseur à l'Académie : « ce manteau, cette toison végétale (est-ce une réminiscence des « tonnantes toisons » de Valéry ?) est aussi congénitale, aussi fatale sur la peau terrestre que la laine l'est à la peau de la brebis ».

Ensuite, le recul de la forêt devant l'homme. Nécessaire sans doute pour faire place à ses villages et à ses villes, à ses champs et aux pâturages de ses troupeaux, il est trop souvent excessif. Déjà le traitement de la forêt sous forme de taillis à révolution trop courte la dégrade. « L'état de taillis, écrit Aimé Flaugère, n'existe pas spontané dans la nature ; il est le fait de

l'homme dont l'action est toujours nécessaire pour le perpétuer. Il est ainsi, déjà, par son origine, un état de régression, un commencement de déboisement ».

Mais il y a pis : l'incendie volontaire ou accidentel, l'exploitation excessive par les fondeurs ou les verriers, les méfaits du pacage. « Ainsi — je cite encore — indiscutablement à la base de toute destruction du manteau végétal sylvestre, il y a l'homme. Abus de pâturage, abus d'exploitation, destructions systématiques et barbares... voilà par quelles erreurs son imprévoyance a mené le déboisement inconsidéré de la planète ».

Selon Aimé Flaugère, « le bassin méditerranéen a (même) été particulièrement déforesté parce que Latins et Arabes qui, à l'inverse des Nordiques, n'ont jamais aimé ni protégé la Nature, ont toujours tenu l'Arbre pour un ennemi ».

Alors suivent, on le sait, le ravinement des pentes dénudées, la perte des sols arrachés par le ruissellement, les crues torrentielles, — comme celles du Vidourle — ,et donc les inondations catastrophiques, etc.

Quand la destruction de la « toison végétale » n'est pas complète, tout n'est pas perdu. Aimé Flaugère consacre tout un chapitre de son étude de la *Nouvelle Revue du Midi aux Progrès de la Forêt devant l'homme qui desserre son étreinte*. Il a, pour se faire comprendre, une comparaison qui avait ravi Marcel Coulon lequel assurait n'avoir « pas rencontré souvent, — je le cite — ,une image aussi illustrante... et conçue en termes aussi heureusement brefs » :

« Aussi infailliblement que la balle de caoutchouc, qui a cédé sous la pression de la main, tend à reprendre sa forme initiale dans la mesure où s'atténue sur elle la pression, la Forêt, devant une emprise de l'homme qui devient de moins en moins défavorable, tend à reconquérir son aire d'occupation primitive. »

Ainsi la simple mise en défends d'une parcelle peut-elle être suivie d'un nouveau départ de la forêt.

Toutefois si la dénudation des terres est trop avancée, l'homme doit intervenir. Il le peut presque toujours avec de grandes chances de succès. Car, écrit Aimé Flaugère : « Aussi bien, rien ne saurait être au-

dessus de cette puissance (celle de l'homme) quand elle est servie par une volonté tenace. Il faut en voir une heureuse expression, si modeste qu'elle soit, dans la réalisation des bosquets du Jardin de la Fontaine au Mont-Cavalier à Nîmes.

« Cette colline que couronnent les ruines romaines de la Tour Magne était, il y a encore quatre-vingts ans (l'article date de 1926), *un des plus beaux exemples d'aridité*, qui fût dans toute la contrée ; cette aridité était même proverbiale ; pour caractériser un état de sécheresse intégrale on disait :

Sec comme les roches de la Fontaine.

« Aujourd'hui c'est un magnifique fond de verdure. »

Le reboisement par les soins du forestier est donc en beaucoup d'endroits une nécessité. Et nous voici arrivés à l'œuvre immense réalisée dans les Cévennes, le Mont Aigoual principalement, par Georges Fabre, de 1875 à 1907, puis par ses successeurs.

Nul mieux qu'Aimé Flaugère n'a exalté l'entreprise de Georges Fabre. Il faut lire son remarquable discours que publia en 1932, sous le titre *Les reboisements du Mont Aigoual*, le *Bulletin de la Société forestière de France-Comté*. Il y célèbre : « (le) Maître (qui) martela et grava, si l'on peut dire, pour l'éternité son œuvre généreuse, inspirant tout, dirigeant tout, communiquant autour de lui cette flamme et cette foi d'apôtre dans le succès de l'action, qui désignent le chef, et lui assurent en nombre et qualité voulus, des collaborateurs dans le présent, des disciples dans l'avenir. »

Dans ce texte, comme dans un article de la *Revue économique de la Chambre de Commerce* de Juin 1953, il décrit les difficultés considérables qui se présentaient, l'acquisition des terres ravinées et des forêts résiduelles ; il indique les premières essences choisies pour le reboisement, les procédés employés, enfin les résultats obtenus, c'est-à-dire, écrit-il : « Cette œuvre immense et féconde, qui marque le triomphe des puissances de vie sur les puissances de mort » et grâce à laquelle, précise-t-il ailleurs, « s'est créée une masse de

forêts nouvelles dont l'emprise d'un seul tenant dépasse 16.000 hectares ».

Mais ce n'est pas diminuer le rôle de pionnier et de réalisateur de Georges Fabre que de rendre hommage à ceux qui ont poursuivi la tâche gigantesque. Aimé Flaugère est précisément de ceux-ci. Il se range parmi ces continuateurs de Fabre qu'il a évoqués dans ce même article de la *Revue Economique*. « Ainsi se succèdent, écrivait-il, depuis déjà plus d'un demi-siècle, en ce massif de l'Aigoual, des disciples qui, formés à l'école de Georges Fabre, poursuivent et sans cesse améliorent la grande œuvre entreprise ».

Car les premières plantations n'assurent pas, une fois pour toutes, la reforestation. Comme la rappelle l'article précité : « Il faut orienter cette forêt nouvelle d'essence le plus souvent transitoires vers une forme... définitive, peuplée d'essences les plus appropriées et les plus précieuses, pérennes pour ne pas dire éternelles, à la faveur d'une technique qui assure sa régénération naturelle en tous ses points et à l'heure utile. Il n'est pas trop d'un siècle pour entrevoir son avènement. »

Il faut, par conséquent, semer, planter encore, après les premiers reboisements. Et il le faudra longtemps.

C'est ici qu'il convient donc d'évoquer l'action d'Aimé Flaugère sur le terrain. Compte tenu de quelques autres opérations dans des parcelles nouvellement acquises et jusque dans le bas-pays, voici son œuvre en quelques chiffres : ils seront plus éloquents que tout commentaire. De 1931 à 1942, sous ses ordres, comme Inspecteur Principal puis comme Conservateur, 3.000 hectares furentensemencés et, sur plus de 3.000 autres, près de 4 millions de plants mis en terre.

Au reboisement ne se limite d'ailleurs pas le travail du forestier. Il faut encore entretenir les chemins et, dans la mesure du possible, en ouvrir d'autres pour faciliter le traitement et l'exploitation de la forêt. Quand, dans les années 30, des crédits relativement importants furent accordés pour donner du travail aux chômeurs devenus, hélas ! de plus en plus nombreux, Aimé Flaugère sut, sous la direction de Max

Nègre, utiliser cette abondante main-d'œuvre pour compléter le réseau de chemins et de routes forestières du massif de l'Aigoual. Comme Inspecteur alors puis comme Conservateur, il dirigea au total les travaux de création de 145 kilomètres de voies nouvelles, telle la route du Lingas, longueur considérable quand on pense à la faible puissance des moyens mécaniques dont on disposait alors.

Dans certains de ses articles, Aimé Flaugère traite d'aspects particuliers de son activité dans l'Aigoual. Dans *Le comportement des essences dans les boisements du massif de l'Aigoual*, paru dans le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté* en 1932, il montre que les diverses espèces introduites ont réussi très inégalement et affirme, — conclusion sur laquelle il a souvent insisté —, la vocation du hêtre et du sapin à constituer la forêt définitive des Hautes Cévennes cristallines.

Ailleurs, dans la *Revue des Eaux et Forêts* de 1929, il rappelle l'intérêt des *arboretums*, ces stations d'expériences installées en divers points des Cévennes par Georges Fabre en collaboration avec le professeur Flahault et qui ont permis l'essai des essences exotiques qu'on se proposait d'introduire dans la forêt.

Dans le même ordre d'idées, je signalerai encore un autre article paru dans la même *Revue des Eaux et Forêts* en 1925, *Forêts Nouvelles des Cévennes*. Il y montre la valeur du Pin Laricio comme essence intermédiaire pour le reboisement de la bordure orientale des Cévennes aux altitudes moyennes.

Enfin il reconnaît que la reforestation des Hautes Cévennes ne peut pas être absolument totale. Il affirme, dans la même *Revue*, que le plateau du Mont Lozère, la crête et la calotte de l'Aigoual appartiennent au domaine de l'herbe, non à celui de l'arbre, pas même au Pin à crochets qu'il reconnaît pourtant être « un colonisateur de premier ordre des pâtures ruinées, surtout excoriées, des hautes altitudes. Et il conseillait — c'était en 1926-1927 — pour la *Mise en valeur des Hautes Chaumes cévenoles* (c'est le titre de l'article), le pacage modéré de moutons y parquant sur

place pour réserver toute la fumature au pâturage lui-même.

L'Aigoual a donc été le domaine privilégié de l'action et de la réflexion d'Aimé Flaugère. Cela ne veut pas dire qu'il se soit désintéressé du bas-pays. Dans une conférence sur *La question forestière aux bords méditerranéens dans les garrigues du département du Gard*, publiée en 1932 dans le *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, il décrit les bois d'yeuse et de chêne blanc de nos garrigues, renouvelle sa condamnation du régime du taillis, prône l'amélioration de l'ambiance forestière par le reboisement résineux avant le passage à la futaie de chêne.

Mais dans ce domaine méditerranéen, son travail essentiel est certainement son importante contribution à un ouvrage collectif : *L'enseignement de la forêt de Valbonne*, publié en 1931 par les *Annales de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier*, et qui est resté un livre de référence.

Paul Marcelin, alors conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, y présentait les différents types de sols. Georges Kuhnoltz-Lordat, professeur de botanique à l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier, s'était réservé l'étude phytosociologique, celle des associations végétales spontanées qui renseignent plus ou moins parfaitement sur la vocation de tel sol à porter tel arbuste ou tel arbre. Alfred Joubert, Inspecteur Principal des Eaux et Forêts, y décrivait la forêt elle-même. Mais Aimé Flaugère avait assez activement contribué à cette vaste enquête pour s'être vu confier l'introduction de l'ouvrage et il avait pris la plus large part à la rédaction des conclusions générales.

La Forêt de Valbonne présente un intérêt exceptionnel. Comme le dit Pardé, c'est un « reliquat de la vaste forêt qui, au temps où les glaciers s'étendaient sur le Nord de l'Europe, couvrait notre région méditerranéenne. En pleine aire du chêne vert et du Pin d'Alep, on y trouve encore, à une centaine de mètres d'altitude, quelques hectares de hêtres ».

Cette forêt remarquable méritait donc l'étude approfondie des quatre spécialistes que je viens de citer.

D'autant plus qu'elle est soumise en grande partie au régime du taillis. Vous savez, par Aimé Flaugère, ce qu'il faut penser de ce traitement.

Or, précisément, dans leurs conclusions communes, les quatre auteurs affirmaient la possibilité de faire passer la forêt du stade du taillis à celui de la futaie et indiquaient quelles essences, l'yeuse au premier chef, il convenait de favoriser dans cette perspective. Il n'est pas sûr que les nouvelles conditions économiques engagent les praticiens à suivre dans l'avenir toutes ces suggestions. Mais le livre contient des déclarations de principe d'un intérêt plus durable, souligne la nécessité de faire appel, pour essayer de définir le type de forêt le plus susceptible de se perpétuer, à la collaboration du spécialiste des sols, le pédologue et du phytosociologue.

Aimé Flaugère est revenu plusieurs fois sur l'intérêt de ces rapports entre forestiers et botanistes, par exemple dans son article *Phytosociologique et science forestière*, paru dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie* en 1934.

Ce goût pour la science pure qui a pénétré son activité professionnelle, Aimé Flaugère l'étendit même — j'ouvre ici une parenthèse — en dehors de son domaine propre. Il s'intéressa à l'origine et à l'histoire du peuplement végétal dans notre région et en entretenait ses confrères de l'Académie, le 11 mai 1945, dans une communication intitulée *Hypothèses et réalités sur la flore de notre région à travers les périodes géologiques*. Sa curiosité le porte même à s'interroger sur les débuts de notre propre espèce et beaucoup d'entre vous, Messieurs, se souviennent sans doute de l'esquisse paléontologique qu'il traça dans sa dernière communication : *L'homme à la recherche de son passé*, exposée au cours des trois séances des 17 mars, 21 avril et 19 mai 1967.

Mais je reviens à l'Arbre...

J'oublierais un aspect de l'activité du praticien si je ne signalais l'attention qu'il portait à l'utilisation des ressources de la forêt. D'ailleurs, chef de service durant les premières des années noires, il sut pousser l'exploitation du bois dont la consommation s'était

brusquement accrue tout en veillant à ne contrarier en rien l'œuvre de reboisement.

Il s'est exprimé sur ces questions économiques dans quelques publications. Certaines n'ont plus, forcément, qu'un intérêt historique. Tels cette *Notice officielle sur le Châtaignier* qui date de 1921 ou encore ce chapitre de son article de 1924 sur *Les forêts dans le Gard*, où il insistait sur la grande valeur à l'époque des produits de l'exploitation : écorce à tan, bois de chauffage, charbon de bois. Mais il annonçait mieux l'avenir en célébrant la forêt créatrice de tourisme et conviait déjà ses lecteurs, dans ce même article de 1924, à appuyer l'appel que venait de lancer le Service forestier, je cite :

« En faveur d'une sorte de Parc national ; le but est de réaliser une enceinte la plus fermée possible, dans laquelle plantes et bêtes jouiraient d'une entière liberté et pourraient évoluer avec le milieu suivant les lois naturelles, à l'abri des interventions destructives de l'homme ; on l'aménagerait par la construction de sentiers et de huttes nécessaires et par l'introduction des espèces végétales et animales (chevreuil, mouflon, coq de bruyère, gélinotte, etc...), dont on pourrait réussir l'acclimatation ».

La conception du projet au départ, celle d'une simple réserve, s'est beaucoup élargie et les motifs qui le font défendre ont beaucoup changé depuis lors. Mais peut-être ne saviez-vous pas tous, Messieurs, que l'idée-mère du Parc National des Cévennes a près d'un demi-siècle ?

Aimé Flaugère ne se bornait pas à reconnaître les multiples et concrets bienfaits de la forêt. Il portait aux arbres, à tous les arbres, un véritable amour. Il était attaché, non seulement aux imposantes futaies, mais encore aux simples arbres des jardins et des boulevards. J'ai appris par l'un d'entre vous, Messieurs, qu'il sut donner aux magistrats de la cité d'utiles avertissements pour la conservation des magnifiques bosquets qui couvrent les pentes du mont Cavalier et dont je vous parlais tout à l'heure. Il a engagé l'Académie, au cours de sa séance du 1er juin 1951, à protester contre l'abattage de certains arbres de notre ville. Il

insistait encore ici, le 21 janvier 1966, sur l'absolue nécessité de conserver les jardins publics et particuliers, les arbres des boulevards et des autres lieux de promenade.

Cette passion de l'arbre, il en a collectionné les expressions qu'on trouve, non rarement, dans la littérature. Mais il l'a chantée lui-même, dans un noble ou poétique langage, aussi bien dans son discours de réception à l'Académie que dans la communication qu'il fit le 20 juin 1952 et qui se retrouve dans les *Mémoires de l'Académie* sous le titre : *L'homme devant l'arbre*. Laissez-moi vous en lire quelques extraits.

Voici l'arbre dans le paysage :

« Isolé ou en groupe, l'Arbre est un des éléments caractéristiques de notre campagne française. Le gros noyer, le tilleul, penchés sur la ferme ; l'orme crevassé qui trône sur le mail ou devant la petite église du village font partie de la vie du paysan sur lequel ils semblent exercer la tutelle propre aux génies familiers. Le platane déverse son ombre sur la route ; aligné en rideau, notre cyprès provençal protège les récoltes contre les crises nerveuses du mistral. Soit qu'il borde champs et chemins en double rangée de peupliers, soit que rubans de saules et d'aulnes il dessine les méandres de nos cours d'eau, partout l'Arbre apporte le bienfait de sa grâce et de sa fraîcheur, même dans les sites les plus déshérités. Il plaît à l'œil, repose le regard et élève l'âme des hommes vers les hauteurs sereines de la beauté. Ailleurs, groupé en imposantes forêts, il escalade en bataillons serrés les pentes les plus rudes de nos montagnes, parant comme d'une fourrure opulente des sites qui, sans ce manteau végétal, ne seraient qu'affreuse solitude. »

Voici maintenant l'homme devant l'arbre :

« Pour la plupart de nous, Français, la forêt, les arbres isolés, nous sont compagnons si mêlés à notre vie, à nos travaux, à nos loisirs qu'il nous serait à peu près impossible d'imaginer ce que sans eux pourrait être notre existence. Prenons à témoin cette multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, chasseurs, pêcheurs, campeurs ou simples promeneurs, qui fatigués de la vie déprimante des cités se précipitent chaque fin de

semaine ou dès leur moindre congé, vers la forêt pour y jouir de sa tranquillité apaisante. Quel est celui qui n'a pas en lui senti revivre un mystérieux instinct quand se reposant à l'ombre d'un arbre majestueux, il a entendu un bruissement léger révélant la présence d'être vivants dans les fourrés de l'alentour. Sanctuaire de la nature, asile délicieux où l'individu surmené par l'existence trépidante de la vie moderne parvient à calmer ses douleurs physiques et morales, la Forêt, ce refuge précieux doit être sacré. »

Ecoutez encore ce passage où, après avoir évoqué Sophocle, Vigny, Virgile, Lucrèce, Barrès, Bergson, Proust, Aimé Flaugère conclut :

« Ainsi elles ne nous mentent pas, elles ne trahissent pas leurs devoirs, ces élites intellectuelles et spirituelles qui ne cessent de nous prêcher l'amour et le culte de nos forêts mystiques et musicales, inspiratrices de prière et de poésie, cathédrales de verdure, conductrices des échanges entre le Ciel et la Terre, patries des merveilleux folklores, des sylvains, des dryades, des lutins et des fées qui peuplent les vieilles mythologies, les fables médiévales et les récits populaires. »

Et voici la péroraison :

« Quel bonheur serait celui de la Communauté Humaine si tous les Hommes de tous les pays, de toutes les races, unissant leur sensibilité devant l'universelle beauté de la Forêt et son enseignement, voulaient bien apprendre à mieux se comprendre, à s'estimer réciproquement, et enfin à s'aimer vraiment dans le culte de l'Arbre.

« Pour sauver le Monde, pour sauver l'Homme, sauvons l'Arbre ! »

N'avais-je pas raison de dire qu'Aimé Flaugère fut aussi un poète, j'ajouterai même un mystique de l'Arbre ?

Telle fut, Messieurs, la personnalité, telle fut l'œuvre de celui à qui j'ai l'honneur de succéder aujourd'hui. Selon une formule bien usée mais qui a rarement trouvé application plus sincère, je ne prétends pas le remplacer. Je ne risque pas de vous faire oublier le savant et lettré forestier qui se plaisait en votre compagnie et pouvait à la fois vous instruire et vous